

ATTEINDRE LA PAIX ET LA SÉCURITÉ DANS UN MONDE EN CRISE

Un défi ardu pour l'OCI



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES



ATTEINDRE LA PAIX ET LA SECURITE DANS UN MONDE EN CRISE



Un défi ardu pour l'OCI



ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE
LE CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ECONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES
(SESRIC)



© Janvier 2019 | Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara –Turquie

Téléphone +90–312–468 6172

Internet www.sesric.org

E-mail pubs@sesric.org

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. Les auteurs accordent l'autorisation d'afficher, copier, télécharger et imprimer les contenus présentés tant que ces matériaux ne seront réutilisés, sous aucune condition, à des fins commerciales. Pour obtenir l'autorisation de copier ou réimprimer toute partie de ce document, veuillez adresser votre demande, en fournissant tous les renseignements nécessaires, au Département des publications du SESRIC.

Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications, SESRIC, à l'adresse susmentionnée.

Le présent rapport est un produit du personnel du SESRIC. La responsabilité concernant le contenu, les opinions, les interprétations et les conditions exprimées ici ne peut en aucun cas être considérée comme reflétant les opinions du SESRIC ou de ses États membres, de ses partenaires ou de l'OCl. Les frontières, couleurs et toutes autres informations illustrées sur n'importe quelle carte n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC quant au statut juridique d'un territoire ou de la reconnaissance de ces frontières.

Veuillez citer l'ouvrage comme suit : SESRIC (2019). *Atteindre la paix et la sécurité dans un monde en crise* : un défi ardu pour l'OCl. Études sur le renforcement de la résilience. Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques. Ankara.

ISBN : 978-975-6427-77-4

La conception de la couverture a été faite par M. Savaş Pehlivan, Département des publications, SESRIC.

La traduction de ce Rapport a été faite par Mostafa Denis Rmouch and Thierno Aliou Balde, Département des publications, SESRIC.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Département des recherches du SESRIC via : research@sesric.org

TABLE DES MATIÈRES

[_Toc3552057](#)

Préface.....	i
Avant-propos.....	ii
Remerciements.....	iii
Résumé analytique	1
1. Introduction	5
2. Radicalisme et extrémisme violent dans les pays de l'OCI : Une menace pour la paix et la sécurité.....	7
2.1. Tendances historiques et contemporains dans les pays de l'OCI	8
2.2. Combattre le terrorisme et l'extrémisme violent aux racines : déradicalisation dans les pays de l'OCI	10
2.3. Le rôle des médias sociaux dans le domaine du radicalisme et de l'extrémisme violent	20
2.4. La voie à suivre	24
3. Conflits dans les pays de l'OCI : Facteurs, impacts et vulnérabilités	27
3.1 Évolution des conflits dans les pays de l'OCI.....	27
3.2 Facteurs et effets des conflits dans les pays de l'OCI	30
3.3 Des vulnérabilités aux conflits.....	41
4. Gestion des conflits : Les principaux ingrédients	44
4.1. Analyse des conflits et systèmes d'alerte précoce	45
4.2. Renforcement des capacités institutionnelles pour la résolution et la prévention des conflits.....	51

4.3.	Médiation pour le règlement des conflits	58
4.4.	Rôle des institutions religieuses et des universitaires dans la promotion de la paix	65
4.5.	Le rétablissement de la situation après un conflit.....	70
4.6.	Dernières réflexions sur les ingrédients de la gestion des conflits	72
5.	Des voies alternatives pour parvenir à la paix et à la sécurité.....	75
5.1.	Développement économique	77
5.2.	Le développement humain.....	80
5.3.	Inclusion politique	83
5.4.	La bonne gouvernance	86
5.5.	Vers une société pacifique	88
6.	L'OCI et la résolution des conflits : du passé au présent.....	90
6.1.	Historique des efforts de médiation de l'OCI	91
6.2.	Leçons tirées de l'histoire des efforts de médiation de l'OCI	95
6.3.	Architecture de paix et de sécurité de l'OCI	99
6.4.	Évaluation de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI	106
7.	Développement de mécanismes institutionnels pour une paix et une sécurité durables dans les pays de l'OCI	108
7.1.	Les caractéristiques des conflits contemporains	109
7.2.	Prévenir et maîtriser les conflits : Leçons apprises.....	112
7.3.	Améliorer les politiques et les mécanismes des efforts de paix au niveau de l'OCI	123
	Annexe	126
	Références	131

Préface

Depuis sa création en 1969, l'OCI travaille constamment à promouvoir la paix, la stabilité, l'harmonie, la sécurité et le développement dans le monde. La stature et l'influence de l'OCI reposent largement sur le principe fondamental de la solidarité et de la fraternité islamiques, qui rassemblent la Oummah au service de l'intérêt commun. La promotion du bien-être des communautés musulmanes demeure également parmi les priorités de l'OCI en ce qui concerne la promotion de la paix, de l'harmonie et de la stabilité.

Comme le souligne ce rapport, près de 60 pour cent des conflits mondiaux actuels surviennent dans les pays de l'OCI. Ces conflits surgissent sous le couvert de la peur et de la frustration, se nourrissant de désespoir et de désillusion, alimentés par la pauvreté et l'extrémisme. Les conflits de notre époque sont des manifestations de colère, de haine et d'impuissance croissantes, d'injustice, d'oppression et de déni des libertés et des droits fondamentaux. Les conséquences de la violence qui fait rage dans les pays de l'OCI ont été dévastatrices. C'est une tragédie humaine qui a fait des ravages dans la vie des gens. Plus de 80 % des personnes tuées dans des conflits mondiaux et près de 90 % des personnes tuées dans des actes terroristes dans le monde ont eu lieu dans des pays de l'OCI. Des millions de personnes ont été forcées de quitter leur résidence. Les deux tiers des réfugiés dans le monde sont originaires des pays de l'OCI. En outre, certaines minorités et communautés musulmanes vivant dans des pays non membres de l'OCI sont en situation de conflit ou sont confrontées à des problèmes de sécurité.

La situation de conflit décrite précédemment, le niveau et la fréquence des perpétuations et la persistance d'une propagation constante sont des sujets de grave préoccupation et justifient notre approche et notre stratégie collectives. Les États membres de l'OCI sont unis, collectivement et à l'unanimité, dans leur prise de conscience de la gravité de ce défi et sont disposés à ne ménager aucun effort pour y faire face de manière impartiale. Cela suppose également d'utiliser toutes les potentialités de l'OCI en tant qu'organisation dans le règlement des conflits et l'établissement d'une paix durable. L'OCI et ses institutions spécialisées, subsidiaires et affiliées, par sa présence mondiale et ses avantages comparatifs, ont en effet un grand potentiel pour répondre aux attentes de la Oummah.

Je suis convaincu que ce rapport du SESRIC nous permettra de mieux comprendre les concepts et les méthodes d'établissement de la paix et de la sécurité et, grâce à ses informations et analyses objectives, contribuera à l'élaboration de politiques et de stratégies appropriées. Je suis convaincu que ce rapport du SESRIC nous permettra de mieux comprendre les concepts et les méthodes d'établissement de la paix et de la sécurité et, grâce à ses informations et analyses objectives, contribuera à l'élaboration de politiques et de stratégies appropriées qui habiliteront les pays membres à relever avec succès les défis sécuritaires auxquels ils sont confrontés.

Dr. Yousef A. Al-Othaimeen
Secrétaire générale
Organisation de la coopération islamique

Avant-propos

L'OCI s'est avérée être l'un des projets les plus réussis du monde islamique, mais ce projet a quelques difficultés à répondre aux défis croissants du 21^{ème} siècle en matière de sécurité. Les principes fondateurs de l'OCI font des relations de bon voisinage, de la stabilité et de la prospérité les principales priorités politiques. Cependant, la région de l'OCI est devenue moins pacifique au cours des 10 dernières années et reste vulnérable face aux diverses menaces contemporaines. C'est pourquoi, plus que jamais, des réponses communes sont indispensables pour assurer la paix et la stabilité des États membres de l'OCI.

Dans la région actuelle de l'OCI, la plupart des menaces à la sécurité ne peuvent être traitées que par la coopération régionale ou internationale. Le renforcement du dialogue et des partenariats en matière de sécurité permettra non seulement aux gouvernements des pays de l'OCI de s'attaquer efficacement aux problèmes de sécurité, mais aussi de jeter les bases d'un règlement des différends bilatéraux et de progresser vers un avenir prospère.

Le présent rapport met l'accent sur l'évolution de l'environnement de sécurité de l'OCI et les nouveaux défis qui en découlent, principalement en ce qui a trait à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits. Il entend contribuer aux efforts de l'OCI pour désamorcer les tensions au sein et autour de ses pays membres. Le rapport permet de mieux comprendre les facteurs et les effets des défis actuels en matière de sécurité ainsi que l'architecture sécuritaire actuelle de l'OCI. Il présente les moyens et les méthodes, ainsi que les meilleures pratiques en matière de facilitation du dialogue politique et de participation à des activités de médiation qui permettraient à l'OCI de réaliser pleinement son potentiel pour relever les défis de sécurité.

L'objectif moderne de la résolution des conflits est d'identifier et d'éliminer les causes profondes, transformant ainsi un système qui favorise les conflits et qui garantit un changement. Dans ce contexte, le rapport préconise une plus grande solidarité entre les États membres de l'OCI et plaide pour une approche qui va au-delà de la création de partenariats qui se limite au niveau gouvernemental. Les efforts visant à renforcer la capacité de l'OCI à résoudre plus efficacement les questions complexes de sécurité doivent être appuyés par la création de partenariats nouveaux et novateurs avec les acteurs non gouvernementaux, notamment la société civile, le secteur privé et les médias.

Le SESRIC continuera à déployer ses efforts dans la collecte et la diffusion des idées, des meilleures pratiques et des leçons apprises dans la résolution des conflits, afin de promouvoir plus de sécurité, ce qui se traduira à terme par une plus grande prospérité économique des pays membres de l'OCI.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire le rapport et que vous tirerez profit de ses conclusions.

Amb. Musa Kulaklıkaya
Directeur général
SESRIC

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par une équipe de chercheur du SESRIC dirigée par Fadi Farasin avec la participation de Cihat Battaloglu, Erhan Turbedar, Cem Tintin et Tazeen Qureshi.

Le travail a été effectué sous la supervision générale de Kenan Bagci, directeur par intérim du Département des recherches du SESRIC. Tout au long de la phase de recherche, l'équipe a bénéficié des précieux conseils de M. Nabil Dabour, directeur général adjoint du SESRIC.

L'Ambassadeur Askar Mussinov, Secrétaire général adjoint élu de l'OCI, s'est fait le champion du projet de recherche où il a apporté son soutien à l'équipe de recherche et a facilité leur travail. En outre, l'Ambassadeur Askar Mussinov a contribué au rapport en rédigeant les parties relatives à l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI.

L'Ambassadeur Sayed El-Masry, ancien Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour les questions relatives aux minorités et Envoyé général de l'OCI pour la paix dans le sud des Philippines, a fourni les informations qui ont servi à rédiger les sections sur l'histoire des efforts de médiation de l'OCI et les enseignements tirés de cette histoire.

Le Dr Dodik Ariyanto du Département du dialogue et de la sensibilisation de l'OCI, a examiné le texte intégral du rapport et a formulé des commentaires qui ont aidé l'équipe de recherche à améliorer le rapport.

Résumé analytique

L'Islam est une religion de paix et de tolérance, prônant constamment la paix dans le monde et la justice mondiale. De nombreuses villes de l'OCI sont des lieux de rencontre de différents groupes ethniques et traditions religieuses, où, au fil des siècles, les gens ont développé une capacité de coexistence, de confiance et de sensibilité envers les autres. Cependant, au cours des dernières décennies, certains pays de l'OCI ont traversé des périodes difficiles dont ils mettront beaucoup de temps à se remettre.

Contrairement à ce que l'on croit, le monde d'aujourd'hui vit ses moments les plus pacifiques de l'histoire contemporaine, marquée par une régression des conflits, des violences et des pertes humaines. Malheureusement, cette paix mondiale ne se reflète pas dans les pays de l'OCI, où le nombre de conflits suit une tendance à la hausse. Présentement, plus de 60% de tous les conflits dans le monde ont lieu dans les pays de l'OCI, dont l'écrasante majorité sont des conflits internes. La principale caractéristique de ces conflits est l'existence d'une opposition au système politique, économique ou idéologique de l'État, ce qui amène de nombreux groupes armés à s'engager dans une lutte violente pour apporter un changement au système, conduisant ainsi au spectre du terrorisme. Il est navrant de constater qu'aujourd'hui le terrorisme est associé dans une large mesure aux pays de l'OCI, où se produisent 76 % de toutes les attaques terroristes. Cela est également bouleversant de constater que la violence dans les pays de l'OCI a eu des conséquences accablantes, allant des pertes en vies humaines aux déplacements et aux pertes sur le plan économique et du développement.

La prévention est le moyen le moins coûteux d'éviter les répercussions des conflits. Pour prévenir les conflits, il est essentiel de comprendre leurs facteurs et ensuite de les éliminer. Les facteurs et les effets des conflits ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils sont inextricablement liés et, dans de nombreux cas, les lignes de démarcation entre eux sont floues. L'inégalité, qui frappe de nombreux pays de l'OCI, est l'un des principaux facteurs et effets des conflits. Lorsque les différences sociales coïncident avec les différences économiques et politiques entre les groupes, il en résulte un profond ressentiment qui peut conduire à des luttes violentes. Le développement humain est un autre thème central dans les discussions sur les facteurs et les effets des conflits. Une part importante des pays de l'OCI affiche encore un faible niveau de développement humain par rapport aux autres groupes de pays. La majorité des pays de l'OCI dont le niveau de développement humain est faible ont connu ou connaissent des conflits majeurs.

L'exclusion politique et sociale peut aussi être un puissant moteur de bouleversement menant à un conflit. Dans les pays de l'OCI, le niveau de participation politique et d'intégration

politique et sociale est plutôt faible. Cela a rendu les pays de l'OCI vulnérables aux troubles, comme nous avons pu le constater dans un certain nombre de pays de l'OCI depuis le début du Printemps arabe en 2011. En outre, depuis le milieu des années 1990, des conflits ont éclaté dans des États faibles qui ont connu des conflits à répétition. La faiblesse des institutions n'est pas seulement l'un des facteurs de conflits ; elle est aussi le résultat de conflits violents et de fragilités. Malheureusement, de nombreux pays de l'OCI souffrent de faiblesse de leurs États et d'une mauvaise gouvernance.

L'une des principales missions de l'OCI est de promouvoir la paix et l'harmonie internationales entre les différents peuples du monde. Pour y parvenir, l'OCI doit participer activement à la résolution et à la médiation des conflits. Dans ce domaine, l'OCI est favorisée par un certain nombre d'atouts qu'elle possède, à savoir la compétence culturelle, le pouvoir moral et le partenariat. L'OCI a accompli un certain nombre de réalisations en étendant ses bons offices pour servir de médiateur dans divers différends tels qu'au Soudan et au Tchad, en Afghanistan, au sud des Philippines et au sud de la Thaïlande. L'OCI a accordé une attention particulière à l'appui aux efforts internationaux visant à établir la paix et la sécurité en Somalie et à rétablir l'état de droit en Mauritanie et en Guinée. Elle a également joué un rôle dans sa tentative de mettre un terme au conflit sectaire dans la société irakienne en 2006.

Lorsqu'on examine l'histoire de la médiation et de la résolution des conflits de l'OCI, on peut y observer beaucoup de réussites et d'échecs. Il y a de nombreuses leçons à en tirer. L'expérience de l'OCI dans le sud des Philippines nous a appris l'importance de la mise en œuvre et les inconvénients d'un départ anticipé. L'expérience de l'OCI en Thaïlande et en Chine nous a appris l'importance du facteur de la « parenté ethnique » et comment elle devrait toujours être présente à l'esprit du médiateur, car elle pourrait jouer un rôle négatif ou positif. Nous avons appris que lorsque des génocides, crimes de guerre, nettoyages ethniques et crimes contre l'humanité sont perpétrés, il est essentiel que l'OCI trouve un équilibre entre les principes de souveraineté et d'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des États et le principe de la responsabilité de protéger. Nous avons appris l'importance des ONG et qu'une combinaison d'efforts officiels et non officiels est parfois la meilleure formule.

La « guerre contre le terrorisme » nous a appris que l'OCI doit encourager le dialogue et l'engagement, même lorsque les parties en conflit brandissent l'étiquette du terrorisme. Nous avons appris qu'il est primordial de régler les différends en temps opportun avant que le nombre de parties en conflit ne croisse. Nous avons appris que l'OCI a un effet de levier, mais qu'elle doit utiliser celui-ci, cette influence et ces mesures incitatives avec sagesse et sans fausses promesses. La détermination de l'origine du problème et sa gestion est une leçon que l'OCI a appris à ses dépens après l'une de ses expériences décevantes. Dans le cas du Myanmar, nous avons appris les avantages de la coopération avec l'ONU et l'OSCE et la médiation pourrait avoir un impact positif sur la coordination et le partage des informations ; et enfin, nous avons appris que l'OCI doit accroître ses capacités en matière de modèles et

propositions pour des approches novatrices dans le partage du pouvoir et des richesses parmi de nombreux autres domaines.

L'architecture de paix et de sécurité de l'OCI découle de la Charte de l'OCI qui vise à promouvoir des relations interétatiques fondées sur la justice, le respect mutuel et le bon voisinage dans le but de garantir la paix, la sécurité et l'harmonie. L'architecture de paix et de sécurité de l'OCI comprend quatre composantes principales. La PSCU (*Peace Security and Conflict Resolution Unit*) est la cellule de soutien au sein de l'OCI pour la paix, la sécurité, la médiation et la résolution des conflits. Le Conseil des sages est composé de personnes qui jouissent d'une large reconnaissance dans le monde musulman en tant que leaders, qui sont respectés pour leur sagesse, leur expérience, leurs connaissances, leur sagacité, leur bon jugement et leur capacité à fournir des conseils. L'institution des Envoyés spéciaux du Secrétaire général est le prolongement des bons offices celui-ci et garantit la présence de l'OCI sur le terrain. Les envoyés spéciaux sont des experts choisis par le Secrétaire général dans les domaines politiques, diplomatiques ou académiques des États membres, en fonction de la nature des problèmes pour lesquels ils seront nommés. Trois initiatives complètent les éléments susmentionnés de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI : l'Initiative sur le rapprochement islamique, le Groupe de contact de l'OCI sur la paix et le règlement des conflits et le Groupe de contact des amis de la médiation de l'OCI.

Pour que l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI tienne ses promesses, elle doit être pleinement opérationnelle et ses composantes doivent travailler ensemble de manière intégrée et synchronisée. Malheureusement, cela n'est pas le cas. Le Conseil des sages n'a été utilisé qu'une seule fois sur un sujet précis, à savoir la réforme de l'OCI. La gouvernance du Conseil reste ambiguë. Le nombre de membres du Conseil des sages, qui est actuellement de quatre, est faible et doit être élargi. Tout aussi critique est le fait qu'il ne semble pas y avoir de liens solides établis entre le Conseil des sages, d'une part, et la PSCU et les envoyés spéciaux, d'autre part.

La PSCU est tout aussi importante en soi qu'en ce qu'elle fournit des services d'appui aux autres composantes de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI. Cependant, la capacité de la PSCU est limitée. La PSCU a besoin de ressources humaines et financières pour fonctionner plus efficacement. La PSCU devrait utiliser le Réseau de groupes de réflexion pour obtenir des analyses savantes et stratégiques de la situation de conflit et des recommandations pour l'engagement de l'OCI. Cependant, le réseau doit être élargi et pleinement fonctionnel.

L'architecture de paix et de sécurité de l'OCI ne dispose pas d'un organe général et principal chargé de superviser les questions de paix et de sécurité. Par exemple, les Nations Unies disposent du Conseil de sécurité de l'ONU. En vertu de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité des Nations Unies est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Union africaine dispose également d'un Conseil de paix et de sécurité. Le Conseil de paix et de sécurité est l'organe permanent de l'Union africaine pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Un autre élément manquant dans l'architecture de paix

et de sécurité de l'OCI est une force de paix. Une force de paix est nécessaire pour assurer la sécurité et l'appui politique et de consolidation de la paix afin d'aider les pays en conflit à assurer une transition difficile et rapide vers la paix. Par exemple, les Nations Unies dispose d'une force de maintien de la paix et l'Union africaine une Force africaine en attente. Le dernier élément qui manque à l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI est un système d'alerte rapide. Un système d'alerte rapide est une nécessité pour l'OCI afin que les conflits puissent être signalés en temps opportun. Un alerte en temps opportun permettra de prendre des mesures en temps opportun.

Dans l'ensemble, les mécanismes de médiation de l'OCI doivent être plus inclusifs, en tenant compte des coutumes et pratiques locales des États membres et être sensibles au contexte particulier du conflit. Une façon de rendre les processus de paix plus inclusifs est d'impliquer les acteurs et institutions religieux dans les processus de rétablissement et de consolidation de la paix en raison de leur rôle unique dans toute société. Dans la mesure où l'islam est une religion qui promeut la non-violence et la construction de la paix, un nombre croissant de publications soutiennent que les techniques de résolution des conflits enracinées dans les coutumes et les lois islamiques peuvent se révéler efficaces pour la résolution des conflits contemporains. Outre l'utilisation des coutumes et traditions religieuses dans la consolidation de la paix, une plus grande attention doit être accordée aux pays de l'OCI ayant une expérience positive en matière de prévention, de résolution des conflits, de relèvement et de consolidation de la paix en soutenant les initiatives de paix qui sont en cours dans les zones de conflit. Cela peut permettre aux États et aux institutions de l'OCI de partager leurs connaissances et leurs meilleures pratiques en matière de promotion de la paix, du développement durable et de la stabilité dans les pays exposés aux conflits.

L'OCI devrait également envisager d'élaborer une stratégie de sécurité qui offre ses avantages comparatifs, fixe les attentes que l'OCI peut satisfaire et oriente ses politiques de règlement des conflits et de consolidation de la paix dans les années à venir. La stratégie devrait apporter un soutien général à une coopération plus intensive en matière de sécurité dans la région de l'OCI, qui est non seulement nécessaire pour améliorer la sécurité, mais aussi pour améliorer le bien-être des États membres et de leurs citoyens. Les objectifs fondamentaux de la stratégie devraient être la prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme et le règlement pacifique des différends bilatéraux, tout en tenant compte du principe de la « responsabilité de protéger », afin de pouvoir contribuer à protéger les populations contre les atrocités de masse.

Enfin, les gouvernements des États membres de l'OCI doivent prendre conscience qu'ils ont des responsabilités les uns envers les autres et qu'ils ont de nombreux défis communs. Le renforcement de la coopération en matière de sécurité offre à l'OCI une bonne occasion de consolider la stabilité et de stimuler le développement économique de ses États membres.

CHAPITRE UN

Introduction

L'islam est une religion de paix. Comme en témoigne, le nom « islam », dérivé de la racine arabe « sa-la-ma, سَلِمَ », fait référence à la paix et à la sécurité, en témoigne. Le Saint Coran fait remarquer que tous les croyants sont frères et que si une dispute éclate entre eux, c'est le devoir des croyants de la régler ¹ (Coran, 49,10). Le Saint Coran établit le principe selon lequel les conflits doivent être résolus et ne doivent pas se prolonger « *Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et soyez équitables car Allah aime les équitables* » ² (Coran, 49,10). Le message de paix du Saint Coran est repris par Mohammad, le Messager d'Allah, que la paix et les bénédictions soient sur lui, qui déclare : « *Vous n'entrerez au paradis que lorsque vous aurez cru et vous ne croirez que lorsque vous vous aurez aimé les uns les autres. Voulez-vous que je vous indique une œuvre telle qu'en l'accomplissant vous vous entr'aimez ? Répandez la salutation parmi vous.* » ³ (Sahih Muslim, 1/74, no: 54).

Nous vivons dans un monde où le nombre de conflits diminue et leur létalité est en baisse par rapport au siècle dernier. Toutefois, cela ne s'applique pas aux pays de l'OCI qui sont à contre-courant des tendances. Le nombre et l'intensité des conflits dans les pays de l'OCI sont à la hausse. Les conséquences des conflits et de la violence sur les vies humaines, les infrastructures et les économies ont atteint des niveaux dramatiques. En conséquence ; la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention des conflits avant qu'ils ne surviennent, le

¹ إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ إِخْوَةٌ فَأَصْلَحُوا بَيْنَ أَخَوَيْكُمْ وَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ

² وَإِنْ طَائِفَتَانِ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ اقْتَتَلُوا فَأَصْلَحُوا بَيْنَهُمَا فَإِنْ بَغَتْ إِحْدَاهُمَا عَلَى الْأُخْرَىٰ فَقَاتِلُوا الَّتِي تَبْغِي حَتَّىٰ تَفِيءَ إِلَىٰ أَمْرِ اللَّهِ فَإِنْ فَاءَتْ فَأَصْلَحُوا بَيْنَهُمَا بِالْعَدْلِ وَأَقْسِطُوا إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الْمُقْسِطِينَ

³ لَا تَدْخُلُوا الْجَنَّةَ حَتَّىٰ تُؤْمِنُوا، وَلَا تُؤْمِنُوا حَتَّىٰ تَحَابُّوا، أَوَّلَا أَدْلُكُمْ عَلَىٰ شَيْءٍ إِذَا فَعَلْتُمُوهُ تَحَابَبْتُمْ؟ أَفَشُوا السَّلَامَ بَيْنَكُمْ

règlement des conflits lorsqu'ils surviennent, la réalisation de la sécurité et la promotion d'une paix durable deviennent une priorité de la plus haute importance pour l'OCI et ses États membres.

Dans le contexte décrit ci-dessus, l'OCI a un rôle et une responsabilité majeurs à jouer dans l'instauration de la paix et de la sécurité. Cela est d'ailleurs inscrit dans l'ADN de l'OCI. Dans la Charte de l'OCI, les États membres de l'Organisation de la coopération islamique ont exprimé leur détermination à : « préserver et promouvoir les nobles valeurs de paix, de compassion, de tolérance, d'égalité, de justice et de dignité humaine, ainsi que contribuer à la paix et à la sécurité internationales » et « contribuer à la paix et à la sécurité internationales, à la compréhension et au dialogue entre les civilisations, cultures et religions, promouvoir et encourager les relations amicales et de bon voisinage, le respect mutuel et la coopération ». En outre, le Programme d'action décennal de l'OCI a identifié les situations de conflit comme un défi majeur pour le monde musulman et a appelé à « renforcer le rôle de l'OCI dans la prévention des conflits, le renforcement de la confiance, le maintien de la paix, la résolution des conflits et la réhabilitation post-conflit dans les États membres et les communautés islamiques impliquées dans des conflits ».

Le Programme d'action décennal de l'OCI est maintenant remplacé par le Programme d'action de l'OCI-2025. Le Programme d'action de l'OCI-2025 a fait un état des lieux de la situation de la paix et de la sécurité dans la géographie de l'OCI. En réponse, l'OCI - selon le Programme d'action 2025 - « a développé des mécanismes pour traiter efficacement les questions importantes relatives à la paix et à la sécurité, la prévention des conflits, la médiation et le règlement pacifique des conflits. Parallèlement, il est nécessaire de consolider les mécanismes existants dans le but de renforcer les capacités du personnel de l'OCI en matière de négociation, d'observation des élections et d'autres sujets connexes ».

Les objectifs de l'OCI dans le domaine de la paix et de la sécurité sont très clairs et sont énoncés dans le Programme d'action de l'OCI-2025 qui énonce les deux objectifs suivants :

- Renforcer les liens de la solidarité islamique favorisant la paix, la sécurité, l'amitié et la compréhension dans le monde islamique et au-delà.
- Améliorer le rôle de l'OCI dans le règlement pacifique des différends, la prévention des conflits par la diplomatie préventive, la promotion du dialogue et la médiation.

Au vu de ce qui précède, ce rapport a été préparé par le SESRIC en collaboration avec la Cellule pour la Paix, la Sécurité et la Résolution des Conflits (PSCU) du Secrétariat général de l'OCI. Ce rapport examine les tendances de la violence et des conflits dans les pays de l'OCI, ainsi que leurs facteurs moteurs et leurs implications. Le rapport va au-delà des explications et explore les ingrédients nécessaires à la prévention et à la gestion des conflits dans les pays de l'OCI, le renforcement de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI, le développement de mécanismes institutionnels pour une paix et une sécurité durables dans les pays de l'OCI et l'exploration de voies alternatives pour atteindre une paix durable.

CHAPITRE DEUX

Radicalisme et extrémisme violent dans les pays de l'OCI : Une menace pour la paix et la sécurité

Les efforts mondiaux visant à maintenir la paix et la sécurité internationales ont été sapés par le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent. Au cours des deux dernières décennies, le monde a connu de nombreux attentats terroristes. Cette situation a amené les gens à vivre dans la peur constante. La montée du radicalisme, du terrorisme et de l'extrémisme violent a également entraîné des conséquences néfastes sur les plans politiques, économiques, sociaux et environnementaux. Ce phénomène a accru la nécessité de mettre en place un système de paix internationale plus efficace et plus pragmatique, de sorte que les terroristes aient beaucoup de mal à opérer aux niveaux micro et macro.

Les approches contemporaines pour aborder les questions de sécurité exigent une approche multidimensionnelle cohérente, dans laquelle la lutte contre le radicalisme, le terrorisme et l'extrémisme violent peut être soulignée comme un des éléments clés pour maintenir la paix, la sécurité et la stabilité. Ce chapitre débute par les tendances historiques et contemporaines du radicalisme, de l'extrémisme violent et du phénomène du terrorisme dans les pays de l'OCI. Il analyse ensuite les meilleures pratiques pour lutter contre le radicalisme et l'extrémisme violent dans le but de maintenir la paix et la sécurité dans les pays de l'OCI. Le chapitre se penche également sur l'importance des médias sociaux dans la prévention et la lutte contre le radicalisme, l'extrémisme violent et le terrorisme.

2.1. Tendances historiques et contemporains dans les pays de l'OCI

Le radicalisme et l'extrémisme violent ont une longue histoire, mais leur analyse systématique est récente. Au début du XXe siècle, les mouvements anarchistes se tournent vers des tactiques terroristes violentes. Ils y voient un moyen de polariser la population. Les militants de l'époque se définissaient comme des terroristes, comme un défi direct à l'autorité de l'État et à ses systèmes de gestion et de criminalisation de la violence. Aux yeux des idéologues, le marxisme était le principal obstacle idéologique à la primauté du capitalisme de style occidental et de la démocratie libérale. Cette idéologie fut adoptée à des degrés divers par différents groupes terroristes (par exemple, la Nouvelle armée populaire (*New People's Army, NPA*) aux Philippines) en utilisant le puissant récit : éradiquer le système économique hégémonique et les superstructures culturelles (Rapoport, 2006).

L'autodétermination (ou nationalisme) a été une autre doctrine importante tout au long du XXe siècle, lorsque les mouvements de masse anticoloniaux et les groupes radicaux violents ont défié les puissances coloniales. En particulier, après la Seconde Guerre mondiale, le recours à la violence pour obtenir l'autodétermination s'est généralisé en ciblant des institutions militaires et coloniales. Le principe de l'autodétermination était fondé sur la croyance en des identités collectives identifiables - généralement ethniques et/ou culturelles - comme base de l'organisation politique. La violence a été qualifiée dans ce cas de « politique par d'autres moyens » et de nécessité imposée à un certain groupe par les actions d'un ennemi.

Dans la seconde moitié du XXe siècle, les mouvements radicaux commencèrent à se manifester sous une forme plus organisée ; la majorité d'entre eux se transformèrent en organisations terroristes internationales. Les revendications nationalistes des mouvements radicaux (ou terroristes) ont été associées à la conviction que les systèmes nationaux et mondiaux existants ne sont pas justes. Les liens et l'action commune entre des groupes autrefois nationaux, qui partageaient de plus en plus des idéologies similaires, sont devenus plus courants (c'est-à-dire l'ETA en Espagne). C'est surtout après les années 1970 que la violence au niveau national a franchi les frontières et que le terrorisme commença à devenir un phénomène mondial.

La fin de la guerre froide a donné naissance à un ordre mondial unipolaire et les motivations marxistes ou nationalistes des mouvements radicaux et terroristes sont clairement passées vers une nouvelle vague, qui reposait sur des motivations religieuses et idéologiques. Le nouveau discours était fondé sur des termes religieux et idéologiques mal interprétés et instrumentalisés pour soutenir des contextes et des objectifs spécifiques du terrorisme mondial. Dans cette nouvelle vague de terrorisme, les récits religieux et idéologiques sont devenus très importants, en particulier pour attirer les idées et les recrues radicales. L'émergence d'Al-Qaïda en tant qu'organisation terroriste mondiale menant des frappes dévastatrices dans le monde entier met en lumière le radicalisme et l'extrémisme violent. L'attention s'est intensifiée par la suite avec la montée en puissance de l'EIL (État Islamique en Irak et au Levant), ses atrocités et l'afflux régional de groupes terroristes qui lui prêtent

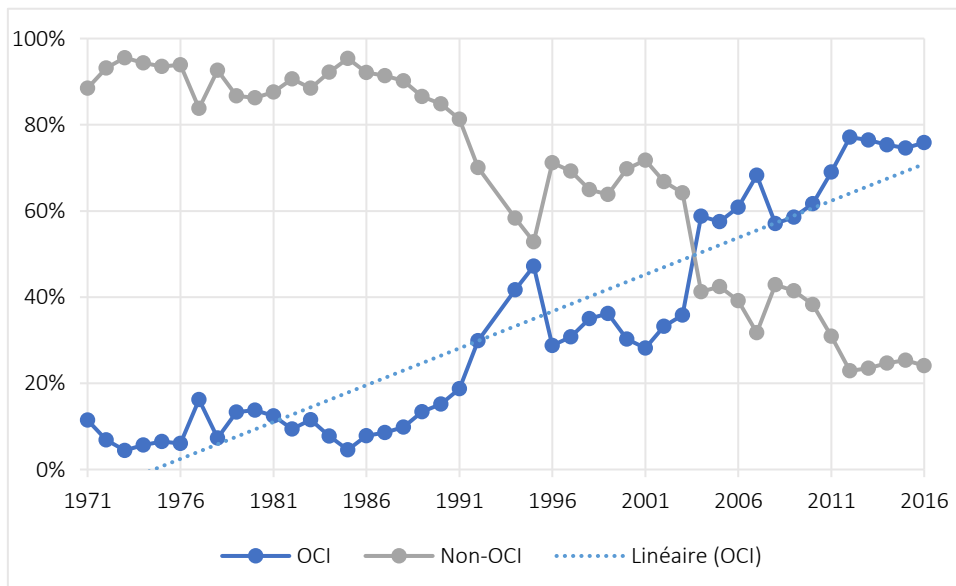
allégeance. Cela, à son tour, a placé le sujet du radicalisme et de l'extrémisme violent en haut de la liste des priorités de l'agenda des pays membres de l'OCI ainsi que l'ensemble de la société internationale.

Si l'on compare la nouvelle vague de radicalisme et d'extrémisme violent avec les vagues précédentes, on constate qu'il y a des éléments nouveaux. Premièrement, la nouvelle vague de radicalisme et d'extrémisme violent a intensifié l'utilisation des fonctionnalités de partage et de connectivité des plateformes en ligne pour organiser leurs activités. Les réseaux et activités transnationaux sont devenus la caractéristique distinctive de la nouvelle vague. Dans cette nouvelle vague, les activités du mouvement extrémiste radical et violent ont elles aussi considérablement changé. La guérilla / guerre civile (surtout utilisée par les mouvements marxistes) s'est partiellement tournée vers les actions individuelles et les attentats suicides.

Les mouvements extrémistes radicaux et violents précédents avaient tendance à utiliser des motivations idéologiques et nationalistes, mais dans la vague actuelle, les récits religieux sont devenus l'élément le plus important. Cette réalité touche surtout les pays de l'OCI. Au cours de la dernière décennie, les pays de l'OCI sont devenus le théâtre principal des nouvelles vagues radicales, qui se sont finalement muées en mouvements terroristes.

Selon le graphique 2.1, depuis 2003, la grande majorité du terrorisme a été perpétrée dans les pays de l'OCI. En 2016, les pays de l'OCI représentent collectivement environ 76 % de toutes les attaques et plus de 90 % des personnes tuées (GTI, 2017). Il est important de noter que l'année 2003 a coïncidé avec l'invasion et l'occupation de l'Afghanistan et de l'Irak par les États-Unis, ainsi que des opérations militaires remarquables au Yémen, au Pakistan et en

Graphique 2.1: La proportion d'incidents terroristes dans le monde



Source: Calculs du personnel de SESRIC fondés sur la Global Terrorism Database (base de données universelle du terrorisme)

Syrie. Aujourd'hui, ces cinq pays font tous partie des huit pays qui comptent le plus grand nombre de cas de décès dus au terrorisme.

La montée du terrorisme et de l'extrémisme violent dans les pays de l'OCI a créé de graves menaces pour la sécurité, ce phénomène croissant ayant entraîné la mort, la destruction et l'instabilité dans les pays et régions où les groupes terroristes opèrent. Cela a accentué la nécessité d'examiner les politiques de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. La section suivante présente la lutte contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent dans le but de maintenir la paix et la sécurité dans les pays de l'OCI.

2.2. Combattre le terrorisme et l'extrémisme violent aux racines : déradicalisation dans les pays de l'OCI

Au cours des deux dernières décennies, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent a pris de l'importance dans la sécurité internationale et fait presque quotidiennement la une des journaux. Cela est dû en grande partie aux conflits en cours, la majorité d'entre eux ayant lieu dans les pays de l'OCI. En outre, les interventions militaires étrangères ont laissé plusieurs pays en proie à des troubles politiques et ont entraîné l'éclosion de groupes terroristes et de leurs activités.

En analysant les récents efforts de lutte contre le terrorisme et les extrémismes violents, nous arrivons à la conclusion que les mesures de sécurité draconiennes ne sont pas suffisantes, sont très coûteuses et leur efficacité est difficile à mesurer. Ainsi, pour les pays de l'OCI, la lutte globale contre le terrorisme et l'extrémisme violent doit commencer par une approche plus large et plus équilibrée, intégrant des aspects plus larges de politiques « douces » ou « intelligentes » comme partie intégrante de la boîte à outils du contre-terrorisme. À cet égard, les programmes de déradicalisation représentent l'un des meilleurs moyens de réaliser de tels progrès par le biais d'une lutte antiterroriste douce, cherchant à défaire le processus de radicalisation et à les séparer de leurs croyances et perceptions erronées extrêmes.

La déradicalisation en tant que programme holistique englobe l'inversion des perspectives extrémistes violentes et la lutte contre les causes qui les ont engendrées en premier lieu. Les programmes de déradicalisation consistent généralement à inciter les extrémistes violents actifs à renoncer aux armes ou aux comportements répréhensibles, ou à cibler le groupe au moyen de campagnes de contre-discours efficaces qui ont pour but de faire disparaître la dynamique de la violence organisée en recourant aux campagnes de réconciliation, de dialogue et de désillusionnement.

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les approches de la déradicalisation et du désengagement sont souvent confondues. La déradicalisation diffère du désengagement en ce sens qu'elle cherche à modifier la façon de penser et les idéologies enracinées, tandis que le désengagement affecte sa manifestation comportementale extérieure. Au sens large, la déradicalisation se réfère à l'évolution socio-psychologique de la sympathie et de l'engagement de la personne visée envers l'extrémisme violent, au point où la possibilité de violence est extrêmement réduite ou rendue peu probable.

Le désengagement, en revanche, est susceptible de choisir de se concentrer sur l'action de l'extrémisme violent en tant que cible qui reflète un changement visible, sans nécessairement toucher aux idéologies fondamentales ou aux sympathies qui les engendrent.

Les deux approches étant souvent mises en œuvre ensemble, il convient de noter qu'une forme fondamentale de désengagement est nécessaire pour qu'un processus de déradicalisation plus complet puisse avoir lieu. En l'absence de croyances religieuses saines, par exemple, ou de nationalisme fonctionnel, il est encore possible de faire appel au côté émotionnel d'un individu à travers le désengagement, par exemple en se fondant sur un cas de préjudice causé à sa famille en commettant des actes de violence. Les professionnels de la sécurité renforcée sont souvent partisans du désengagement en raison de ses frais généraux moins élevés et de sa facilité de mesure ; cependant, cela peut ne pas refléter une solution durable (Bjorgo et Horgan, 2008). Cela est particulièrement important étant donné que le désengagement repose sur les coûts et les gains perçus, où les appels émotionnels ou le fait de trouver un emploi peuvent suffire pendant un certain temps, mais que le sujet peut décider, à mesure que les campagnes antiterroristes progressent, de modifier soudainement son équation mentale pour recourir à nouveau à l'extrémisme violent. Il est donc crucial que toute stratégie de lutte contre la radicalisation comprenne les deux approches (Rabasa et al., 2010).

La déradicalisation vise à générer un contre-discours pour saper et éduquer contre les agents radicalisants, tout en fournissant simultanément des courants alternatifs de pensée et d'engagement. Pour ce faire, on récupère les discours subvertis, on en génère de nouveaux ou on fournit des moyens légaux d'engagement, de changement sociopolitique et de citoyenneté participative. Cela ne constitue pas une suppression des opinions radicales en soi, mais plutôt d'un moyen plus acceptable de les canaliser tout en essayant d'inculquer aux sujets d'autres visions du monde. Si le recrutement de la radicalisation repose souvent sur une pensée de groupe écrasante, un isolationnisme idéologique et le reflet d'idées similaires comme preuve de la validité intrinsèque de l'idée, cela peut parfois nécessiter une séparation des environnements initiateurs et radicalisateurs dans les cas de réhabilitation, et en particulier dans le cas de mineurs (Qureshi, 2015).

2.2.1. Approches et modèles de déradicalisation dans les pays de l'OCI

L'extrémisme violent trouve ses racines dans le radicalisme ; cependant, il convient de noter que la grande majorité des radicaux n'optent pas pour l'extrémisme violent. La radicalisation est donc un processus allant du non-violent au violent. De même, la déradicalisation est un processus qui inverse le processus de radicalisation. Cette inversion a pour but spécifique de faire reculer l'extrémisme violent chez les individus qui ont déjà agi violemment, ce qui est plus difficile à réaliser que la déradicalisation des individus qui n'ont atteint qu'un niveau de sympathie ou de soutien émotionnel pour les groupes extrémistes violents. Toutes les approches de la déradicalisation ont pour objectif commun d'apporter un changement cognitif et comportemental chez les sujets cibles et, ce faisant, d'inverser les causes profondes

qui ont conduit dans un premier temps à un extrémisme violent. De manière plus critique, les programmes de déradicalisation ciblent l'utilisation spécifique de la violence comme moyen de changement social, soit en sapant les hypothèses sur l'efficacité de la violence, soit en renforçant une perspective morale, religieuse, théologique ou idéologique hostile à la violence, soit en modifiant la perception subjective des causes profondes du radicalisme en soi.

La déradicalisation reste une approche relativement naissante, le consensus n'étant trouvé que dans la nécessité d'inclure des approches douces. Il est généralement plus facile et plus quantifiable de susciter un changement de comportement par le désengagement, même s'il est temporaire, aux fins des politiques publiques. Par conséquent, elle est souvent préférée à la déradicalisation complète, qui est remise en question par l'incapacité de mesurer les changements idéologiques chez l'individu. La complexité du processus de radicalisation lui-même est tout aussi cruciale pour l'élaboration de programmes de déradicalisation, car elle exige que les politiques et les programmes soient spécifiques, adaptatifs et dynamiques de manière à empêcher la normalisation. Cela pose des défis aux programmes de déradicalisation ou de désengagement à grande échelle, en raison de l'importance habituellement accordée à l'expertise du praticien, à son esprit d'innovation et à son intelligence émotionnelle.

La déradicalisation pourrait bénéficier de la complémentarité des politiques publiques parallèles. Par exemple, les programmes de déradicalisation peuvent choisir d'offrir une aide économique et une assistance aux familles des sujets du programme, comme c'est le cas en Arabie saoudite dans le cas des individus reconnus coupables d'extrémisme violent. Dire que ces efforts complètent les progrès en matière de déradicalisation serait un euphémisme, car ces initiatives de politique publique constituent souvent la base des interventions.

Dans le cas des catalyseurs de radicalisation qui découlent de la perception de difficultés économiques, les programmes de déradicalisation peuvent fournir un soutien financier ou des subventions aux familles du sujet. Dans les cas d'extrémisme idéologique ou théologique, les programmes de déradicalisation ont souvent recours à la rééducation sélective, aux contre-discours idéologiques, à la délégitimation des figures d'autorité du sujet et à l'utilisation de la violence comme moyen de changement. Dans le cas particulier des mineurs radicalisés, les programmes ciblent les réseaux de pairs et les réseaux familiaux et renforcent les programmes de mentorat par des conseils sur la résilience, des programmes de service public engagés et des récits en faveur de la confiance en soi et de la participation communautaire. En ce qui concerne la perception souvent contrariée qu'ont les sujets de la déradicalisation sur le manque d'efficacité des voies non violentes de changement sociopolitique, on utilise des contre-discours et la rééducation pour souligner l'inefficacité de la violence et du terrorisme à susciter des changements, ainsi que des signaux politiques sérieux et une politique publique favorisant un développement inclusif et une participation politique.

La force des discours constructifs, des arguments, de la thérapie et des catalyseurs par rapport aux solutions déconstructives joue un rôle important dans l'approche visant à générer des programmes efficaces de déradicalisation. De façon contre-intuitive, l'extrémisme violent cherche souvent à créer un idéal spécifique pour le bien-être présumé des autres. Le meilleur moyen de promouvoir l'indifférence est de mettre à mal ce discours en signalant les failles idéologiques. D'autre part, l'élaboration de nouveaux discours constructifs qui s'attaquent aux causes profondes de la radicalisation, ce qui les attire positivement vers la vie civique et la participation citoyenne, se révélerait en fin de compte une stratégie efficace. Dans cette optique, la violence et la répression seraient les moins efficaces des deux approches.

Les approches constructives feraient appel à des programmes de déradicalisation qui répondent au désir inné de mener une vie normale, de se marier, de poursuivre des études, de trouver un emploi et de trouver un sens et un but dans la fonction publique, ou par la diffusion d'idéologies ou de croyances plus attrayantes que celles qu'offre un extrémisme violent. D'autre part, les approches déconstructives comprennent les poursuites judiciaires et les accusations graves, la désillusion face à la violence, la perte de stature individuelle dans le groupe, la fatigue par la peur ou le fait de devoir faire un choix entre un extrémisme violent et une participation politique accrue.

Le cheminement progressif d'un individu vers l'extrémisme violent commence par la désillusion et se termine par des actes de violence. Afin de maximiser l'efficacité des approches de déradicalisation, les modèles devraient identifier les étapes de la radicalisation où les programmes de déradicalisation ont le plus de chances de réussir. Plus important encore, les programmes devraient faire la distinction entre les différents rôles et identités distinctes au sein des groupes extrémistes radicaux, en raison de la grande différence intellectuelle et psychologique entre les cadres dirigeants et les autres segments de l'organisation (ICST, 2013).

Dans la diversité des approches de la déradicalisation, un principe directeur établi est l'importance des relations sociales dans le renforcement ou la définition des valeurs détenues. La rééducation ou la réinterprétation théologique sont plus efficaces lorsqu'elles s'adressent aux familles plutôt qu'aux individus (Hegghammer, 2006). Ceci est peut-être encore plus pertinent pour les pays membres de l'OCI où le rôle de socialisation et d'orientation de l'unité familiale est plus important que dans les pays occidentaux. Ainsi, toute approche de la déradicalisation qui ne tient pas compte du potentiel inhérent à la cooptation des structures familiales serait très limitée en termes d'efficacité et de durabilité (Bjorgo et Horgan, 2008).

En outre, un élément central dans tout programme de déradicalisation est la connaissance publique des initiatives existantes. Cela présente l'avantage de faire participer d'anciens extrémistes violents à de tels programmes et d'apporter une valeur et un éclairage substantiels sur la conception et l'élaboration des programmes. Cela prend souvent la forme d'organisations de déradicalisation des volontaires qui donnent un sentiment de communauté et d'objectif. Dans des cas spécifiques comme en Allemagne, la majorité des

anciens extrémistes engagés dans des programmes de déradicalisation ont pris la décision individuelle de contacter ces organisations et de leur proposer leurs services (Grunenberg et Van Donselaar, 2006).

Enfin, les efforts du programme de déradicalisation sont sensibles au temps et aux événements environnants. Pour la plupart des extrémistes criminels ou politiquement violents, le virage dans le sens de la déradicalisation se situe dans un moment de désillusion ou de privation des droits, généralement en raison d'une violence excessive ou d'actes non conformes à leurs prétendus idéaux. Cela a des implications majeures pour la nature d'adaptation nécessaire des programmes de déradicalisation pour des sujets ciblés et dans les interventions de proximité.

2.2.2. *Approches et modèles de déradicalisation dans les pays de l'OCI*

Au cours des intenses luttes contre l'extrémisme violent, un nombre important d'extrémistes ont été arrêtés. Ce qui a conduit à la nécessité d'une gamme diversifiée de programmes de réforme dans le but précis de prévenir ou d'éviter la récidive et le retour à l'extrémisme. Ces efforts s'inscrivent également dans une prise de conscience croissante au sein de la communauté sécuritaire qui considère que des approches douces pour contrer l'extrémisme violent sont nécessaires, au regard des dimensions théologiques, idéologiques et psychologiques de cette lutte (Cordesman, 2006).

Si les programmes de déradicalisation ne constituent pas nécessairement une solution unique au problème de l'extrémisme violent, ils ont le potentiel de permettre la réintégration des extrémistes dans la société. La prémisse de base de tous ces programmes est que les extrémistes ont été mal informés ou induits en erreur par leurs supérieurs et qu'ils s'en tiennent à des perceptions erronées et à des conceptions erronées de l'Islam. Les prisons représentent donc des cadres idéaux pour de tels programmes étant donné le niveau élevé de contrôle qu'elles offrent.

D'une manière générale, les programmes de déradicalisation adoptent une série d'approches, à commencer par la compréhension de la signification du *djihad* et du *takfir*. D'autres peuvent se concentrer sur la distanciation émotionnelle, physique et idéologique du sujet par rapport aux groupes extrémistes. D'autres encore choisissent de se concentrer sur une intégration saine et contrôlée dans la société. La grande majorité des programmes visent non seulement à saper les idéologies extrémistes, mais aussi à fournir un certain soutien social et économique aux familles des sujets. L'impact de tels programmes ne peut être établi de façon concluante étant donné les limites dans la collecte de données et la nouveauté relative de ces approches.

Bien que les mesures de sécurité rigoureuses aient pu entraîner des taux élevés de capture de délinquants extrémistes violents, dans la plupart des cas, il n'existe pas suffisamment de preuves pour détenir ces personnes à vie, ou les jugements qu'elles reçoivent sont fondés sur des crimes qui ne nécessitent pas de peines d'emprisonnement à vie. Dans une étude sur les peines d'emprisonnement pour extrémistes violents, seulement 15 % des délinquants sont condamnés à la peine de mort ou à la réclusion à perpétuité, les autres étant condamnés

entre 10 et 20 ans ou moins. La grande majorité des délinquants obtiennent souvent leur mise en liberté par le biais d'un pardon ou d'une bonne conduite. Plus grave encore, la détention illégale de suspects fera souvent plus de mal que de bien à la supériorité morale des arguments relatifs à la légitimité et à l'autorité du gouvernement. Dans ce cas, la libération des détenus est une vérité incontournable qui exige des mesures nécessaires, surtout compte tenu des taux élevés de récidive chez les extrémistes après leur libération. Si aucune mesure n'est prise, un nombre important d'anciens militants ou extrémistes réintégreront les anciens réseaux extrémistes et, dans le cas d'un certain nombre de pays, dont le Maroc, le Yémen, l'Égypte et l'Algérie, un nombre important d'anciens détenus renoueront avec un style de vie identique, soit en participant directement aux activités d'extrémismes violents ou en les appuyant.

Il est également essentiel de garder à l'esprit que les prisons constituent souvent un terrain fertile pour la radicalisation. Il existe de nombreux cas de détenus qui n'avaient pas eu d'idées extrémistes auparavant, mais qui, dans le milieu carcéral, sont finalement devenus des partisans des idéologies extrémistes. Les traitements sévères sont souvent un facteur de radicalisation accrue, comme dans les cas de torture, de privation et d'hostilité. Cela nécessite naturellement un environnement carcéral conscientisé et la conception d'un programme de réadaptation incluant un large éventail d'aspects touchant la psychologie des détenus. À cet égard, le financement de l'État et la conception des programmes sont deux piliers essentiels au succès de ces programmes.

Les modèles et programmes de déradicalisation ne sont pas nouveaux ; ils ont été utilisés en Égypte et en Algérie, mais ils ciblent un groupe plus large plutôt qu'un individu en particulier. Ces efforts ont été rendus moins efficaces par des mesures de répression et des approches de sécurité rigoureuses et accablantes, par opposition à tout effort conscient et bien documenté pour réformer les idées et perceptions. En outre, s'il existe des programmes de déradicalisation ciblant l'extrémisme religieux d'un pays à l'autre, ils diffèrent dans une large mesure selon les capacités et les approches spécifiques de chaque pays face à ce phénomène.

Cas 1 : Modèle de l'Arabie saoudite

L'extrémisme violent en Arabie saoudite est traditionnellement associé à des sentiments anti-occidentaux extrêmes (Hegghammer, 2006). Cela s'explique généralement par la perception de liens étroits entre l'Arabie saoudite et les États-Unis et par le mécontentement que suscitent les prétendues controverses en matière de politiques. L'extrémisme religieux s'explique aussi dans une large mesure par le retour de ressortissants saoudiens du Djihad en Afghanistan, en 2002 (Hafez, 2009). Les questions liées à cette forme particulière de radicalisme comprennent leur interprétation de l'islam et les rationalisations spécifiques de la violence contre l'État pour réaliser ses objectifs idéologiques. À cet égard, l'Arabie saoudite a élaboré une approche à multiples facettes, ciblant spécifiquement la compréhension du djihad, et la conception du *takfir*. En outre, d'autres programmes sont mis en œuvre en parallèle pour lutter contre la radicalisation par Internet, ainsi qu'un programme de réinsertion sociale.

Le modèle saoudien de déradicalisation reste le programme le plus complet et le plus financé de toutes les approches actuelles (Boucek, 2008). Il s'agit d'une rééducation islamique ciblée, d'une thérapie psychologique et d'une intégration après la grâce ou la libération. De plus, il repose sur l'hypothèse de base selon laquelle les opinions et les idéologies des extrémistes violents trouvent leur origine dans des conceptions mal informées ou mal perçues de l'Islam (Fink et Hearne, 2008). Dans ce contexte, le détenu est considéré comme une victime de la déviation et de la manipulation par des idéologues et des influenceurs extrémistes (Boucek, 2007a). La victime est donc considérée comme une personne qui mérite d'être éduquée et guidée, tout comme une personne égarée. Pour accroître l'impact des programmes, le modèle saoudien met un accent particulier sur la culture et la tradition en utilisant les réseaux familiaux et les relations sociales pour assumer la responsabilité des progrès et du bien-être des participants, et le nombre accru d'intervenants reflète souvent une plus grande durabilité de la réadaptation (Fink & Hearne, 2008). Cela ne sous-entend pas pour autant que tous les extrémistes violents sont enrôlés dans des programmes de déradicalisation. Au contraire, près de 10 % des extrémistes violents sont identifiés comme étant des extrémistes dangereux, dont un pourcentage significatif refuse toute forme d'engagement avec des programmes de déradicalisation (Ansary, 2008). Les extrémistes qui ont pris part à des actes de violence contre le gouvernement saoudien sont disqualifiés par défaut. D'autres qui ont commis des actes terroristes peuvent y participer, mais ne bénéficient pas d'une libération (Ansary, 2008). Le cœur du programme de déradicalisation réside dans son approche idéologique de la pensée *takfir*, au moyen d'un dialogue intensif et d'une thérapie psychologique (Boucek, 2007b). Le programme de déradicalisation est administré par un comité au sein du ministère de l'Intérieur, composé de quatre sous-comités : le comité religieux, le comité de sécurité, le comité des médias, le comité psychologique et social (Boucek, 2007a).

Le comité religieux organise un débat et un dialogue religieux direct avec les prisonniers, constitué d'un groupe d'environ 150 universitaires et imams. Cette approche est sans doute soutenue par le nombre élevé d'universitaires religieux en Arabie saoudite, qui permet un filtrage basé sur les méthodes de communication (Boucek, 2008b). À cet égard, la sélection des chercheurs est fondée sur leur capacité à susciter un dialogue qui suscite l'engagement (Boucek, 2007a). Le comité psychologique et social est composé de près de 50 psychologues et chercheurs en sciences sociales qui ont pour mandat d'évaluer et de diagnostiquer les progrès, les dysfonctionnements et troubles mentaux et d'étudier le comportement (Boucek, 2008b). Le groupe est également chargé de vérifier si le participant est authentique et sincère dans son désir de réforme, et d'évaluer les familles des détenus pour déterminer le degré ou la nature du soutien dont ils ont besoin. Le comité de sécurité évalue les risques pour la sécurité et est chargé de recommander la libération, en plus d'agir à titre d'agent de libération conditionnelle après la libération et d'être responsable de leur surveillance après leur sortie. Le comité final sur les médias conçoit et produit du contenu éducatif pour les séances de consultation, de thérapie et de rééducation religieuse, ainsi que du matériel pour les écoles et les mosquées publiques. En plus de sa déradicalisation interne, le comité offre également des services de sensibilisation aux sections transversales de jeunes qui ont pu être exposées à des idées radicales (Boucek, 2007a).

La consultation se fait dans le cadre de rencontres individuelles entre le sujet du programme et le chercheur désigné, au cours desquelles le chercheur ou le dignitaire religieux commence par établir son indépendance par rapport à l'appareil de sécurité de l'État. Dans la suite de la première séance, on tente d'engager le sujet dans une discussion sur les actions qui ont entraîné leur emprisonnement et d'identifier la justification religieuse de leurs actions. Puis, un dialogue se poursuit sur les raisons pour lesquelles ces justifications étaient erronées, suivi par le commencement du processus de rééducation (Boucek, 2007a). Il est essentiel de noter ici que la connaissance n'est pas suffisante pour générer une déradicalisation efficace, mais que le dignitaire religieux ou le chercheur doit gagner le respect du sujet d'une façon ou d'une autre. Par conséquent, de simples déclarations de droit religieux ne suffisent souvent pas, il faut plutôt des interprétations théologiques et juridiques convaincantes et engageantes sur des questions religieuses spécifiques (Hassan, 2006). Après la phase des séances individuelles, les programmes se transforment en séances de dialogue formel et informel (Boucek, 2007a). A la fin des séances courtes, des cours plus longs de six semaines sont dispensés dans des matières telles que le *takfir*, le terrorisme et le djihad, avec des examens permettant de déterminer si le sujet doit reprendre le cours.

Au terme de la consultation et du dialogue, l'évaluation de la libération a lieu lorsque les sujets sont placés dans un centre de réadaptation dans une banlieue domestique pendant une période de 8 à 12 semaines pour une consultation et une intégration plus approfondies. Pendant cette période, ils ne peuvent quitter l'établissement à moins que leur famille n'en assure leur garde. Dans le cas d'une libération conditionnelle officielle, la libération conditionnelle est instaurée lorsque les sujets sont observés et qu'ils sont tenus de se présenter régulièrement auprès des responsables du programme. Le défi de la radicalisation a nécessité la séparation des extrémistes des autres criminels avec la construction d'un total de cinq prisons pour le but et les besoins spécifiques de ses programmes de déradicalisation, d'une capacité individuelle de 1200 personnes. Autrefois, les prisonniers étaient détenus dans une grande cellule commune, à la différence des installations spécifiques destinées à la déradicalisation qui assurent un encellulement individuel. Les prisons de déradicalisation sont équipées de télévisions pour la retransmission de cours spécialisés. De plus, la structure de l'établissement minimise les contacts entre le personnel de sécurité et les détenus et empêche tout contact entre eux. De plus, toutes les cellules sont surveillées numériquement pour prévenir les abus ou les mauvais traitements. La structure de la prison permet les visites familiales, eu égard au rôle vital de la famille dans la réforme, avec des zones d'accueil spécifiques. Les visites conjugales pour les détenus mariés sont également autorisées (Boucek, 2008a).

Bien que l'utilisation du modèle de l'Arabie saoudite soit une mesure de réussite, on peut identifier en revanche certaines régressions. Le modèle cible les conceptions erronées de l'islam ; cependant, les filières d'enseignement reflètent une immersion complète dans la connaissance religieuse, ce qui peut indiquer une voie différente du problème par rapport aux idées fausses en soi ; il exige une révision de l'éducation religieuse en soi. En outre, bien que

des taux de réussite élevés aient été signalés, des retours à l'extrémisme sont encore observés. Par exemple, parmi les citoyens qui ont suivi le programme après leur retour de Guantanamo, près de 11 sont retournés à l'extrémisme violent (Worth, 2009). Cela exige de meilleures méthodes de surveillance et de suivi après le programme.

Encadré 2.1: Déradicalisation par Internet en Arabie saoudite

Le modèle saoudien de déradicalisation ne se limite pas à la réhabilitation des détenus, mais il est plutôt plus étendu, avec une diffusion passive en ligne, en particulier sur les sites Web qui soutiennent la pensée extrémiste. Cela est fondé sur la prémisse de base selon laquelle l'Internet représente l'un des outils les plus importants des groupes extrémistes pour répandre leur idéologie à la jeunesse (Ansary, 2008). Plus important encore, outre son potentiel de radicalisation, l'Internet permet le transfert facile de méthodes et la coordination de la planification avec d'autres extrémistes (Hafez, 2008). À cet égard, le gouvernement saoudien a lancé la campagne *al-Sakinah*, dans le but de fournir des contre-arguments au dialogue extrémiste en ligne par des universitaires et des imams bénévoles en communiquant avec les membres radicaux des domaines extrémistes. La campagne *al-Sakinah* comprend des universitaires, chercheurs, psychologues et spécialistes des sciences sociales qui combattent l'extrémisme à travers l'Internet au moyen d'infiltration, de ciblage de personnes qui sont en sympathie aux, ou soutiennent des croyances extrémistes, mais n'ayant pas commis d'actes terroristes. D'après un exemple présenté, au cours de 54 000 heures d'échanges, un total de 972 sujets en ligne auraient été rétablis de leurs idéologies extrémistes (Ansary, 2008). On peut affirmer sans risque de se tromper que la campagne *al-Sakinah* a été l'un des efforts pionniers dans la direction de la déradicalisation par le réseau Internet. En dépit du fait que ses succès depuis son lancement en 2003 ne furent pas nombreux ni très médiatisés en raison du caractère sensible et anonyme de son activité, l'impact de ses efforts reste sans aucun doute précieux car ils peuvent avoir permis de sauver de nombreuses vies humaines dans le monde (Khaled al-Saud, 2017).

Cela dit, le modèle ou ses méthodes peuvent être reproduits efficacement dans d'autres pays membres de l'OCl. Il convient toutefois de noter que le modèle saoudien est fondé sur la prédominance de ressources importantes mises de côté pour le programme, que d'autres États membres pourraient trouver difficile à mobiliser. En outre, les érudits et les imams du programme peuvent bénéficier d'une autorité et d'une légitimité de référence étant donné l'établissement religieux de La Mecque et de Médine, qu'il serait difficile de reproduire ailleurs.

Cas 2: Modèle indonésien

Depuis les attentats de Bali en 2002, le gouvernement indonésien a revu son approche dans sa façon de traiter avec les militants. Cela comprenait des mesures de répression visant à capturer les extrémistes violents, tout en changeant leurs idéologies au moyen d'un modèle de déradicalisation et, dans une large mesure, en remplaçant les imams et les intervenants publics par ceux « plus » modérés.

Dans sa tentative de déradicalisation, l'Indonésie a adopté un modèle visant à changer les idéologies des extrémistes, en rassemblant des individus et des groupes qui ont dû se contenter de ressources limitées. Malgré des niveaux de ressources humaines et financières relativement faibles, l'Indonésie présente un modèle qui a fait preuve d'un bon niveau de réussite.

Dans le modèle indonésien, chaque détenu est abordé individuellement. Outre la consultation, il offre des possibilités d'éducation aux sujets et fournit une aide financière aux familles des sujets emprisonnés (Sheridan, 2008). Les autorités gouvernementales fournissent une aide financière aux familles pour les besoins de nourriture, d'habillement et d'éducation, ainsi que d'autres possibilités de visite du sujet.

L'émission repose sur deux hypothèses, à savoir que les extrémistes n'écoutent que les autres extrémistes et que la perception de la police peut être modifiée par un traitement aimable (Schulze, 2008). Les autorités indonésiennes n'ont pas recours à des érudits religieux pour fournir des conseils ou une rééducation religieuse, car elles estiment que les détenus ne les trouvent pas crédibles. Le programme recourt plutôt à des extrémistes violents réformés pour parler aux prisonniers, croyant que les extrémistes sont capables d'établir des liens avec ces anciens extrémistes (Waterman, 2008). En général, les extrémistes violents réformés utilisés dans le programme étaient autrefois des hauts dirigeants de groupes extrémistes, ce qui est utile étant donné la culture de la hiérarchie dans la région, qui tend à faire preuve de déférence envers les détenteurs du pouvoir (Abuza, 2009).

Si les anciens dirigeants terroristes peuvent être présentés comme crédibles aux yeux des détenus extrémistes, ils sont facilement discrédités en raison de leur coopération avérée et souvent rendue publique avec les forces de sécurité. Les médias indonésiens ont souligné l'identification publique des anciens dirigeants avec les responsables de la police publique et leur mode de vie, ce qui contribue à une perte de crédibilité significative aux yeux d'un grand nombre d'extrémistes (Abuza, 2009).

Une autre faiblesse de ce modèle découle du fait que le système carcéral compromet par nature les efforts de réadaptation. En Indonésie, les prisons sont confrontées à la corruption et au surpeuplement, avec leur propre hiérarchie interne et l'extorsion de fonds. Bien que des efforts soient consentis pour séparer les extrémistes du reste de la prison, aucune action n'est menée pour séparer les extrémistes violents endurcis des extrémistes plus susceptibles de réussir dans le programme de déradicalisation (International Crisis Group, 2007).

Le modèle indonésien de déradicalisation témoigne d'une certaine mesure de succès grâce à son approche unique face aux défis du radicalisme. À cet égard, un certain nombre de points requièrent une attention particulière pour assurer la viabilité continue de l'approche indonésienne, notamment la nécessité d'une réforme efficace des prisons, d'un financement public accru des programmes de déradicalisation, d'un programme de protection sociale pour les familles des sujets et des mécanismes efficaces pour le suivi des libérations conditionnelles.

Avec l'augmentation du nombre de sujets du programme, les ressources disponibles pour les traiter en milieu carcéral sont de plus en plus insuffisantes, ce qui entraîne une diminution générale de l'attention et des résultats (Hannah et al., 2008). En outre, il est essentiel de séparer les extrémistes du reste de la population pour prévenir la radicalisation. Des précautions doivent être prises concernant la corruption dans les prisons, qui peut gravement compromettre les efforts de déradicalisation. Par conséquent, le succès du modèle indonésien est étroitement lié à la nécessité d'une réforme pénitentiaire de grande envergure.

Il convient également de noter que des recherches au niveau local ont montré le rôle crucial que doivent jouer les épouses et les familles dans le désengagement initial de l'extrémisme violent (Fink & Hearne, 2008). Malheureusement, le rôle de la famille n'a pas encore fait l'objet d'une attention croissante. Seules 20 des 400 extrémistes violents et des membres de leur famille ont participé aux séances de consultation. Cela s'explique en partie par le fait que, si le soutien aux familles est progressivement établi, les groupes extrémistes continuent d'apporter un soutien financier et social à leur famille (Abuza, 2009).

Enfin, les sujets du programme ont besoin d'un moyen de réinsertion sociale efficace, ainsi que des mécanismes de surveillance et de suivi efficaces pour prévenir la récidive. L'Indonésie est dépourvue de système de libération conditionnelle et manque de ressources pour permettre un suivi rigoureux des anciens sujets des programmes (Pluchinsky, 2008). En outre, les détenus peuvent bénéficier d'une libération anticipée grâce au programme, ce qui encourage une certaine duplicité. Néanmoins, l'Indonésie a réussi à mettre en place un modèle globalement efficace malgré le manque de financement et l'encombrement des établissements pénitentiaires. Cela se reflète peut-être mieux dans le rejet public de l'idéologie extrémiste violente par un certain nombre d'anciens responsables extrémistes. En outre, l'aide croissante apportée au programme par l'exécutif indonésien contribue à renforcer le programme. Le programme de déradicalisation de l'Indonésie pourrait toutefois ne pas être viable à long terme, en raison des défaillances du programme identifiées ci-dessus. Si l'Indonésie n'est pas prête à s'attaquer à la réforme pénitentiaire, il est probable que le modèle de déradicalisation ne pourra être appliqué efficacement qu'à une petite minorité d'extrémistes.

2.3. Le rôle des médias sociaux dans le domaine du radicalisme et de l'extrémisme violent

La déradicalisation et les programmes de lutte contre l'extrémisme violent (*countering violent extremism-CVE*) souples et intelligents peuvent se révéler un moyen plus efficace de combattre l'extrémisme violent que des mesures de sécurité strictes et des approches militaristes. À cet égard, les outils en ligne, en particulier les médias sociaux, sont utiles pour diffuser des contre-discours en plusieurs langues dans le but de toucher un public vaste et diversifié sur le plan géographique.

Il est largement établi qu'au cours des dernières années, l'utilisation d'Internet par les extrémistes violents comme moyen de propagande, de collecte de fonds, de recrutement de membres et de communication avec les militants s'est développée de manière exponentielle (ONUDC, 2012). Les extrémistes violents se servent également d'Internet comme camp d'entraînement virtuel, établissant diverses formes de communication en ligne, privée et de personne à personne ou en groupe, pour échanger leurs expériences et connaissances (Weimann, 2012). Il existe de nombreux exemples de la façon dont les défenseurs de l'extrémisme violent (p. ex. l'EIII) élaborent des stratégies médiatiques et de communication pour promouvoir l'extrémisme violent (Jones, 2013). Ces organisations sont particulièrement habiles dans l'utilisation des médias sociaux (Avis, 2016).

Les médias sociaux sont un outil de radicalisation et de recrutement efficace de membres pour la défense d'une cause. Ils sont toujours accessibles par l'utilisateur. Ils attirent ses utilisateurs à travers une promesse d'amitié, une acceptation ou donnent le sentiment d'être utiles. Ils constituent une dépendance pour la moitié de ses utilisateurs (Retrevo, 2010). Il se peut qu'un jour les utilisateurs se retrouvent dans le labyrinthe du radicalisme, ne sachant pas exactement comment ils y sont arrivés, ou ils ont très bien pu choisir le chemin de la radicalisation, sachant parfaitement où elle va les mener (Thompson, 2011). Dans les deux cas, les médias sociaux permettent à l'individu de s'engager sur la mauvaise voie. En effet, Facebook et Twitter permettent et encouragent les utilisateurs à soutenir les causes en faveur du changement politique et/ou social. Les blogues sont également devenus un moyen populaire pour les individus d'exprimer ce qu'ils pensent (Thompson, 2011).

Les organisations terroristes mondiales et les groupes radicaux utilisent aussi de plus en plus Internet pour manipuler les revendications des jeunes aliénés, les radicaliser et leur inculquer un but (HSI, 2009). Par exemple, Al-Qaïda encourage le terrorisme endogène. Grâce à l'utilisation de messages de propagande et d'informations trouvés sur Internet et transmis par les médias sociaux, un surcroît de personnes a accès à des informations et du matériel pour mener des opérations en « loups solitaires » contre des cibles (Thompson, 2011).

Dans les pays de l'OCI, l'Internet et les médias sociaux comptent parmi les moyens les plus importants dont disposent les groupes radicaux et extrémistes pour diffuser leur idéologie auprès des masses. Les groupes extrémistes et terroristes de la région utilisent massivement les réseaux sociaux pour mener leurs campagnes d'information et recrutent notamment les jeunes. Dans la plupart des cas, le succès de leur stratégie est assuré par des partisans actifs dans les réseaux sociaux, qui diffusent leur contenu, devenant ainsi des volontaires dans la promotion des idées radicales. Le développement des stratégies des groupes terroristes et extrémistes vise actuellement à créer des contenus multilingues en vue de leur diffusion dans de nombreux pays de l'OCI. Cela augmente leur accessibilité à un certain public dans la région de l'OCI et améliore leur compréhension des messages et des images visuelles du matériel audio-visuel et des articles transmis.

Dans les pays de l'OCI, les outils en ligne, notamment les médias sociaux, sont de plus en plus considérés comme des domaines où prolifèrent les idées extrémistes violentes et où les

agents extrémistes et radicaux violents parviennent à exercer une influence radicale et développent des relations en vue de recruter, élargissant ainsi la portée et la couverture des activités des membres (Waldman & Verga, 2016). Il faut impérativement prendre des mesures pour contrer ces efforts afin d'assurer la sécurité nationale et régionale et l'efficacité de la lutte contre l'extrémisme violent (CVE). Malgré son importance, les décideurs et les chercheurs ont eu des difficultés à tirer parti de l'expérience des programmes de CVE en raison d'un manque d'évaluations, ce qui est attribué à une absence d'indicateurs significatifs permettant de mesurer leur efficacité. Néanmoins, une analyse des examens et évaluations disponibles des programmes de la CVE montre qu'il est possible de contrer le radicalisme et l'extrémisme violent en ligne dans les pays de l'OCI de plusieurs façons.

Dans un premier temps, la surveillance des médias sociaux et l'analyse des réseaux sociaux peuvent potentiellement être utiles pour identifier les individus, les groupes, les sous-cultures, les réseaux, les communautés en ligne, les tactiques et les types spécifiques de contenu et de langage qui encouragent et inspirent la violence pour une cause (Abdo, 2014). L'analyse peut rechercher des indications de facteurs politiques, économiques, sociaux ou culturels considérés comme des causes profondes de l'extrémisme violent qui s'accumulent dans un environnement social qui peut favoriser un extrémisme violent, et qui peuvent comprendre une aliénation sociale, un discours collectif des revendications, des délégitimations d'État, des idéologies radicales qui révèrent, embellissent ou offrent une récompense pour les actes de violence (Waldman et Verga, 2016). Il peut aussi contribuer à expliquer la manière dont les idéologies, les motivations et les messages se répandent parmi les réseaux et fournir des avertissements sur le moment où les réseaux d'extrémistes violents en ligne développent leurs activités de recrutement (Bartlett & Reynolds, 2015). L'analyse de centralité, qui caractérise la position d'un nœud donné d'un réseau par rapport à d'autres nœuds, peut modéliser des caractéristiques du réseau telles que le "degré" ou la densité des interconnexions, généralement les plus élevées parmi les dirigeants et les influenceurs, « la relation intermédiaire » ou la proximité d'un nœud aux autres, qui fait apparaître des points de contact reliant des nœuds d'un réseau diffus; et « la proximité » la somme de la proximité des individus les uns par rapport aux autres au sein d'un réseau qui décrit la facilité des communications en son sein (Bartlett et Reynolds, 2015).

Les contre-discours en ligne qui diffusent des messages alternatifs à ceux qui sont diffusés par des groupes radicaux et extrémistes peuvent également faire de l'Internet un moyen puissant et flexible pour atteindre et impliquer les jeunes qui cherchent des informations et interprétations (Davies et al., 2016). Les contre-discours sont particulièrement utiles pour atteindre les personnes qui se retrouvent face à un extrémisme violent suite à une quête d'affirmation et de reconnaissance de leur identité (Davies et al., 2016).

Les campagnes de communication en ligne doivent être cohérentes et soutenues par un engagement direct hors ligne, ce qui est beaucoup plus efficace que les interventions en ligne pour dissuader les personnes vulnérables de recourir à l'extrémisme violent (Romaniuk, 2015). Les programmes d'aiguillage permettent d'identifier les personnes et les groupes

vulnérables en vue de discuter et de déconstruire les arguments extrémistes (Briggs et Feve, 2013). Dans le cadre de la création de programmes d'aiguillage, la formation des fournisseurs de services sociaux, des conseillers scolaires, des responsables de l'application de la loi et de religieux sur la façon de repérer les personnes vulnérables à l'extrémisme violent semble contribuer à l'efficacité des programmes de ce type (Romaniuk, 2015).

D'autres actions utiles pour les gouvernements dans la lutte contre le monopole des discours sur l'extrémisme violent comprennent des efforts de collaboration pour traduire des textes clés ou développer des produits médiatiques qui élargissent l'éventail des ressources alternatives pour les personnes en quête d'interprétation et de compréhension (Briggs et Feve, 2013). Permettre le développement de ressources alternatives, non violentes mais pertinentes sur le plan religieux, politique et idéologique, en ligne ou hors ligne, peut aider les individus à se distancier des options plus toxiques (Ducol et al., 2016).

Les programmes d'éducation aux médias peuvent aussi accroître la pensée critique et la sensibilisation aux tactiques de propagation et de recrutement idéologique sur Internet (Ducol et al., 2016). À cet égard, les panels d'utilisateurs pourraient sensibiliser aux mécanismes de signalement des contenus inacceptables, suivre les procédures de plainte des entreprises, développer des partenariats entre les sociétés du réseau Internet et les ONG et faire office de médiateurs en général (Stevens & Neumann, 2009).

En général, dans les pays de l'OCI, les spectres du radicalisme, du terrorisme et de l'extrémisme violent exigent des efforts sur divers fronts en vue de les éradiquer. Le rôle des programmes adaptatifs de CVE et de déradicalisation ne peut être négligé. Si les programmes étaient conçus avec des mécanismes d'examen d'adaptation efficaces, associés au partage des bonnes pratiques et des expériences individuelles des États membres, ils pourraient considérablement contribuer à l'établissement de pratiques efficaces et d'expériences collectives. Parallèlement, il existe un certain nombre de domaines d'intérêt pour la déradicalisation et les programmes de la CVE qui pourraient être résolus via une coopération bilatérale ou multilatérale des pays membres de l'OCI. Il s'agit notamment d'identifier les effets du cessez-le-feu ou de la fin de l'hostilité sur le moral et la cohésion du groupe, d'identifier et de recenser les éléments déclencheurs des regrets ou du désengagement aux différents niveaux du leadership en matière de radicalité ainsi que de combiner des approches théologiques et scientifiques à une psychométrie appliquée et à des modèles ou théories unifiées du domaine psychologique. Un cadre de l'OCI visant à lutter contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent pourrait également être utile pour établir des liens en vue de la conjugaison des efforts en vue de mettre en évidence une praxis réaliste pour des méthodes interopérables et reproductibles, qui englobent des programmes CVE en ligne, notamment l'utilisation efficace des outils et médias sociaux pour diffuser des contre-discours.

2.4. La voie à suivre

La montée d'Al-Qaïda et de l'EIL et les atrocités commises par ces groupes ont eu des conséquences désastreuses sur de nombreux pays de l'OCI, hissant ainsi les questions du radicalisme et de l'extrémisme violent en tête des préoccupations de l'OCI. À cet égard, lors de la 13^{ème} session de la Conférence islamique au sommet tenue à Istanbul en avril 2016, les rois et chefs d'État et de gouvernement des États membres ont exprimé leur inquiétude devant la menace du terrorisme pour la paix et la stabilité dans plusieurs États membres et réaffirmé leur ferme condamnation des attaques terroristes odieuses et délibérées qui ont frappé les pays membres et dans diverses parties du monde. En outre, le Programme d'action OCI-2025, récemment adopté, identifie « la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme, l'extrémisme violent, la radicalisation, le sectarisme et l'islamophobie » comme un des domaines prioritaires.

Néanmoins, les pays de l'OCI ne peuvent faire face au radicalisme et à l'extrémisme violent sans comprendre ces phénomènes. Or, ce n'est pas une tâche facile, car le radicalisme et l'extrémisme violent sont des ensembles très complexes de phénomènes, englobant une multitude de questions aux causes et conséquences très diverses. La vague actuelle de radicalisme et d'extrémisme violent diffère fortement de celles observées dans le passé. Les groupes extrémistes radicaux et violents se sont servis d'une interprétation totalement erronée des concepts islamiques pour élaborer des discours religieux. Ces discours religieux se trouvent au centre de cette vague actuelle de radicalisme et d'extrémisme violent. Cette situation touche surtout les pays de l'OCI et, de ce fait, ces pays sont devenus le principal théâtre de cette vague.

Des mesures de sécurité rigoureuses ne sont pas suffisantes pour contrer ce fléau. Le radicalisme et l'extrémisme violent ont pour causes les privations relatives, l'inefficacité du gouvernement à fournir des services à la population et la perception de la corruption de l'État. Il est essentiel de comprendre les causes profondes du radicalisme et de l'extrémisme violent et de réduire - ou mieux encore - d'éliminer ces causes profondes si l'on souhaite que les efforts pour lutter contre le radicalisme et le terrorisme aboutissent. En outre, les pays de l'OCI doivent bien appréhender les impacts économiques et sociaux afin de développer leurs capacités et leur résilience face à l'extrémisme violent. Un des moyens efficaces de lutter contre l'extrémisme violent est l'existence de canaux d'engagement des citoyens, ne serait-ce que pour développer l'engagement public et la responsabilité civique. En l'absence de cela, la violence et l'extrémisme deviennent des vecteurs de changement plus attrayants.

De même, la lutte contre la radicalisation globale doit commencer par les institutions sociales essentielles, y compris la famille et les programmes d'enseignement. Dans ce contexte, rien ne doit être négligé. La promotion d'une politique de plus en plus participative pourrait être un objectif à privilégier. Les programmes d'études exigent un examen et une révision approfondis afin d'assurer un enseignement sain et d'identifier les discours idéologiques qui pourraient servir de base à la radicalisation dans le futur. Il convient également de mettre l'accent sur l'inculcation de programmes d'études dans un esprit de réflexion critique et

d'enquête indépendante, afin de contrecarrer les discours démagogiques et simplifiés sur les émotions et la pensée de groupe souvent utilisés par des agents radicalisant. Cela peut se faire par l'étude de la pensée critique et créative, de la rhétorique et de la logique et par l'inclusion saine et équilibrée des sports de compétition dans les filières éducatives, entre autres moyens d'expression.

Si on prend du recul et qu'on examine le rôle de la radicalisation dans la promotion de l'extrémisme violent en soi, il convient de noter que tous les processus de radicalisation efficaces visent à susciter un engagement initial facile envers un groupe extrémiste violent. Ce processus est suivi d'engagements toujours plus forts. La déradicalisation en tant qu'approche doit cibler les étapes de la radicalisation où l'intervention du modèle peut encore fournir une alternative efficace ou réalisable aux avantages matériels, émotionnels, psychologiques et sociaux que peut procurer l'appartenance à un groupe terroriste. Dans ce contexte, il est nécessaire d'adopter une stratégie dynamique qui distingue les radicaux qui sont arrivés au bout du rouleau pour des récompenses idéologiques et émotionnelles en échange de leur engagement au sein du groupe. Il est en outre nécessaire d'assurer l'adaptabilité dynamique des modèles de déradicalisation en fonction de distinctions telles que les niveaux d'éducation, les différents niveaux d'exposition et la différence déterminante entre agents réguliers et hauts responsables, au regard des différentes fonctions et rôles respectifs des uns et des autres. Ainsi, il est possible d'observer des différences au niveau de l'engagement, de l'intérêt, de l'idéologie, de la justification et peut-être des objectifs.

Le spectre de l'extrémisme violent exige des efforts sur plusieurs fronts pour y mettre fin. Dans ce domaine, le rôle des programmes adaptatifs de déradicalisation ne saurait être sous-estimé. Si les programmes étaient conçus avec des mécanismes d'examen d'adaptation efficaces, associés au partage des bonnes pratiques et des expériences individuelles des États membres, la déradicalisation pourrait considérablement contribuer à l'établissement de pratiques efficaces et d'expériences collectives. Parallèlement, il existe un certain nombre de domaines d'intérêt pour les programmes de déradicalisation qui pourraient être résolus via une coopération bilatérale ou multilatérale des pays membres de l'OCI. Il s'agit notamment d'identifier les effets du cessez-le-feu ou de la fin de l'hostilité sur le moral et la cohésion du groupe, d'identifier et de recenser les éléments déclencheurs des regrets ou du désengagement aux différents niveaux du leadership en matière de radicalité ainsi que de combiner des approches théologiques et scientifiques à une psychométrie appliquée et à des modèles ou théories unifiées du domaine psychologique. Parmi les autres points d'intérêt figurent les différences et les similitudes dans les voies de la déradicalisation entre les sujets de la déradicalisation emprisonnés et le désengagement indépendant des anciens extrémistes violents.

Enfin, grâce à une approche méthodique et critique engagée dans un effort multilatéral élargi pour relever les défis de l'extrémisme violent, un cadre de l'OCI visant à lutter contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent pourraient également être utiles pour établir des liens en vue de la conjugaison des efforts afin de mettre en évidence une praxis

réaliste basée sur des méthodes interopérables et reproductibles permettant non seulement de faire reculer la radicalisation, mais aussi de projeter et de provoquer un éclatement interne des groupes extrémistes et de déstabiliser leurs bases de soutien.

CHAPITRE TROIS

Conflits dans les pays de l'OCI : Facteurs, impacts et vulnérabilités

Les conflits violents de l'après-guerre froide ont ravagé de nombreuses sociétés, entraînant la mort et la destruction, l'effondrement d'États faibles, l'insécurité locale et internationale et un cercle vicieux de sous-développement, d'instabilité et d'agression. La région de l'OCI, plus que toute autre partie du monde, a été durement touchée par les conflits et la violence organisée. Les conflits violents qui sévissent dans certains pays de l'OCI constituent une menace majeure pour la paix et la sécurité dans la région. Parmi eux, le Mozambique, la Syrie, le Yémen, l'Irak, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Soudan, la liste est longue et déconcertante.

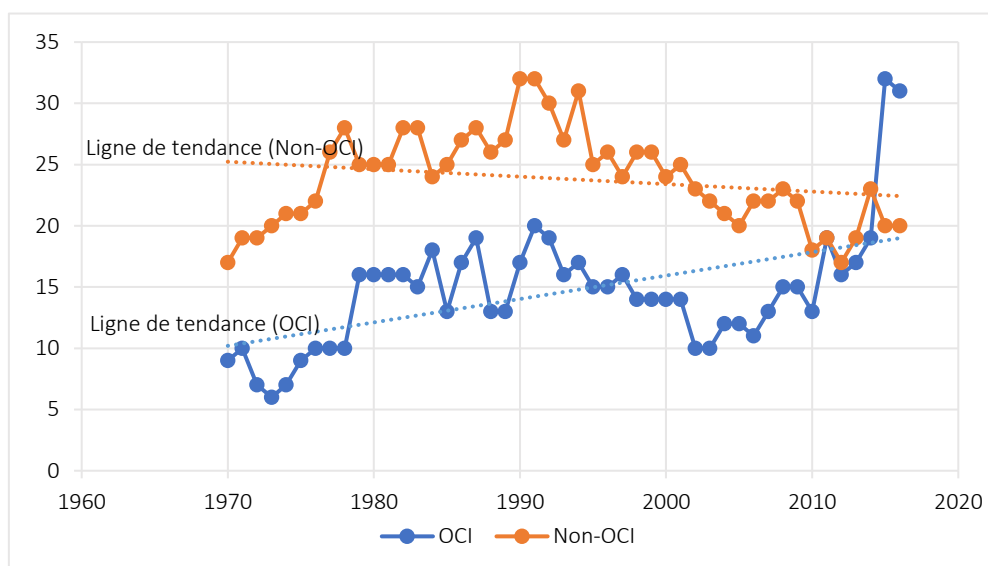
Dans ce contexte, ce chapitre est consacré à l'identification des facteurs et des impacts des conflits violents dans les pays de l'OCI, ainsi que des vulnérabilités des pays de l'OCI aux conflits, étant entendu que les conflits violents sont causés par une variété de facteurs, qui sont souvent interconnectés, entrelacés et complexes. Ainsi, ce chapitre contourne les pièges d'une approche simpliste et réductionniste et analyse les conflits violents en recourant à une approche intégrée et multidimensionnelle couvrant les contextes économiques, politiques, sociaux et culturels des conflits violents.

3.1 Évolution des conflits dans les pays de l'OCI

De nombreux académiciens et praticiens reconnaissent maintenant que les conflits violents sont causés par une variété de facteurs. Les types de conflits varient également selon les causes et les acteurs des conflits. Dans la littérature, on distingue quatre types de conflits : (1) Un conflit armé extrasystémique survient entre un État et un groupe non étatique en dehors de son propre territoire ; (2) un conflit armé interétatique survient entre deux États ou plus ; (3) un conflit armé interne survient entre le gouvernement d'un État et un ou plusieurs groupes d'opposition internes sans intervention d'autres États ; (4) un conflit armé interne internationalisé survient entre le gouvernement d'un État et un ou plusieurs groupes d'opposition internes avec l'intervention d'autres États (parties secondaires) dans un ou les deux camps.

Nonobstant la diminution des guerres interétatiques au cours des dernières décennies, les conflits armés et la violence organisée continuent de menacer gravement la vie des populations dans la plupart des régions du monde (GPPI, 2017). En ce qui concerne les pays de l'OCI, le nombre de conflits armés affiche une tendance à la hausse (graphique 3.1). En 2016, sur les 51 conflits enregistrés dans le monde, 31 se sont produits dans les pays de l'OCI, dont la majorité étaient des conflits internes internationalisés

Graphique 3.1: Évolution des conflits



Source: Calculs du personnel de SESRIC fondés sur la Base de données Uppsala sur les conflits.

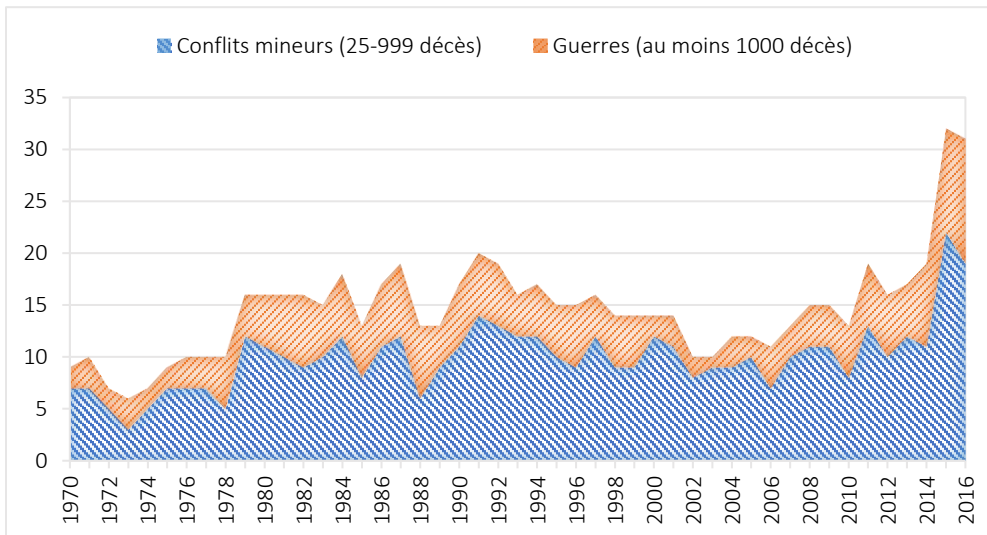
et des conflits internes. La principale caractéristique des conflits observés en 2016 est l'existence d'une opposition au système politique, économique ou idéologique de l'État, ce qui a amené de nombreux groupes armés à s'engager dans une lutte violente pour apporter un changement au système. Toutefois, la motivation de ces groupes armés n'est pas globalement uniforme et il existe une distinction claire entre les motivations des groupes armés actifs dans les pays de l'OCI et celles des groupes armés actifs ailleurs. Dans les pays non membres de l'OCI, les groupes armés sont principalement motivés par des idéologies alors que dans les pays de l'OCI, les groupes armés sont largement motivés par le désir d'établir un nouveau système politique basé sur leur compréhension spécifique de l'Islam. Cette volonté peut être observée dans les cas suivants : Algérie (Al-Qaïda au Maghreb islamique-AQMI), Mali (groupes djihadistes dans le nord), Nigeria (Boko Haram), Somalie (Al-Shabaab), Afghanistan et Pakistan (Al-Qaïda et Taliban), Yémen (Al-Qaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA) et al-Houthis), Irak (EIIL), Syrie (EIIL et Front Al-Nusra).

L'intensité des conflits dans les pays de l'OCI ne cesse de croître depuis 2003 (graphique 3.2), ce qui correspond à l'année de l'invasion de l'Irak par les États-Unis. S'agit-il d'une simple coïncidence ou résulte-t-il d'une causalité entre l'invasion de l'Irak en

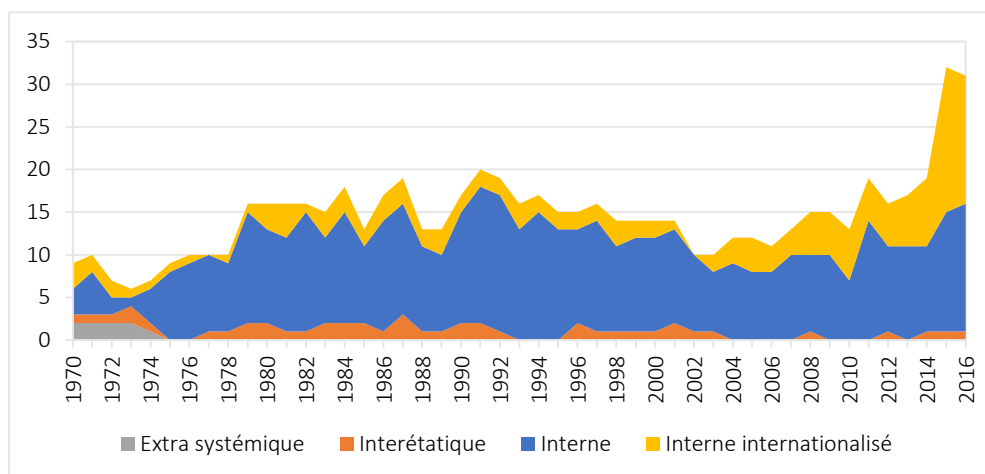
2003 et l'intensité croissante des conflits dans les pays de l'OCI ? Peu importe la réponse, une chose est sûre : ces conflits de grande intensité entraînent d'énormes souffrances humaines et une destruction généralisée et laisseront ces pays paralysés pour de nombreuses années à venir.



Graphique 3.2: Intensité des conflits dans les pays de l'OCI



Source: Calculs du personnel de SESRIC fondés sur la Base de données Uppsala sur les conflits.

Graphique 3.3: La nature des conflits dans les pays de l'OCI

Source: Calculs du personnel de SESRIC fondés sur la Base de données Uppsala sur les conflits.

La nature des conflits dans les pays de l'OCI a considérablement changé au cours des quinze dernières années. Le nombre de conflits internes internationalisés a augmenté dans les pays de l'OCI depuis 2002-2003 (graphique 3.3). Cela indique que plusieurs pays de l'OCI sont devenus un champ de bataille pour de nombreuses puissances régionales et internationales qui se battent directement ou par procuration.

La nature, l'intensité et la fréquence des conflits ont changé au cours des dernières décennies, passant généralement de guerres directes entre États à diverses formes de violence « interne » ou intra-étatique. Ce fait démontre que les multiples causes potentielles de conflit et de violence armée dans les pays de l'OCI doivent être examinées de manière intégrée. Cette approche peut englober des mesures globales de prévention de la violence et de lutte contre la criminalité. Ceci contribuera à renforcer la paix et la sécurité dans la région de l'OCI.

3.2 Facteurs et effets des conflits dans les pays de l'OCI

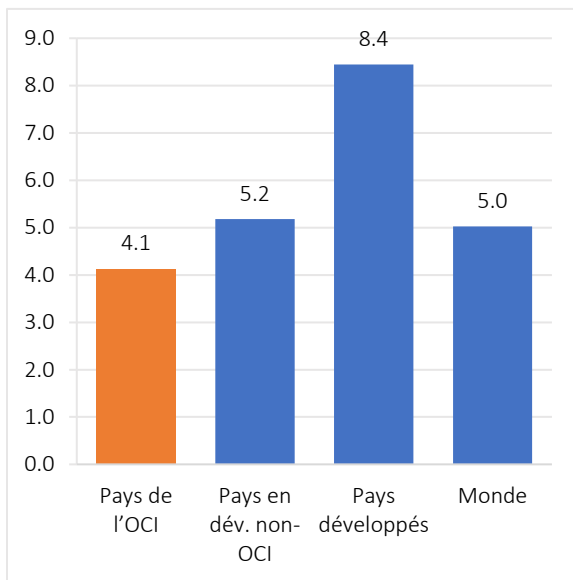
Les facteurs et les effets des conflits ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils sont inextricablement liés et, dans de nombreux cas, les lignes de démarcation entre eux sont floues. Les conflits violents dans les pays de l'OCI sont causés et résultent de facteurs interconnectés, comme les problèmes d'État, les frontières artificielles, les quasi États, l'exclusion politique et sociale, les inégalités et les économies sous développées. Les sous-sections suivantes évaluent les multiples facteurs et effets de l'extrémisme violent au sein de l'OCI et examinent le rôle de catalyseur qu'ils jouent dans les conflits de la région.

3.2.1 Les inégalités et l'exclusion

Beaucoup de ces facteurs trouvent leur origine dans les déficits de développement (PNUD, 2011). Cela suggère que les acteurs du développement ont de nombreuses possibilités pour contribuer à briser les cycles de la violence armée et de créer des cycles vertueux de paix et de développement. Dans de nombreux cas, les questions d'inégalités politiques et économiques sont étroitement liées aux conflits. Ces questions sont considérées à la fois comme les facteurs et les effets des conflits.

Une hypothèse déterminante concernant les causes des conflits violents porte sur la

Graphique 3.4: L'égalité des chances



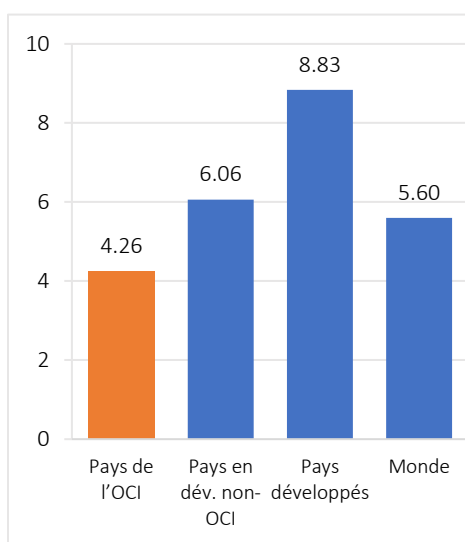
Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'Indice de transformation Bertelsmann (BTI) 2018

présence d'inégalités. Cette théorie repose sur l'idée que lorsque les différences sociales coïncident avec les différences économiques et politiques entre les groupes, cela peut causer un profond ressentiment qui peut se solder par une lutte violente (Stewart, 2011). Dans la région de l'OCI, l'émergence d'inégalités particulières est un facteur qui est susceptible de contribuer à l'instabilité, aux conflits et à la violence. Selon l'Indice de transformation Bertelsmann (Bertelsmann Transformation Index, BTI), le degré d'égalité des chances dans la région OIC demeure une préoccupation majeure (graphique 3.4). Dans les zones de conflit de l'OCI, les pays tels que l'Irak, le

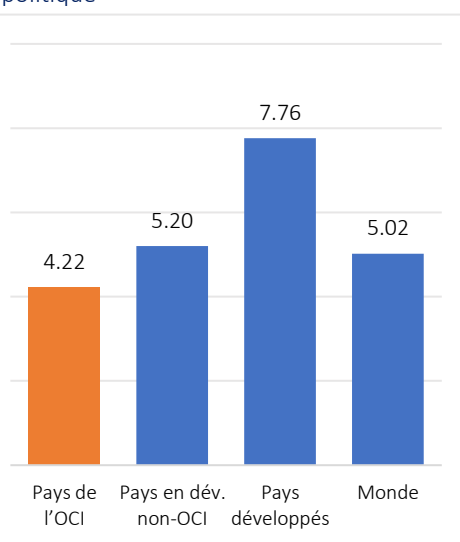
Yémen et l'Afghanistan sont classés avec des scores très faibles en termes d'égalité des chances (graphique 3.4). Outre la présence d'inégalités, l'exclusion politique et sociale peut aussi être un puissant facteur de bouleversement menant à un conflit. Dans les pays de l'OCI, l'exclusion politique et sociale est inextricablement liée aux conflits violents dans la mesure où celle-ci peut saper la confiance sociale et entraîner l'instabilité, les conflits et la violence.

La participation politique reflète principalement la capacité de former des partis politiques indépendants ou des groupes civils indépendants et d'y adhérer, ainsi que la possibilité de tenir des élections libres et régulières. L'intégration politique et sociale reflète également l'existence d'un système de partis stable et solide pour faire valoir les intérêts sociaux, d'associations de médiation entre la société et le système politique et de normes et procédures démocratiques fortement approuvées par les citoyens. Le niveau de participation politique et d'intégration politique et sociale dans les pays de l'OCI est plutôt faible par rapport aux autres groupes de pays, comme le montrent respectivement les graphiques 3.5 et 3.6. Cette réalité a rendu les pays de l'OCI vulnérables aux troubles, comme nous avons pu le constater dans un certain nombre de pays de l'OCI depuis le début du Printemps arabe en 2011.

Graphique 3.5: La participation politique



Graphique 3.6: L'intégration sociale et politique

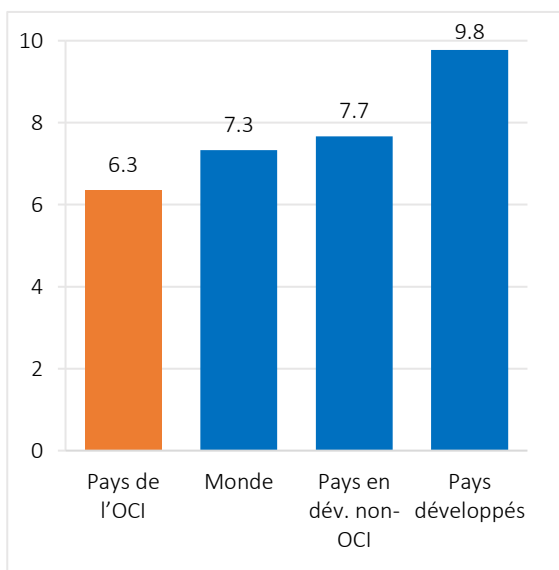


Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'Indice de transformation Bertelsmann (BTI) 2018

Les problèmes e l'« étaticité »

La plupart des conflits apparus depuis le milieu des années 1990 ont éclaté dans des États faibles qui ont connu des conflits à répétition. La faiblesse des institutions n'est pas seulement l'un des facteurs de conflits ; elle est aussi le résultat de conflits violents et de fragilités. Cela est dû à la pression accrue sur les institutions politiques et aux tensions sociales qui prennent souvent de l'importance à la suite de conflits violents.

Graphique 3.7: L'étatité



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'Indice de transformation Bertelsmann (BTI)2018

Par définition, l'*étatité* est le degré auquel un État peut remplir les fonctions qui lui incombent. Pour ce qui est de la région de l'OCI, l'indice BTI de l'*étatité* - qui évalue le monopole de l'usage de la force, l'identité nationale et l'ingérence des éléments religieux, l'administration fondamentale - indique que la performance des pays membres de l'OCI a reculé d'environ 5 % au cours de la dernière décennie. Le graphique 3.7 indique que le score moyen des pays de l'OCI en matière d'*étatité* est de 6,3, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale de 7,3 et aux moyennes des autres groupes de pays (qui varient entre 7,7 et 9,8). Comme le montre le graphique 3.8, les pays de l'OCI en conflit comme la Libye, la Somalie, le Soudan et le Yémen ont connu une détérioration. Ces pays témoignent de la forte corrélation qui existe entre le faible degré d'*étatité* et les conflits. Certes, ce ne sont pas tous les États en conflit qui sont des États faibles, mais la plupart d'entre eux - dont les capacités administratives et étatiques sont faibles - sont en conflit dans la région de l'OCI.

Tandis que les conditions de sécurité se détériorent dans les États faibles, ce sont ces mêmes États affaiblis qui portent la responsabilité première du maintien de la sécurité et de la prévention des conflits. Pour assumer cette responsabilité, chaque État a besoin d'institutions capables de gérer les tensions sociopolitiques et d'éviter une escalade de la violence. Néanmoins, les États qui ne parviennent pas à gérer de telles tensions sont aussi ceux dont les institutions politiques sont les plus faibles et qui sont les moins susceptibles de trouver les moyens de réconcilier efficacement les conflits nationaux.

Encadré 3.1: Comprendre les conflits dans les pays de l'OCI : la montée du sectarisme

Au cours de la dernière décennie, un certain nombre de pays de l'OCI ont été confrontés à la menace d'une rupture ou d'un engagement continu dans des conflits armés soutenus par des interventions extérieures et la domination des groupes radicaux. Les conflits actuels, tels que ceux de la Syrie, de l'Irak et du Yémen, soulignent également la pertinence contemporaine de l'examen critique du sectarisme dans les pays de l'OCI.

Les musulmans sunnites et chiites vivent en paix ensemble depuis des siècles. En effet, dans de nombreux pays, il est courant que les membres des deux sectes se marient entre elles et prient dans les mêmes mosquées. Ils partagent la même foi en le Coran et les paroles du prophète Mahomet et accomplissent des prières similaires, bien qu'ils diffèrent dans leurs rituels et leur interprétation de la loi islamique.

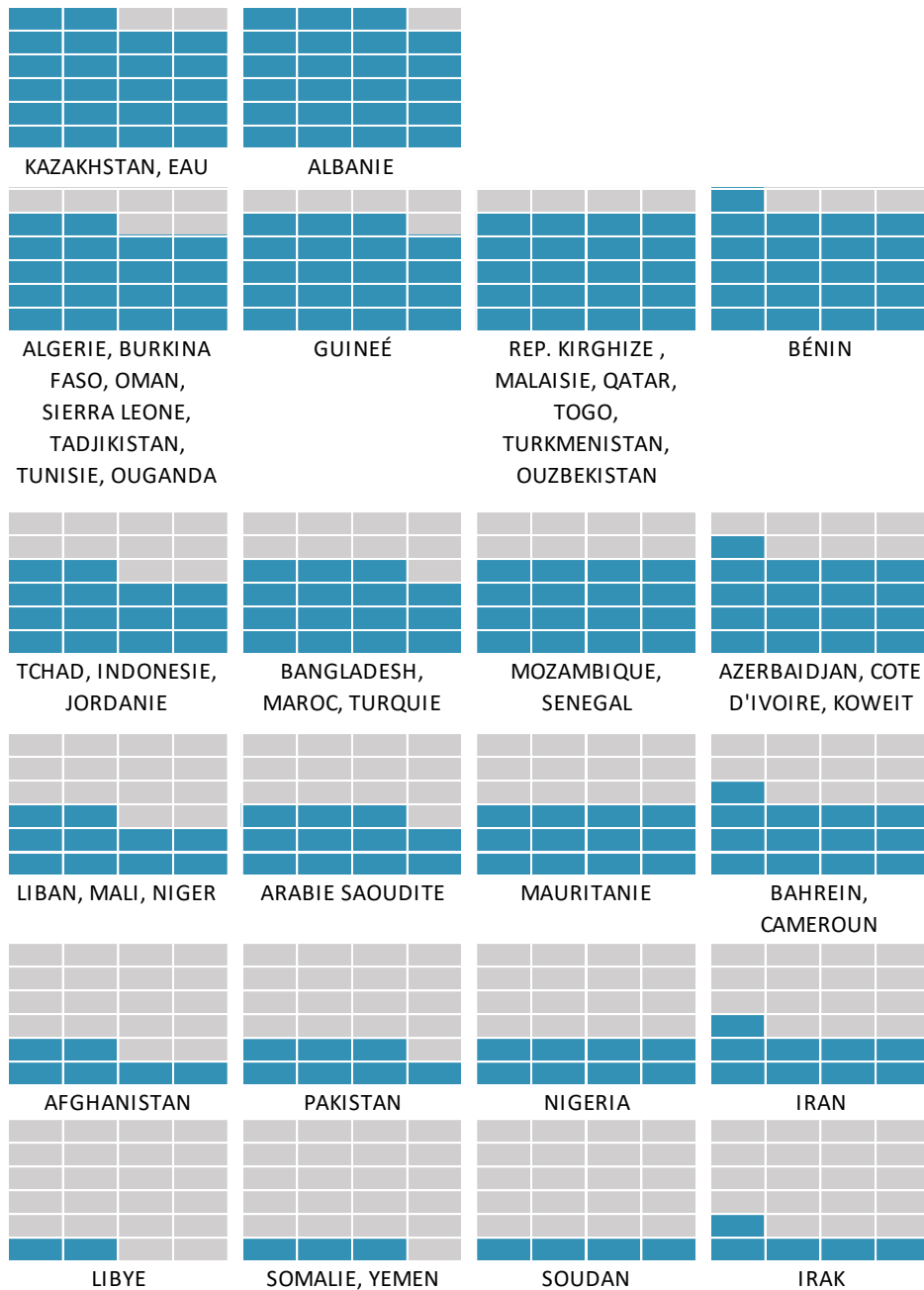
Néanmoins, depuis l'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003, les sentiments sectaires ont progressé dans la région. L'occupation américaine a également institutionnalisé une forme rudimentaire de consociationnalisme ethno-sectaire. Avec les soulèvements déclenchés en 2011, la région de l'OCI a assisté à la renaissance de la « problématique sectaire ». Les soulèvements de 2011 ont entraîné une escalade des tensions sectaires et de nouveaux conflits dans certains pays de l'OCI. Particulièrement dans la région du Moyen-Orient, la division sectaire s'est intensifiée après les soulèvements populaires. Dans la région, la politisation du sectarisme a transformé des conflits déjà tumultueux en un nouveau conflit sectaire.

Actuellement, il semble que les discours sectaires suscitent un puissant appel de ralliement à la mobilisation populaire, qui est souvent mise à profit et exploitée par divers acteurs impliqués dans les conflits aux fins de la poursuite de leurs objectifs stratégiques et politiques. En outre, la politisation de la religion et l'instrumentalisation des différences doctrinales aggravent les conflits et les crises, où les acteurs suscitent délibérément des craintes pour tenter de maintenir leur emprise sur le pouvoir. L'incertitude, la peur, les difficultés économiques et la violence sont aussi à l'origine des conditions toxiques qui permettent à la mobilisation sectaire de s'amplifier.

Il est évident que la rhétorique sectaire d'en haut et d'en bas est désormais une tendance idéologique dominante dans l'OCI. Pourtant, il est important de noter que le sectarisme est généralement la conséquence, et non la cause, d'une grande variété de tensions entre les États, tribus, identités régionales, classes et groupes ethniques, ou entre les nantis et les démunis dans une société. Ainsi, les pays de l'OCI doivent songer à des politiques intégrées, mettant davantage l'accent sur les risques socio-économiques et politiques que sur la montée du sectarisme dans la région.

Sources: USIP (2013) et NAOC (2015).

Graphique 3.8: L'état de l'OCI des pays membres de l'OCI



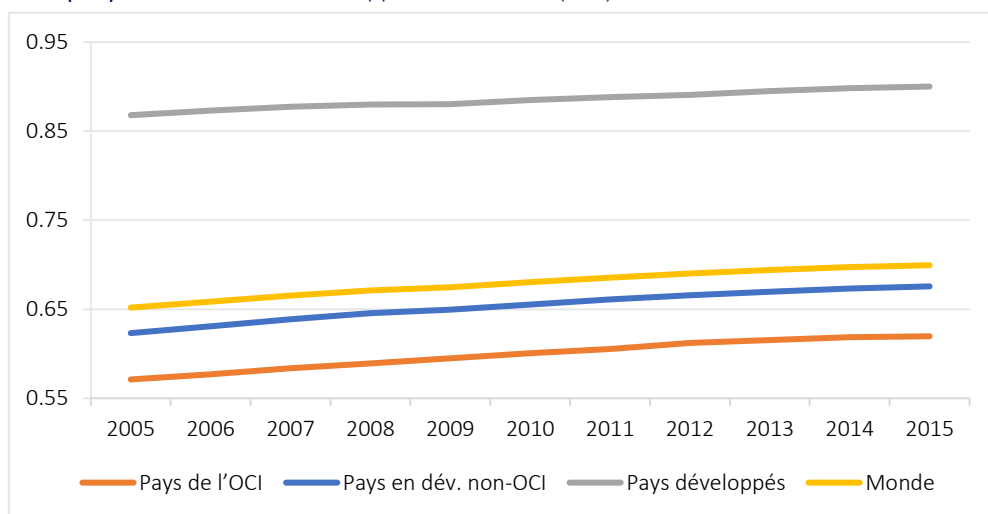
Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur l'Indice de transformation Bertelsmann (BTI) 2018

3.2.2 Le dénuement humain

Les conflits ont un impact considérable sur la vie et la dignité humaines. Les États faibles et touchés par des conflits se développent plus lentement que ceux dont les institutions sont plus solides. De même, les communautés qui connaissent des niveaux élevés de violence et d'instabilité politique dans un pays ou une région sont les moins susceptibles de voir leurs moyens de subsistance s'améliorer. Ce sont elles qui souffrent du manque d'accès aux opportunités et aux services économiques et sociaux.

Le graphique 3.9 illustre le niveau actuel de développement humain dans les pays de l'OCI tel que mesuré par l'indice de développement humain (IDH). Bien que les pays de l'OCI aient amélioré leur IDH entre 2005 et 2015, une plus grande part des pays de l'OCI affichent encore un faible niveau de développement humain par rapport aux autres groupes de pays. La majorité des pays de l'OCI ayant un IDH faible ont connu ou connaissent des conflits majeurs.

Graphique 3.9: Indice de développement humain (IDH)



Source: Calculs effectués par le personnel de SESRIC basé IDH-2018

L'exposition aux conflits affecte les gens sous plusieurs aspects, allant des meurtres et blessures directs aux effets plus subtils, mais persistants et irréversibles sur les services publics comme l'éducation, la santé et la nutrition.

Le système éducatif est également gravement affecté par les conflits violents. Dans de nombreux pays touchés par des conflits, le niveau d'instruction des enfants est entravé par l'exposition à la violence. Les pays touchés par des conflits regroupent plus de 20 % de tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire, mais représentent environ la moitié des enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire (UNESCO, 2011, 2013). Le risque d'abandon scolaire des jeunes enfants est également beaucoup plus élevé dans les pays touchés par des conflits qu'ailleurs dans le monde : seuls 65 % des enfants de ces pays

accèdent en dernière année du primaire, contre 86 % pour les pays à faibles revenus (Justino, 2014). Les recherches ont notamment montré les effets néfastes de l'exposition aux conflits en termes de réduction du nombre d'années passées à l'école et de réduction de la progression scolaire (Akresh & De Walque, 2008). Il a été démontré que ces effets ont à leur tour une incidence considérable sur les perspectives d'avenir des enfants touchés, y compris l'accès au marché du travail, les revenus et la santé à l'âge adulte, ce qui peut aggraver les risques associés au déclenchement ou à la reprise de conflits violents (Justino, Leone et Salardi, 2013).

Un autre aspect du dénuement humain concerne le domaine de la santé. Les conflits fragilisent les systèmes de santé et détériorent les infrastructures sanitaires. La plus grande vulnérabilité d'un pays en situation d'urgence est la santé et le bien-être de sa population et de ses collectivités. Les conflits compromettent la continuité et la durabilité des services du secteur de la santé et annihilent de nombreuses années de développement de ce dernier. Les conflits sont aussi facteurs de pauvreté et de déplacement de population, ce qui a pour conséquence la concentration des populations humaines dans des conditions de nature à provoquer des flambées épidémiques majeures. Dans la foulée des troubles politiques et du conflit armé au Mali en 2012, par exemple, l'OMS a enquêté sur l'état des établissements et services de santé dans les 60 districts sanitaires du pays. Le conflit a provoqué des déplacements massifs de population, soit 300 000 personnes déplacées à l'intérieur (PDI) et 174 000 réfugiés enregistrés. L'accès aux soins de santé a été affecté par la destruction et le pillage d'installations, d'équipements et de fournitures sanitaires, le départ des prestataires de soins publics et des ONG et la suspension des programmes de santé prioritaires. Les résultats ont montré que près d'un établissement de santé sur cinq était au moins partiellement endommagé, avec des disparités régionales notables. Dans la région de Kidal, la région la plus durement touchée, près de la moitié des établissements de santé étudiés ont été complètement détruits et 71 % ont cessé de fonctionner. Dans les régions du Nord, les services de base de laboratoire et de banque de sang et les soins obstétricaux d'urgence ont également été réduits à presque rien (OMS, 2015).

Les conflits armés sont le principal facteur de prolongation des besoins humanitaires. Les crises se prolongent également et les niveaux de déplacement sont sans précédent en raison notamment de l'absence de solutions politiques durables. La majorité des personnes nécessitant une aide humanitaire vivent dans des zones touchées par le conflit (OCHA, 2016). Les personnes forcées d'émigrer sont souvent confrontées à des dangers mettant leur vie en danger lors du transit et de l'exploitation à leur destination, ainsi que des barrières culturelles et linguistiques, de la discrimination, de l'exclusion et de la violence (IFRC, 2012). Il est possible qu'elles ne soient plus en contact avec leurs familles et leurs communautés et subissent de sérieuses pertes socio-économiques et s'appauvrissent, les femmes et les enfants étant particulièrement exposés.

Alors que de nombreux migrants se déplacent volontairement en quête de meilleures opportunités économiques et de modes de vie différents, les conflits et les oppressions entraînent des situations de déplacement soudain et forcent les gens à se déplacer à l'intérieur ou même au-delà des frontières, une situation décrite comme une migration en situation de crise. Le terme « migration en situation de crise » a été inventé pour décrire le mouvement temporaire ou permanent à l'intérieur et entre des frontières en réponse à ou en prévision de situations d'urgence.

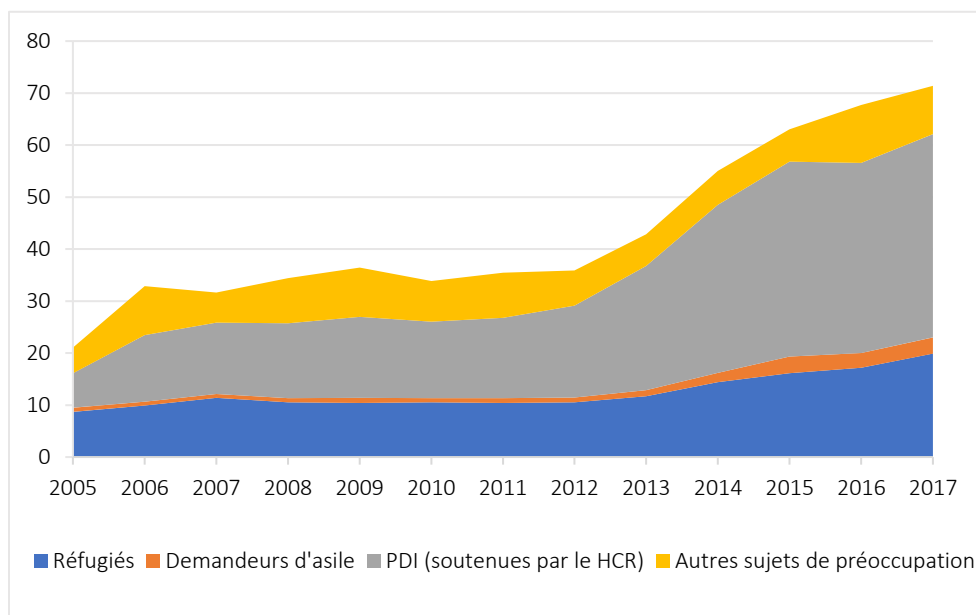


PLUS DE
25 MILLIONS
DE DÉPLACÉES DANS LES PAYS
DE L'OCI



Les conflits armés sont à l'origine aujourd'hui la majorité des déplacements de populations civiles à l'intérieur ou à travers les frontières, en particulier en Syrie, l'Afghanistan et l'Irak. Au total, les conflits et la violence représentent environ 60 % de la migration forcée (FICR, 2012). L'instabilité politique, la faiblesse de la gouvernance et la répression de l'État, en tant que sources de crises humanitaires, sont parmi les principaux facteurs forçant des milliers de personnes à fuir au-delà des frontières, comme ce fut le cas en Libye et en Somalie.

Graphique 3.10: Les déplacements dans le monde



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur le HCR

Le graphique 3.10 montre la tendance des déplacements dans le monde au cours de la dernière décennie. Il y a une nette tendance à la hausse du nombre de personnes déplacées au cours de la période considérée. Selon le HCR, 71,4 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde en 2017. Dont 19,9 millions sont des réfugiés, 39,1 millions des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et 3,9 millions des demandeurs d'asile. La Turquie est le plus grand pays d'accueil de réfugiés avec plus de 3,5 millions de réfugiés, suivie par l'Ouganda, le Pakistan, le Liban et l'Iran (HCR, 2017).

3.2.3 L'effondrement économique

Le conflit, c'est « le développement à l'envers ». Un faible niveau de développement entraîne des conflits et les conflits entraînent à leur tour des niveaux de développement encore plus faibles. Les griefs et l'opportunisme exacerbés créés par les conflits armés sont le fondement d'une reprise du conflit. Si l'exposition aux conflits affecte les populations et les pays de plusieurs manières, on observe cependant une incidence considérable des conflits dans le domaine économique. Les conflits sont susceptibles de causer la destruction physique de la capacité de production, des infrastructures, des usines, des machines, de la capacité de production agricole, la destruction physique des terres et des dépenses militaires plus élevées. Outre ces effets directs, on peut observer une nouvelle détérioration des activités économiques en raison de répercussions sur d'autres facteurs tels que la fuite des capitaux, la dislocation de la main-d'œuvre, le découragement de nouveaux investissements étrangers, la fuite des cerveaux et la réduction du commerce. Une baisse des facteurs de productivité totale due à une réduction de l'efficacité économique et à l'absorption des technologies se manifeste par une contraction de la production, une accélération de l'inflation, une perte des réserves et un affaiblissement des systèmes de financement (Sab, 2014).

La relation interdépendante et complexe entre conflit et effondrement économique est largement reconnue (McIntosh & Buckley, 2015). Tandis que les conflits prolongés engendrent une détérioration de la capacité de production humaine et physique d'une économie, la mauvaise gestion économique et la mauvaise gouvernance contribuent eux aux facteurs conduisant au déclenchement du conflit (Ncube et Jones, 2013). En outre, les ressources publiques sont détournées des activités productives et des services sociaux au profit de la défense et des financements militaires. On observe également un délaissement des activités économiques vulnérables à la guerre (p. ex. la construction, la finance et la fabrication) au profit d'activités moins vulnérables mais aussi moins productives, comme l'agriculture de subsistance (Costalli et al., 2014).

Tableau 3.1: Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant dans certains pays de l'OCI (en pourcentage)

Date de début et de fin du conflit	Pré-conflit (%)	Nombre d'années de conflit	En conflit (%)	Nombre d'années post-conflit	Post-conflit (%)
Afghanistan 1978-2001	2,6	24	-6,5	6	10,4
Azerbaïdjan 1991-1994	-2,2	4	-17,8	13	9,4
Tchad 1965-1990	...	26	-0,3	17	2,3
Liban 1975-1990	0	16	-5	17	3,7
Mozambique 1976-1992	1,6	17	-1,4	15	5,3
Sierra Leone 1991-2001	-0,1	11	-7,3	6	8
Tadjikistan 1992-1997	-2,3	6	-15,2	10	7,1
Ouganda 1979-1991	-1	13	-2	16	2,9
Côte d'Ivoire 2002-2003	-0,6	2	-3,2	4	-0,1
Guinée-Bissau 1998-1999	0,4	2	-13,2	8	-3,2

Source: Banque mondiale (2016).

En dépit des liens entre deux dynamiques, les caractéristiques de la croissance économique et des conflits diffèrent considérablement selon les contextes (McIntosh et Buckley, 2015). Les recherches révèlent que les conflits entraînent une détérioration des variables macroéconomiques, quoique leur ampleur varie considérablement d'un pays à l'autre. Le tableau 3.1 fait état de la croissance annuelle moyenne du revenu par habitant dans certains pays de l'OCI durant les périodes de conflit et d'après-conflit, ce qui révèle de grandes variations entre les pays. La Banque mondiale (2016) estime que la restauration de l'infrastructure libyenne coûtera 200 milliards de dollars au cours des dix prochaines années. On estime qu'à la mi-2014, les dommages causés au stock de capital en Syrie se situaient entre 70 et 80 milliards de dollars. Les conflits sont aussi susceptibles d'avoir des répercussions sur les pays voisins dépendamment, entre autres, du niveau d'intégration économique avec le pays en conflit, de la situation économique initiale et des caractéristiques des réfugiés. Le coût du conflit syrien pour les cinq pays voisins (Turquie, Liban, Jordanie, Irak et Égypte) est estimé à 35 milliards de dollars en production, soit l'équivalent du PIB syrien en 2007 (Banque mondiale, 2016). Les conflits peuvent détruire considérablement les actifs et les capacités productives. Le redressement économique après une crise est tributaire de plusieurs facteurs et la vitesse de la reprise varie considérablement d'un pays à l'autre. Les études montrent que le développement économique et institutionnel du pays, la structure de l'économie, la durée de la guerre et l'engagement de la communauté internationale sont quelques-uns des facteurs importants pour le redressement post-conflit (Sab, 2014). Il est également impératif de promouvoir la résilience des infrastructures vitales, y compris les installations sanitaires et éducatives, en plus des réseaux de transport, d'énergie, d'eau et de communication, qui peuvent être sérieusement endommagés par des conflits.

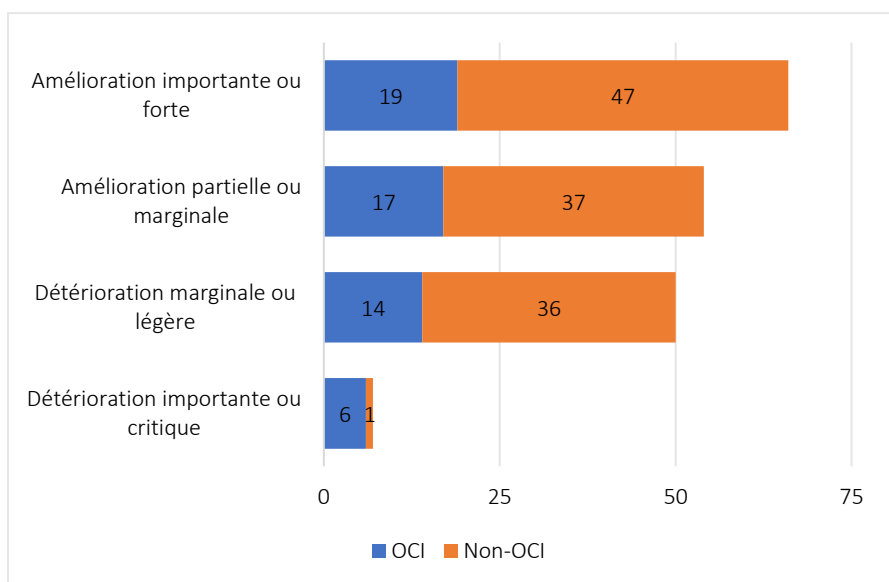
3.3 Des vulnérabilités aux conflits

Les efforts déployés par les chercheurs pour mesurer de manière quantitative la vulnérabilité des pays aux conflits tendent à se concentrer sur quatre grandes catégories : sociale, économique, gouvernance et sécurité. En outre, les ressources naturelles, la fragmentation ethnique, les facteurs démographiques, le déni des besoins humains de base, l'environnement sécuritaire, la criminalité et certaines questions transfrontalières ont des effets sur la vulnérabilité aux conflits. Compte tenu de cette multiplicité de causalité potentielle concernant la vulnérabilité aux conflits, diverses mesures sont élaborées pour évaluer la vulnérabilité des pays aux conflits.

Le rapport se fonde sur l'indice des États fragiles (IEF) élaboré par le Fonds pour la paix comme mesure de la vulnérabilité. L'indice n'est pas conçu pour prévoir les situations de violence ou d'effondrement d'États. Il vise plutôt à mesurer la vulnérabilité d'un État au risque d'effondrement ou de conflit. L'indice est établi en classant les États souverains selon douze indicateurs de vulnérabilité des États - quatre sociaux, deux économiques et six politiques. Un État est vulnérable lorsqu'il est perçu comme ayant failli à certaines des conditions et responsabilités fondamentales d'un gouvernement souverain. Les attributs suivants, proposés par le Fonds pour la paix, sont souvent employés pour caractériser un état vulnérable :

- la perte du contrôle de son territoire ou du monopole de l'usage légitime de la force physique sur celui-ci,
- l'érosion de l'autorité légitime de prendre des décisions collectives,
- l'incapacité de fournir des services publics, et
- l'incapacité d'interagir avec d'autres États en leur qualité de membre à part entière de la communauté internationale.

Depuis sa publication en 2005, un nombre non négligeable de pays de l'OCI occupent des rangs élevés. Parmi les 20 premiers États de la liste des États les plus vulnérables, les États de l'OCI constituent plus de la moitié. Néanmoins, au cours de la dernière décennie, de nombreux pays de l'OCI ont connu une amélioration remarquable en matière de vulnérabilité aux conflits. Tel qu'illustré dans le graphique 3.11, 19 pays de l'OCI ont enregistré une amélioration significative ou très nette, tandis que 17 d'entre eux ont enregistré une amélioration partielle ou marginale. D'autre part, la vulnérabilité de 20 pays de l'OCI s'est aggravée, six d'entre eux se trouvant dans une situation critique ou une détérioration extrême. Ces pays sont également tous classés au niveau « alerte » ou « avertissement ».

Graphique 3.11: Indice des États fragiles, tendances de la décennie (2008-2018)

Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur le HCR

Il convient de mentionner ici que la pauvreté n'est pas en soi une cause directe de conflit, mais que la pauvreté dans les situations de conflit ou de guerre exacerbées peut avoir diverses répercussions. Contrairement aux pays riches, les pays pauvres n'ont pas les ressources nécessaires pour répondre aux revendications pouvant être à l'origine de soulèvements armés. En outre, les forces de sécurité des pays pauvres sont généralement peu performantes et il est donc difficile de dissuader les rébellions et d'écraser celles qui ne peuvent l'être. Par contre, les conflits armés peuvent provoquer ou accentuer la pauvreté.

L'hétérogénéité ethnique étant un élément important pour accroître la vulnérabilité, ses effets sur le développement économique peuvent également être considérables. Un nombre croissant d'études montrent que les différences dans la diversité ethnique d'un pays à l'autre peuvent expliquer en grande partie les différences dans les politiques publiques, l'instabilité politique et d'autres facteurs économiques associés à la croissance à long terme (Easterly et Levine, 1997) et qu'un niveau élevé de diversité ethnolinguistique implique un niveau d'investissement moindre (Mauro, 1995). La diversité ethnique est également susceptible d'accroître la polarisation et donc d'empêcher un accord sur la fourniture de biens publics et de créer des incitations en faveur des politiques non favorables à la croissance qui créent des avantages pour les groupes au pouvoir au détriment de la société dans son ensemble. Un examen succinct de la relation entre la part du plus grand groupe ethnique dans la population totale des pays, en tant que mesure de la fragmentation ethnique, et leurs taux moyens de croissance économique révèle que ces deux derniers sont positivement corrélés (non mentionnés ici). Cela signifie qu'une faible fragmentation ethnique accroît la probabilité

d'atteindre des taux de croissance élevés. Cependant, les effets de la diversité ethnique sur la croissance moyenne ne sont pas particulièrement marqués. On peut donc faire valoir que la fragmentation ethnique déterminée de manière exogène n'a pas de conséquences graves pour la croissance économique et que des résultats négatifs peuvent être évités si elle est soutenue par des politiques publiques et une stabilité politique

Dans le présent cas, les facteurs déterminants et les vulnérabilités aux conflits ne sont pas exhaustifs - il faut reconnaître qu'il existe d'autres facteurs propres aux pays et aux régions qui influent sur le degré de fragilité et de vulnérabilité des pays et des régions qui se trouvent en situation de conflit. Il faudrait que les pays de l'OCI mettent davantage l'accent sur le renforcement de la résilience aux chocs et des vulnérabilités aux conflits grâce à une approche plus intégrée et en vue d'assurer des pratiques de gouvernance plus efficaces et une meilleure collaboration. Les causes complexes de la violence ainsi que la prévention et le relèvement rapide doivent être abordés grâce aux efforts collectifs de toute la communauté de l'OCI ainsi que des partenaires internationaux actifs dans la résolution des conflits.

CHAPITRE QUATRE

Gestion des conflits : Les principaux ingrédients

Si les conflits interétatiques demeurent très limités au XXI^e siècle, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le nombre de conflits internes et de conflits internes internationalisés est en hausse. La plupart de ces conflits sont le résultat de griefs collectifs attribuables à un sentiment d'inégalité, d'exclusion et d'injustice. L'évolution de la nature des conflits se reflète également dans la manière dont les institutions et les acteurs (locaux, nationaux, régionaux et internationaux) les appréhendent.

Dans le meilleur des cas, une bonne gestion des conflits devrait aboutir à une résolution totale des problèmes à l'origine du conflit, du fait notamment d'un changement des facteurs comportementaux. Cependant, ce qui est plus courant, c'est que les parties en conflit parviennent à un règlement, comme un cessez-le-feu ou un accord de paix légal ou coutumier. Dans tous les cas, la gestion des conflits vise avant tout à mettre fin à un conflit (même s'il est temporaire), à identifier et à traiter les causes profondes des conflits et à restructurer les institutions, y compris la redistribution des ressources.

Pour ce faire, il existe toute une gamme de politiques, d'instruments et de stratégies qui font partie de la gestion des conflits. Le choix d'une politique, d'un instrument ou d'une stratégie particulière de gestion des conflits est largement laissé à la discrétion des parties au conflit - quoique quelque peu influencé par les conditions qui les entourent. Dans cette perspective, ce chapitre est consacré aux principaux ingrédients et aux méthodes les plus couramment employés dans la gestion des conflits.

4.1. Analyse des conflits et systèmes d'alerte précoce

Tel que discuté au chapitre trois, certains risques et vulnérabilités peuvent mener à des conflits violents s'ils ne sont pas atténués rapidement. Bien que ces risques soient présents dans la plupart des conflits, il est important de noter qu'ils ne rendent pas à eux seuls les conflits violents inévitables. Le début d'une flambée de violence exige un événement ou un déclencheur particulier.

Les déclencheurs de conflits sont presque toujours présents dans une société, mais ils constituent généralement la dernière étape visible d'une situation qui se détériore déjà et qui a le pouvoir de dégénérer en conflit violent si elle est mal gérée. Parmi les déclencheurs de conflits courants, on peut citer les changements de régime et les coups d'État militaires, les élections, les conflits frontaliers, les mouvements massifs de population, les catastrophes naturelles, etc. Dans une perspective d'élaboration des politiques, le principal défi consiste à soutenir la gestion et la transformation des risques et des vulnérabilités sans déclencher un conflit violent et, à cette fin, il est crucial de créer des systèmes efficaces d'alerte précoce.

L'analyse des conflits et les systèmes d'alerte précoce (SAP) constituent un élément important de l'architecture globale de prévention des conflits. Un système d'alerte précoce efficace comprend trois éléments essentiels : « (1) estimer l'ampleur et le timing des risques de menaces qui se manifestent, (2) analyser la nature de ces menaces et élaborer des scénarios plausibles, et (3) communiquer l'analyse aux décideurs. » (Woocher, 2008)

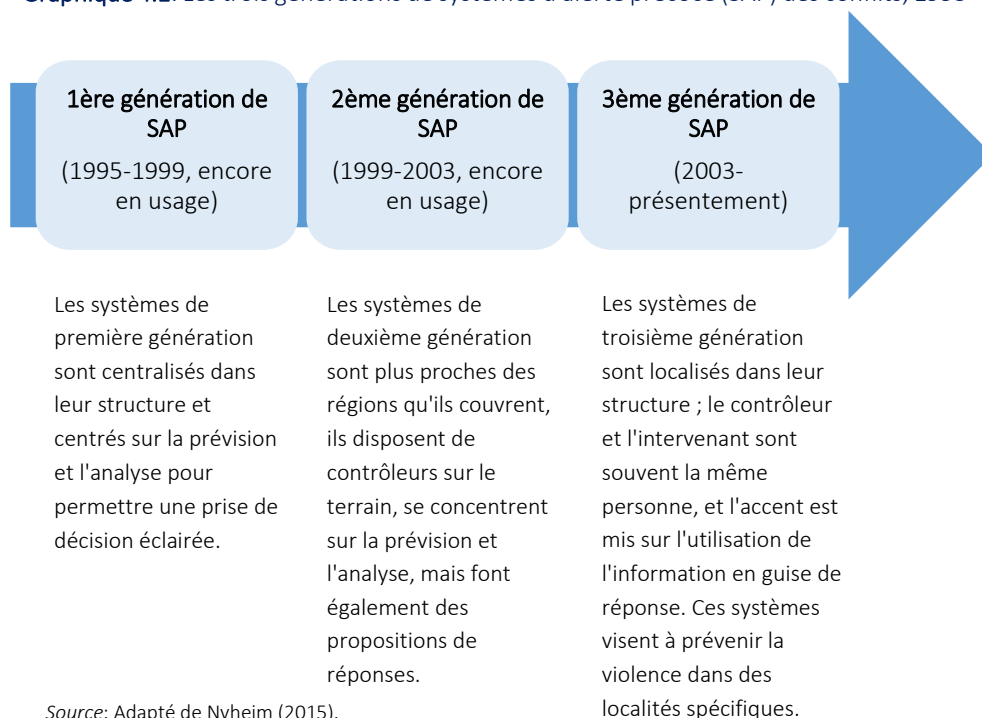
Depuis l'évolution du paysage sécuritaire due au génocide rwandais de 1994, les systèmes d'alerte précoce de conflits ont été révisés sur trois générations. Comme le montre le graphique 4.1, chaque génération de système d'alerte précoce est plus sophistiquée et plus performante que son prédécesseur (Nyheim, 2015). Au cours des trois dernières décennies, les SAP ont élargi leur champ d'action, passant de la simple prévision des conflits à l'analyse des conflits, en apportant des données pour la prise de décisions et en produisant des recommandations pour la riposte.

Les stratégies de prévention soutenues par les systèmes actuels d'alerte précoce comprennent une plus grande quantité d'informations et d'analyses sur les crises pour étayer en partie les décisions en matière de gestion des crises. Les systèmes d'alerte précoce de troisième génération sont plus efficaces dans leur capacité de prévision des crises, ce qui est dû en grande partie à des mécanismes tels que les listes de surveillance des groupes/personnes et la liste des pays « à risque » qui sont utilisés pour orienter les priorités et programmes de gestion des conflits (Nyheim, 2015). Des efforts ont également été déployés pour formuler une définition commune des problèmes des pays en crise ou touchés par un conflit, ce qui permet à de nombreux acteurs de réagir de manière cohérente aux conflits. En outre, de nouveaux instruments et mécanismes d'intervention précoce permettent aux décideurs d'envisager un large éventail d'options et de recommandations pour une intervention (Nyheim, 2015). Cela est dû en grande partie au développement de mécanismes d'alerte au niveau local permettant aux communautés et aux autorités locales

d'éviter toute flambée de violence. La plupart des organisations locales disposent de plateformes d'alerte précoce pour surveiller et analyser les conflits infranationaux et lancer des programmes personnalisés dans leurs communautés en vue de mieux répondre aux griefs fondamentaux qui risquent de déboucher sur des des violences.

L'alerte précoce est bien plus qu'une simple prédiction. Il s'agit d'une planification d'urgence visant à prévenir les situations d'urgence ou l'escalade d'un conflit violent, qui comprend trois éléments : (i) la connaissance des risques et la collecte systématique de données pour l'évaluation des conflits, (ii) les services de surveillance et d'alerte, et (iii) la capacité de réaction.

Graphique 4.1: Les trois générations de systèmes d'alerte précoce (SAP) des conflits, 1995



4.1.1. La connaissance des risques, la collecte des données et l'évaluation des conflits

La connaissance des risques et la collecte de données pour l'évaluation des conflits sont fondés sur un ensemble déterminé de variables importantes à surveiller, chacune ayant un poids d'importance prédéterminé qui est spécifique au contexte et même à la région géographique. Les systèmes de collecte de données doivent s'étendre du niveau national au niveau local et peuvent inclure des informations anecdotiques telles que des informations provenant des communautés et des ONG, des rapports dans la presse ou des données empiriques et statistiques comme les mouvements de populations. Pour recueillir et analyser ces informations, il est important de disposer d'un vaste réseau d'expertise locale et de

collaborer avec la société civile, les ONG et les organisations intergouvernementales. Parmi les facteurs qui peuvent être utilisés dans le cadre du suivi de l'alerte précoce, on peut citer les suivants :

- les changements démographiques soudains ou les mouvements de population,
- la montée des taux de chômage,
- la montée de l'intolérance et des préjugés dans la société - souvent rendus explicites dans les médias,
- les chocs économiques ou les crises financières,
- la destruction de symboles culturels ou de sites religieux,
- l'inégalité et la discrimination au sein du système juridique ou législatif de l'État,
- référendum ou élections à effets déstabilisateurs,
- l'intervention étrangère,
- les afflux de réfugiés.

4.1.2. Services de surveillance et d'alerte

Le suivi des tendances des conflits contribue à aider les gouvernements nationaux, les communautés locales ainsi que les organisations intergouvernementales à planifier l'intervention appropriée et à faciliter la planification préalable et le déploiement rapide des fournitures et du personnel, ainsi que des efforts diplomatiques en temps opportun selon l'ampleur. La couverture des systèmes d'alerte précoce dans les pays membres de l'OCI est pour le moment extrêmement faible, comme le montre le tableau 4. 1. Dans la région de l'OCI, les observatoires locaux des violences ou des conflits constituent un moyen efficace pour le suivi des tendances, des différents types de violence, du contexte et des interventions. Les observatoires nationaux ont la capacité de réunir divers secteurs tels que la santé publique, la police, les médias et les communautés locales pour élaborer une réponse ou une intervention appropriée. Selon Ganson et Wennmann (2012), les observatoires peuvent « servir de point de connexion pour une variété d'acteurs, en explorant les données nécessaires et disponibles dans un contexte spécifique ; et rassembler et analyser des renseignements situationnels qui constituent une importante base de connaissances sur les facteurs de conflit et de stress ».

Voici quelques exemples de projets visant à produire des systèmes d'alerte précoce : *Global Events Data System* (GEDS); *Minorities at Risk* (MAR); *Crisis Watch*; Indice des États défaillants (*Failed States Index*) ; et *FEWER International*. Le Mécanisme d'alerte précoce et de réaction aux conflits dans la Corne de l'Afrique (CEWARN) « est un effort de collaboration entre les sept États membres de l'IGAD (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda) et un des programmes de l'IGAD vise à atténuer et prévenir les conflits violents dans la sous-région. Depuis sa création en 2002, le CEWARN intervient en accordant une attention particulière aux conflits transfrontaliers ».

Tableau 4.1: La couverture des systèmes d'alerte précoce dans les pays de l'OCI, à partir de 2015

Pays membres de l'OCI	Conflits dominants (en/depuis 2015)	Couverture d'alerte précoce
Afghanistan	a, b, c	Non
Algérie	c	Non
Tchad	a	Non
Égypte	c	Non
Guinée-Bissau	b	Non
Indonésie	c, d	Non
Iran	c	Non
Irak	a, b, c, d	Non
Jordanie	c	Non
République kirghize	c, d	Non
Liban	c	Non
Libye	a, b, c	Non
Mali	a, c	Oui
Mauritanie	c	Non
Maroc	a	Non
Nigeria	a, b, c, d	En partie
Pakistan	a, b, c, d	Non
Sénégal	a	En partie
Somalie	a, b, c, d	En partie
Soudan	a, b, c, d	En partie
Syrie	a, c	Non
Tadjikistan	b, c	Non
Tunisie	c	Non
Turquie	a	Non
Ouganda	b, d	En partie
Ouzbékistan	c, d	Non
Yémen	a, b, c, d	Non

Source: Adapté de Nyheim (2015).
Remarque : Les types de conflits prédominants comprennent : a - les conflits violents ; b - les conflits criminalisés ou la violence armée ; c - l'extrémisme violent ; d - les conflits environnementaux ou liés aux ressources

4.1.3. Capacité de réaction

La force d'un mécanisme d'alerte précoce dépend de celle de son mécanisme de réaction. Dans un monde de nouvelles technologies, les informations et les alertes se font très

rapidement, mais le problème reste l'aspect réaction. À cet égard, il est préférable d'investir dans les capacités nationales en ce qui concerne l'analyse de la dynamique des conflits, mais aussi dans la conception de mécanismes de réaction aux mécanismes d'alerte précoce. Un exemple de cette dernière est de lier la capacité des médiateurs locaux à un mécanisme d'alerte précoce au niveau communautaire.

Les infrastructures pour la paix, qui font appel à la capacité de collaboration d'une société pour trouver des solutions aux conflits par le biais d'un dialogue multisectoriel entre les parties prenantes axé sur la résolution des problèmes, sont un instrument pour une réponse au conflit potentiel précoce (Kumar & De la Haye, 2011). Bien qu'il prenne souvent beaucoup de temps à mettre en place, ce mécanisme, une fois fonctionnel, peut se jumeler à des systèmes d'alerte précoce comme moyen efficace d'identifier et de traiter les conflits violents potentiels.

4.1.4. Analyse des conflits et alerte précoce - Les meilleures pratiques

Les meilleures pratiques des organisations internationales et des praticiens définissent les étapes suivantes pour une configuration optimale des systèmes d'alerte rapide :

- *Favoriser les réseaux locaux sur le terrain*: La désinformation étant utilisée pour répandre la peur dans les zones de conflit, un système d'alerte précoce efficace est basé sur la proximité géographique autant que possible de la zone de conflit, ce qui permet la formation et l'utilisation de réseaux dynamiques sur le terrain et des sources ouvertes d'information.
- *Utiliser des renseignements d'origine « source ouverte »*: Les renseignements de source ouverte sont définis comme des renseignements qui sont accessibles au public et peuvent être obtenus légalement au moyen de « demandes, d'achats ou d'observations » (Bean, 2007). Les renseignements provenant de sources ouvertes peuvent faciliter la formulation d'une réponse cohérente au conflit. Dans la mesure où il n'est pas facile d'accéder aux sources gouvernementales ou aux sources de services de renseignements ou de les partager, les systèmes conçus sur la base de ces sources ne sont pas viables pour une réponse uniforme multipartite.
- *Utiliser des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives* : les statistiques et les discours sont tout aussi importants lorsqu'il s'agit de concevoir une réponse adaptée à un conflit. Par conséquent, l'utilisation de méthodes combinées peut produire les meilleures recommandations de réponse.
- *Utiliser la technologie* : La technologie permet la collecte rapide de données, la génération de réponses et la diffusion, qui constituent les trois étapes cruciales des systèmes d'alerte précoce.
- *Analyses et établissement de rapports réguliers* : Le paysage du conflit n'est pas statique tout au long de celui-ci. Le suivi régulier, l'analyse et l'établissement de

rapports sur les situations de conflit peuvent contribuer à adapter les systèmes d'alerte précoce aux scénarios changeants. Les analyses et les rapports réguliers peuvent prendre diverses formes telles que des rapports détaillés, des comptes rendus quotidiens ou hebdomadaires, etc. L'analyse et l'établissement de rapports réguliers sont la seule chose permettant de faire la différence entre un système d'alerte précoce efficace et une analyse ad hoc du conflit.

- Assurer la fluidité entre l'alerte précoce et la réponse précoce : Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la force d'un mécanisme d'alerte précoce dépend de son mécanisme de réaction ou réponse. Alors que la plupart des systèmes d'alerte précoce se concentrent sur la catalyse de la réponse au conflit, la plupart des mécanismes de réponse ne sont pas centrés sur des informations d'alerte précoce. À cet égard, une meilleure pratique consiste à établir un lien entre l'alerte précoce et la réponse précoce. Dans les systèmes d'alerte précoce de deuxième génération, les analystes ayant directement informé les planificateurs de réponse ont fait le lien entre alerte et réponse. Dans les systèmes d'alerte précoce de troisième génération, la pratique consistant à établir un lien entre l'alerte et la réponse est plus courante, l'observateur étant souvent aussi celui qui répond.

4.1.5. Plan d'action recommandé pour un mécanisme d'alerte précoce de l'OCI

Les conflits en cours et les conflits non résolus qui affectent les États membres et les minorités musulmanes, la dynamique changeante de l'ordre politique et les bouleversements géopolitiques exigent un système d'alerte précoce basé sur l'OCI, permettant de signaler en temps opportun les conflits imminents et en cours. Un alerte en temps opportun permettra de prendre des mesures en temps opportun. Cela est plus urgent et plus important aujourd'hui que jamais. L'absence d'une telle alerte précoce et action a paralysé l'OCI dans les conflits actuels en Syrie, en Libye, en Irak, en Somalie, en République centrafricaine et au Myanmar, pour ne citer que ceux-là.

Les Nations Unies, l'Union européenne, l'Union africaine et la Ligue des États arabes disposent de systèmes d'alerte précoce modérés ou très élaborés tant pour les questions humanitaires que pour les conflits politiques. Ces organisations internationales rendent compte de leurs activités aux bureaux extérieurs, procèdent à une analyse centralisée des données et des rapports et collaborent avec des partenaires internationaux. En se fondant sur ces éléments, le mécanisme d'alerte précoce de l'OCI pourrait comprendre :

1. Les rapports des bureaux régionaux de l'OCI.
2. Les rapports des envoyés spéciaux.
3. Le rapport et l'analyse des données par la Cellule pour la Paix, la Sécurité et la Résolution des Conflits (PSCU) de l'OCI.
4. Recourir aux bons offices du Conseil des Sages de l'OCI (CMP) et des envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'OCI (SESG).

4.2. Renforcement des capacités institutionnelles pour la résolution et la prévention des conflits

Le renforcement des capacités institutionnelles en matière de prévention des conflits repose sur trois initiatives dont la mise en œuvre doit se faire simultanément, et non de manière séquentielle. Celles-ci sont : la réforme institutionnelle, les remèdes structurels et les motivations d'acteurs influents pour les efforts de prévention (ONU et Banque Mondiale, 2018).

4.2.1. Réforme institutionnelle

La réforme institutionnelle tient compte de cette interdépendance entre les relations sociales au sein d'une communauté et la légitimité des institutions. Il est donc essentiel de réformer les institutions pour prévenir la résurgence des conflits violents. La réforme institutionnelle étant une approche essentielle pour renforcer les capacités institutionnelles, les décideurs devraient donc adopter les initiatives suivantes.

Au niveau national, l'inclusion politique devrait être renforcée, élargie et inscrite dans la documentation officielle, c'est-à-dire dans les constitutions, afin qu'elle reflète les intentions légitimes de l'État de réformer les institutions. Par exemple, l'adaptation d'une feuille de route pour une nouvelle constitution tunisienne est un compromis réussi entre les camps islamistes et laïques pour sortir d'une impasse qui pourrait conduire à un conflit violent (Comité norvégien du Prix Nobel, 2015). En outre, l'inclusion politique peut également se manifester par l'inclusion des parties en conflit dans le processus politique, comme ce fut le cas au Burkina Faso (Chouli, 2015) et au Niger (Perouse de Montclos, 2017).

La deuxième initiative consiste à décentraliser le pouvoir et les ressources dans la mesure où ils peuvent avoir un impact significatif sur les causes profondes du conflit et peuvent modifier les motivations des acteurs. À titre d'exemple, l'importante décentralisation politique et fiscale en Indonésie a permis une stabilisation après de longues années de conflit (Steven & Sucuoglu, 2017). Les efforts de décentralisation peuvent également être combinés au développement communautaire participatif (CDD), comme en témoigne le programme CDD indonésien de renforcement du processus de consolidation de la paix.

La troisième initiative porte sur le renforcement de la responsabilisation des forces de sécurité au moyen de mesures judiciaires. La restructuration des institutions de sécurité, de la police de maintien de l'ordre au service de police, et celle de l'infrastructure de sécurité en trois organes, à savoir : La garde nationale/les forces armées, la police nationale et l'unité de protection civile ont le pouvoir d'accroître la transparence locale (Hanlon, 2012). La transparence dans le secteur de la sécurité peut contribuer à rétablir la confiance des citoyens vis-à-vis des institutions de l'État.

4.2.2. Remèdes structurels

Les facteurs structurels ont une incidence sur l'environnement de prise de décision des principaux acteurs gouvernementaux. Si des solutions structurelles aux griefs profondément

Encadré 4.1: Cadre de programmation sensible aux conflits en Iraq, 2007

Le conflit en cours en Irak a incité les agences des Nations Unies et les ONG concernées à formuler un cadre de gestion des conflits en tenant dûment compte de l'approche « sensibilité au conflit », en prenant en considération les diverses causes profondes et formes des violences commises. Le programme met l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et affirme que les artisans potentiels de la paix tablent sur un effort collectif des acteurs internationaux, des États et des groupes locaux - ce qui se reflète dans la structure à trois volets du programme. Dans ce cadre, une combinaison d'efforts visant à régler, résoudre et transformer le conflit est mise en œuvre en fonction de l'intensité du conflit à chaque étape.

Afin d'encourager les activités de renforcement des capacités dans des cas semblables, le programme recommande les mesures suivantes :

- Pour s'engager efficacement dans le renforcement des capacités institutionnelles, il est nécessaire de mettre un terme absolu à la violence directe. Pour cela, la mise en œuvre de programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) est essentielle pour s'assurer que les parties ne recourent plus à la violence.
- Il est important d'établir des relations et la confiance dans le futur, de maintenir les voies de communication ouvertes et d'explorer des solutions durables qui répondent aux intérêts et aux besoins des parties en conflit en vue de s'assurer que les conflits ne se produisent pas pour les mêmes raisons.
- Pour une paix durable, les activités de transformation des conflits doivent être combinées avec les efforts des autres acteurs pour changer profondément la perception et le mode d'interaction entre les parties en conflit par la réconciliation et la réhabilitation.

En particulier, pour les institutions qui veulent s'engager dans des programmes et des activités de renforcement des capacités en matière de gestion des conflits, les conseils des praticiens irakiens indiquent les mesures concrètes suivantes :

- Une référence explicite à l'approche de sensibilité aux conflits doit être précisée en détail dans l'énoncé de mission, les objectifs et l'approche de l'organisation, afin qu'il soit bien compris du personnel, des donateurs, des intervenants et autres acteurs concernés que la résolution des conflits ne constitue pas une activité accessoire de l'organisation.
- Une analyse de conflit doit être effectuée avant la mise en œuvre de toute initiative afin de s'assurer qu'il existe une évaluation holistique du conflit.
- Les sources et les perceptions au niveau local sont essentielles pour évaluer la capacité institutionnelle de consolidation de la paix.
- Les organisations qui mettent en œuvre des mesures de renforcement des capacités doivent sensibiliser le personnel à la sensibilité aux conflits à tous les niveaux, car la présence et le fonctionnement d'une organisation peuvent avoir des effets durables sur la dynamique du conflit.
- Enfin, il doit y avoir une relation directe entre les résultats de l'analyse des conflits et les « stratégies de programmation et de mise en œuvre » pour le renforcement des capacités institutionnelles.

Source: HCR (2007).

enracinés peuvent être trouvées à long terme, des réponses ciblées sont envisageables pour résoudre efficacement des problèmes particuliers à court terme.

En matière de renforcement des capacités institutionnelles, il existe trois séries de facteurs structurels essentiels à la prévention des conflits et à la résurgence d'un conflit, à savoir : (i) les griefs économiques et sociaux, (ii) les griefs relatifs aux terres et aux ressources et (iii) le passé historique et la cohésion sociale (ONU et Banque mondiale, 2018). Sur la base des deux premiers griefs, la cause principale des conflits violents est souvent le sentiment d'exclusion ressenti par les communautés marginalisées, notamment en matière de gouvernance et de justice. L'un des moyens pour éviter que ces questions ne donnent lieu à des conflits violents est de trouver une solution à ces griefs en recourant aux ressources nationales. À titre d'exemple, citons le Plan national de développement à moyen terme 2015-2019 de l'Indonésie (Jeffrey, 2017) et le projet Renaissance du Niger (Perouse de Montclos, 2017) qui visent à résoudre les problèmes socioéconomiques actuels, notamment à réduire les inégalités et promouvoir une réforme sociale afin de prévenir les conflits.

Les gouvernements peuvent également adopter des méthodes pour redistribuer les ressources et améliorer les mécanismes d'accès pour les groupes marginalisés dans le but de garantir l'équité et la justice pour les communautés, tant centrales que périphériques. Par exemple, malgré les restrictions budgétaires, le gouvernement indonésien a réussi à obtenir le soutien politique des communautés centrales et périphériques, ce qui s'est traduit par des réformes réussies (Jeffrey, 2017).

Dans le cadre du règlement des griefs relatifs aux questions foncières, les États peuvent mettre en œuvre des réformes foncières pour faire en sorte que les personnes marginalisées aient un meilleur accès aux terres. Dans de nombreuses anciennes colonies, le féodalisme (sur la terre et les gens) constitue toujours un problème social important qui donne souvent lieu à des revendications civiles. L'absence de lois adéquates et de mécanismes contraignants au niveau national est considérée comme un soutien complaisant du gouvernement à des pratiques oppressives. Une solution durable contre de tels griefs peut passer par des réparations légales et institutionnelles. À titre d'exemple, le droit de propriété a été juridiquement reconnu par la « Commission pour la restitution des biens aux Asiatiques qui sont partis » en Ouganda qui a permis un accès sans parti pris aux terres pour diverses communautés (Parks, Colletta, & Oppenheim, 2013).

Concernant les facteurs structurels affectant la cohésion sociale, une paix durable peut être établie si l'État reconnaît publiquement l'oppression dont a été victime la population dans le passé. Un autre moyen d'assurer le rétablissement collectif de la communauté consiste à recourir à des mécanismes judiciaires ou traditionnels pour infliger et punir les instigateurs de conflits et ceux qui exécutent leur décision. Un exemple de cela est la création de commissions vérité en Sierra Leone et en Tunisie pour juger les personnes responsables d'incitation aux conflits civils (Ainley, Friedman, et Mahony, 2016).

4.2.3. Les acteurs influents dans la prévention des conflits

Un ensemble d'acteurs impliqués dans le conflit peuvent contribuer au renforcement des capacités institutionnelles en formant des coalitions efficaces (tant formelles qu'informelles) et en élaborant des discours dans leur société. Certaines des coalitions sont établies sur la base d'expériences comparatives régionales (avec les pays voisins) afin de s'attaquer aux déclencheurs responsables du conflit. Par exemple, le parti islamiste tunisien Enahda s'est inspiré des erreurs stratégiques faites par les Frères musulmans en Égypte pour adopter une approche plus inclusive et démocratique tout en répondant aux griefs de la population en Tunisie (Toska, 2017).

Les acteurs qui forment les coalitions ne sont pas seulement locaux, mais aussi régionaux et internationaux. À titre d'exemple, en Gambie, la transition pacifique du gouvernement, guidée et soutenue par une coalition de dirigeants locaux, l'Union africaine et les Nations Unies, est largement saluée comme un succès (Steven et Sucuoglu, 2017). Selon plusieurs rapports, la majorité des processus de paix doivent leur succès au rôle des groupes de la société civile, compte tenu de la confiance sociale et des liens civiques que ces groupes entretiennent avec la communauté (Aslam, 2017). C'est le cas de la Tunisie, où le quartette du Prix Nobel de la Paix a réussi à impulser un dialogue amical entre le gouvernement et l'opposition, ouvrant la voie à une démocratie pluraliste (Comité Nobel norvégien, 2015).

La deuxième approche de renforcement des capacités porte sur la capacité des acteurs à prendre le contrôle des principaux discours véhiculés. L'inter-corrélation entre les discours, les normes et les motivations est importante parce qu'en temps de conflit, les discours dominants ont des répercussions sur les normes sociales, ce qui influence la motivation des acteurs à coopérer ou à s'opposer au processus de paix. Par exemple, dans le cas du Nigéria, le gouvernement a orienté le discours national vers des approches pacifiques et la cohésion sociale comme moyen d'influencer les normes et les motivations existantes pour freiner les hostilités entre opposants (Poirier de Montclos, 2017).

Une approche non négligeable de la lutte contre l'extrémisme et de la prévention des conflits s'appuie sur une approche communautaire où des dirigeants influents, composés de femmes et de chefs religieux, prônent et adoptent des stratégies pratiques pour dialoguer avec leurs communautés. Dans les pays de l'OCI, des exemples réussis de cette approche ont été observés en Indonésie et au Maroc. Dans les deux cas, des résultats favorables ont été obtenus grâce à un effort concerté entre le gouvernement central et les acteurs religieux. En Indonésie, le gouvernement central et les chefs religieux se sont réunis pour remettre en question les discours extrémistes en composant des chansons basées sur la notion de paix et d'amour telle que promue par la religion (Ranstorp, 2009). Au Maroc, des incitations sont proposées aux élites locales pour participer à un projet organisé par l'État et les institutions religieuses (Wainscott, 2017). En outre, dans le passé, le gouvernement de la République kirghize s'est servi des femmes pour jouer le rôle de chefs religieux afin d'identifier les femmes radicalisées et de les empêcher de rejoindre des groupes extrémistes (ONU et Banque mondiale, 2018).

4.2.4. Coordination et mobilisation des ressources en faveur des personnes touchées par les conflits

Les personnes touchées par les conflits ont besoin de soutien pour surmonter les difficultés auxquelles elles sont actuellement confrontées et restaurer leurs moyens de subsistance. La meilleure approche stratégique consiste souvent à renforcer les capacités des unités centrales de coordination de l'État afin d'éviter que des activités non coordonnées et contraires aux approches de redressement rapide, de consolidation de la paix et de consolidation de l'État ne se produisent. Un leadership décisif du gouvernement contribuerait à apporter des changements substantiels dans les aspects politiques et sociaux du fait de sa capacité inhérente à influencer les incitations des autres acteurs clés, comme les groupes politiques à privilégier la prévention via un contrôle des conflits au lieu de recourir à un discours violent en temps de conflit. En outre, l'État est appelé à jouer un rôle déterminant pendant la période qui suit les établissements humains, c'est-à-dire la cessation des hostilités, comme en témoigne le cas de la Sierra Leone et du Libéria où la paix a été assurée par les acteurs étatiques après le conflit violent du fleuve Mano (Marc, Verjee, & Mogaka, 2015). Dans les situations où le leadership du gouvernement en matière de coordination et de mobilisation des ressources n'est pas encore suffisamment réglementé, les partenaires internationaux peuvent jouer un rôle crucial en dirigeant la réponse et en renforçant les capacités nationales. Toutefois, la coordination des donateurs est plus difficile à assurer dans les zones touchées par les conflits que dans les situations de catastrophes naturelles en raison des intérêts politiques et sécuritaires disparates des États.

On a assisté récemment à une prolifération de nouveaux outils et initiatives de coordination, notamment l'évaluation et l'analyse conjointes des besoins, les cadres stratégiques communs, les fonds d'affectation spéciale multidonateurs et les accords de mise en œuvre commune. Les évaluations des besoins post-conflit (EBPC) doit être menée pendant ou après un processus de paix ou une transition politique car elle sera utilisée dans le cadre des mécanismes de coordination. Il peut également servir de base de référence et de moyen de recueillir des fonds. En outre, les fonds d'affectation spéciale multidonateurs (MDTF) sont devenus encore plus importants dans les situations d'après-crise. Ils peuvent servir de modalité de financement conjoint et de cadre de coordination stratégique. Par exemple, le Plan de Réponse à la Crise au Liban 2017-2020 est une plate-forme permettant au Gouvernement libanais, aux différents ministères, aux ONG nationales et internationales, aux Nations Unies et à d'autres organismes privés de répondre de concert au conflit des réfugiés syrien et palestinien actuellement en cours au Liban. De plus, cette plate-forme permet à de multiples donateurs de mettre en commun leurs ressources et de coordonner la riposte sans mettre à rude épreuve les ressources et les institutions libanaises (voir encadré 4.2).

Encadré 4.2: Le Plan de Réponse à la Crise au Liban 2017-2020

Le Plan de Réponse à la Crise au Liban (LCRP) 2017-2020 est une initiative conjointe du Gouvernement libanais, des Nations Unies, d'ONG nationales et internationales et d'entreprises privées. Les principaux objectifs du LCRP comportent deux volets : i) garantir une réponse humanitaire efficace aux réfugiés syriens et aux autres groupes vulnérables ii) programmer cette réponse de manière à ce qu'elle profite concrètement au Liban en investissant dans ses services, son économie et ses institutions. Le LCRP est une plate-forme vitale par laquelle la communauté internationale peut aider le Liban à répondre aux besoins de sa propre population et des réfugiés déplacés qui se trouvent actuellement au Liban. Les interventions à différents niveaux du LCRP sont alignées sur les politiques et stratégies nationales et visent à compléter et à renforcer l'assistance internationale existante au Liban. Le LCRP a trois objectifs stratégiques principaux :

- 1- Assurer l'aide humanitaire et la protection des Libanais les plus vulnérables (ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté), les réfugiés déplacés de Syrie.
- 2- Renforcer la capacité des systèmes nationaux et locaux de prestation de services. Améliorer la qualité et l'accès aux services publics de base.
- 3- Renforcer la stabilité institutionnelle, économique, sociale et environnementale du Liban à long terme.

En fonction des besoins prioritaires identifiés conjointement par le Gouvernement libanais et les partenaires nationaux et internationaux, le LCRP est centré sur les communautés les plus vulnérables :

- Environ 2,8 millions de Libanais, de Syriens et de Palestiniens vivent actuellement dans un état de vulnérabilité et de marginalisation.
- Environ 1,9 million de personnes ont besoin d'une protection immédiate ou à court terme et d'une assistance directe (monétaire et non monétaire).
- Environ 2,1 millions de personnes éprouvent le besoin d'avoir accès à une meilleure prestation des services, à la reprise économique et aux services communautaires.

Source: Gouvernement du Liban et les Nations Unies (2017).

4.2.5. Renforcement des capacités institutionnelles en matière de résolution et de prévention des conflits - Les meilleures pratiques

Outre les facteurs susmentionnés susceptibles d'avoir un effet sur le renforcement des capacités institutionnelles dans les zones de conflit, le tableau 4.2 présente les principales mesures et les cas où une mise en œuvre efficace du renforcement des capacités institutionnelles serait possible. Toutes les mesures structurelles et directes doivent être considérées, en tout ou en partie, comme un moyen potentiel de prévenir et de résoudre les conflits sur la base d'une analyse approfondie du contexte, des besoins, des opportunités, des ressources disponibles (humaines, financières et techniques) et du but ultime.

Tableau 4.2: Mesures structurelles et directes visant à prévenir le conflit et la violence armés

Mesures structurelles	Prévention directe
Mesures économiques Réduire les privations et la pauvreté Réduire les inégalités, en particulier les inégalités horizontales Promouvoir la croissance économique Soutenir les réformes structurelles Fournir une assistance technique Améliorer les termes au niveau commercial et favoriser l'ouverture commerciale Soutenir le développement communautaire et l'appropriation locale Mesures de gouvernance Renforcer les capacités institutionnelles et assurer la prestation des services sociaux Renforcer et soutenir la démocratie Soutenir la diffusion ou le partage du pouvoir Renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire Éradiquer la corruption Renforcer les capacités locales de résolution des conflits Mesures de sécurité Renforcer l'État de droit Mettre fin/prévenir l'impunité Réformer le secteur de la sécurité Encourager le désarmement et la maîtrise et la gestion efficaces des armements, avec une référence particulière aux armes légères. Mesures relatives aux droits de l'homme Protéger les droits fondamentaux de l'homme et renforcer les capacités nationales, avec une protection spécifique des droits des minorités, des femmes et des enfants. Soutenir les travaux de la Cour pénale internationale Mesures sociales Renforcement de la confiance entre les groupes, y compris le dialogue interconfessionnel Renforcer et soutenir la société civile Instaurer la liberté de la presse Prévention et répression de l'incitation à la haine et aux discours de haine Enseigner sur la diversité et la tolérance	Alerte précoce Mise en place d'une capacité d'alerte rapide et d'évaluation des Nations Unies Mesures diplomatiques Établissement des faits Former des "groupes d'amis" parmi les membres de l'ONU Déployer des personnalités/envoyés éminents Exercer les bons offices du secrétaire général Poursuivre l'arbitrage (y compris la Cour internationale de Justice) Soutenir les processus autochtones de résolution des conflits Sanctions Interdire les voyages Décréter un embargo sur le commerce et les armes Geler les actifs Imposer des sanctions diplomatiques Incitations Promouvoir des incitations économiques ou commerciales Offrir des incitations politiques Mesures militaires Mobiliser les déploiements préventifs Développer et/ou menacer la capacité de déploiement rapide Brouillage et autres moyens de prévention de l'incitation Juridique Poursuivre l'affaire devant la Cour pénale internationale

Source: Bellamy (2011, p. 5).

Les meilleures pratiques issues d'approches globales pour parvenir à une paix durable ainsi qu'à un développement durable montrent que cinq ensembles de capacités institutionnelles sont nécessaires :

- Il faut mettre en place des systèmes qui garantissent une gouvernance inclusive où les citoyens et les groupes se sentent sur un pied d'égalité vis-à-vis de l'État, en particulier en matière d'État de droit et de l'économie ;
- La reconnaissance des droits fondamentaux de l'homme pour tous les citoyens sans discrimination doit être assurée par des mécanismes de bonne gouvernance ;
- Des mécanismes permanents et une excellente base de compétences pour la résolution des conflits et le règlement pacifique doivent être mis en place ;
- Les transitions doivent être gérées de manière inclusive, efficace et sur la base d'un consensus, y compris les transitions de gouvernance dans les situations post-conflit ;
- Il est nécessaire de déployer des efforts concertés pour bâtir la cohésion sociale au sein de groupes ou de communautés polarisés ou divisés, principalement par la voie de l'éducation et du dialogue locaux et/ou d'activités économiques qui relient les communautés par des valeurs communes.

Les conflits armés sont étroitement liés au sous-développement institutionnel, ce qui entraîne une absence de capacité de gestion des conflits. La promotion du développement humain sur les capacités institutionnelles et humaines doit devenir un objectif stratégique pour les pays de l'OCI afin de gérer avec succès les conflits.

4.3. Médiation pour le règlement des conflits

Les instruments de politique internationale tels que la résolution des Nations Unies sur le renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends, la prévention et le règlement des conflits, la Charte de l'OCI, le Programme d'action décennal de l'OCI, le Programme d'action Vision 2025 de l'OCI, les mécanismes de résolution des conflits (voir chapitre 6), le projet de l'Union africaine sur le renforcement de la capacité de médiation, l'ensemble des instruments de l'UE sur la prévention et le règlement pacifique des conflits et les nombreux autres instruments internationaux considèrent la médiation un des moyens les plus efficaces pour la résolution pacifique des conflits entre États et au niveau intra-étatique. Selon le Secrétaire général adjoint élu de l'OCI, l'Ambassadeur Askar Mussinov, "l'OCI, depuis longtemps, joue un rôle important dans la médiation et la résolution des conflits, en particulier dans le cadre de ses interventions auprès des pays membres ou quand une communauté musulmane fait partie d'une situation de conflit" (Mussinov, 2017).

La médiation est un processus par lequel une tierce partie aide deux ou plusieurs parties, sur leur consentement, à prévenir, gérer ou résoudre un conflit en les aidant à trouver des ententes mutuellement acceptables (ONU, 2012). Le rôle d'un médiateur peut être celui qui facilite la communication, achemine les renseignements, traduit les informations, assure la

promotion de résultats précis, exerce une influence directe et supervise ou garantit que les résultats seront obtenus (Bercovitch, 1991a).

Dans l'arène politique mondiale, les États en conflit résistent souvent à la médiation légaliste-normative qui est souvent perçue comme une atteinte aux droits souverains de l'État. Par conséquent, dans la plupart des cas, une médiation réussie est une entreprise volontaire qui assure un consensus, une autonomie et des bénéfices mutuels pour tous les participants. La médiation volontaire est également souple, abordable et offre à chaque partie une chance d'obtenir un résultat plutôt satisfaisant (Bercovitch, 1991b). Toutefois, comme la médiation volontaire n'est pas juridiquement exécutoire, son succès dépend surtout des intentions et des capacités de l'État à respecter les conditions de la médiation.

4.3.1. Conditions requises pour une médiation réussie

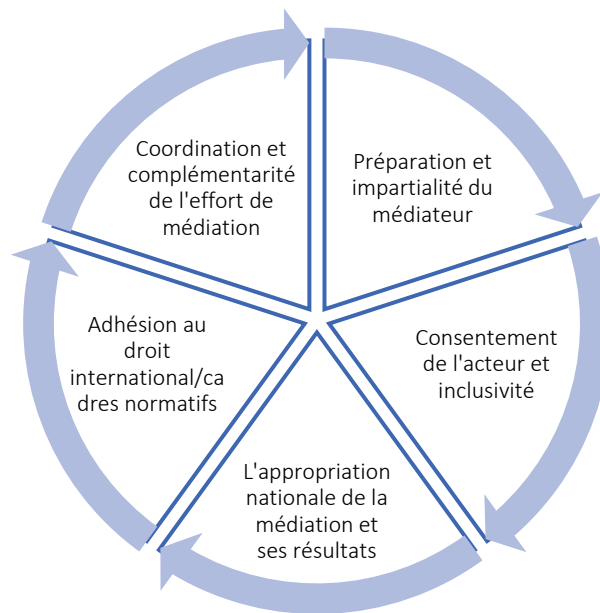
Dans la plupart des cas, les praticiens estiment que le succès de la médiation des conflits internationaux dépend largement, entre autres, des paramètres suivants :

- Premièrement, et surtout, les parties au conflit doivent être disposées à négocier une résolution pacifique ; les parties doivent accepter la crédibilité et l'impartialité du médiateur ; et la communauté régionale et internationale doit accepter que le processus de médiation soit encouragé (Vukovic, 2014) ;
- Le processus de médiation doit être structuré et soutenu sur une certaine période de temps, au lieu d'être mené sous forme d'interaction diplomatique unilatérale entre les parties (Vukovic, 2014) ;
- Le processus de médiation doit commencer dès que le médiateur s'engage avec les parties et les parties prenantes concernées (de manière formelle ou informelle) et dure une fois qu'un résultat ou un accord a été atteint - même si une tierce partie est chargée de faciliter la mise en application du résultat (Kleiboer, 1996) ;
- Le processus de médiation doit être adapté au contexte et au mode de médiation. L'attitude, le comportement et les rôles d'un médiateur sont déterminés par les exigences de circonstances particulières. Par conséquent, une mentalité d'une " solution universelle " n'est pas favorable aux efforts de médiation efficaces (Bercovitch et Jackson, 2001) ;
- Les médiateurs doivent prendre en considération les détails particuliers du conflit, y compris les causes et la dynamique du conflit, les intérêts et les positions des parties en conflit, les facteurs sociaux et les environnements régionaux et internationaux (Kleiboer, 1996) ;
- Le médiateur doit servir de tampon entre les parties pour promouvoir l'échange des informations, orienter les dialogues et la communication, encourager la collaboration pour résoudre les problèmes, veiller à ce que les parties aux négociations aient les connaissances, les informations et les compétences qui leur

permettent de négocier en confiance, et si nécessaire élargir la médiation à des parties externes compétentes (Bercovitch, 1991b).

C'est la présence ou l'absence de ces exigences qui détermine souvent le succès ou l'échec des efforts de médiation (Bercovitch, 1991a). Néanmoins, il est important de se rappeler que dans les conflits complexes, la médiation n'est qu'une des nombreuses composantes d'un processus de paix. Par conséquent, la médiation doit s'inscrire dans le cadre d'une gestion et d'une résolution efficaces des conflits plutôt que de se limiter à une activité indépendante.

Graphique 4.2: Facteurs fondamentaux contribuant à une médiation efficace



Source: Basé sur le Guide des Nations Unies pour une médiation efficace, 2012.

Étant donné que les capacités de soutien de l'OCI en matière de médiation en sont encore à leurs étapes initiales, le Secrétaire général adjoint élu de l'OCI Askar Mussinov souligne la nécessité "... de définir et décrire le rôle exact de l'OCI dans cette palette multicolore [médiation internationale] ..." et ce faisant "...il est impossible de comprendre la dimension internationale sans connaître les documents essentiels de l'ONU...". (Mussinov, 2017) L'un de ces documents figurant dans le Guide des Nations Unies pour une médiation efficace (ONU, 2012), qui dépasse les exigences fondamentales pour une médiation réussie comme on l'a abordé ci-dessus pour y intégrer des mesures réalistes qui rendent les processus de médiation plus efficaces. Ce document de référence se distingue par le fait qu'il transforme la médiation d'une approche orientée sur les résultats à une approche orientée sur les processus en tenant compte de principes nuancés comme l'inclusion et en reconnaissant la multiplicité des acteurs impliqués dans la médiation, notamment la société civile, les femmes et les groupes autochtones.

La section suivante, qui reprend le Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le renforcement de la médiation et de ses activités d'appui et les directives des Nations Unies pour une médiation efficace (2012), offre des orientations pour une médiation efficace aux décideurs des pays membres de l'OCI. Pour l'OCI, l'intégration de lignes directrices de médiation de renommée internationale dans ses activités en matière d'appui à la médiation peut être utile pour faire progresser les capacités de médiation de l'OCI ainsi que les ententes qui peuvent contribuer à améliorer la culture globale en matière de médiation dans ses pays membres.

4.3.2. Préparation et impartialité du médiateur

À cet égard, l'orientation en matière de préparation des médiateurs (particuliers ou organisations) repose sur la capacité d'engager des ressources pour répondre rapidement et soutenir l'appui au processus de médiation. Le médiateur doit être renforcé par une équipe de spécialistes tels que les experts juridiques, les experts régionaux, les experts thématiques, le soutien logistique, administratif et sécuritaire pour concevoir le processus de médiation (OSCE, 2014). Il est également souhaitable que les équipes de médiation reçoivent une formation et une initiation appropriées sur la spécificité du conflit et de ses parties. Enfin, l'entité médiatrice devrait participer à l'analyse des conflits et à l'évaluation interne à intervalles réguliers pour ajuster les stratégies de médiation. Il est également important d'aborder la question de l'équilibre entre les sexes au cours de la phase préparatoire. L'équipe de médiation devrait inclure des hommes et des femmes afin d'établir l'inclusivité entre les sexes et de donner un exemple positif pour les délégations des parties en conflit (Langis, 2011).

Dans un sens similaire, l'impartialité est une caractéristique fondamentale des efforts de médiation efficaces. Les médiateurs devraient déployer des efforts supplémentaires dans le cadre de leurs activités et de leurs communications pour démontrer que les parties au processus de médiation sont traitées de manière équitable et impartiale (ONU, 2012). De même, les lois et les normes guidant les efforts de médiation devraient être transparentes pour les parties en conflit. Si les échanges internes entre les médiateurs et les parties doivent être honnêtes, le médiateur doit se dissocier de toute mesure punitive prise par d'autres acteurs à l'encontre des parties en conflit et s'efforcer de minimiser les critiques du public contre ces dernières. Et tout acteur externe susceptible d'affecter l'impartialité du médiateur ou du processus de médiation devrait être exclu (Izumi, 2010). Et tout acteur externe susceptible d'affecter l'impartialité du médiateur ou du processus de médiation doit être exclu (Izumi, 2010).

4.3.3. Consentement de l'acteur et inclusivité

Comme la médiation est un processus volontaire, le consentement des parties au conflit à l'égard de l'entité médiatrice et le processus est d'une importance primordiale. Pour que le processus de médiation puisse commencer, il faut absolument comprendre au préalable qui doit donner son consentement (ONU, 2012). Si, au départ, seule une partie des parties en

conflit a consenti à la médiation, le médiateur devrait également graduellement obtenir le consentement des autres acteurs participants. C'est entièrement laissé au médiateur de déterminer si l'initiation de la médiation avec le consentement d'une seule partie des parties peut se révéler utile pour le processus (ONU, 2012). Ainsi, la décision d'exclure des parties susceptibles d'entraver le processus de médiation revient également au médiateur. Pour les parties en conflit, il faudrait laisser ouvertes les portes de la participation informelle à la médiation, car cela leur permet de tester le processus de médiation sans complètement s'y engager. Cela peut aider le médiateur à cultiver le consentement des diverses parties à la médiation en les rassurant au cours de la phase informelle. Les médiateurs peuvent également faire appel à des acteurs, groupes ou organisations locaux et communautaires, et des acteurs externes ayant accès aux parties en conflit et entretenant des relations avec elles peut aider à convaincre ces dernières de recourir à la médiation. Même après le consentement des parties à la médiation, il est important de respecter la confidentialité et de maintenir la transparence dans la gestion du processus de médiation. Il arrive souvent que les parties retirent leur consentement à une étape ultérieure du processus pour diverses raisons procédurales ou idéologiques (Engel et Korf, 2005). Dans ces cas, des évaluations régulières sont utiles pour déterminer s'il y a eu des changements dans le niveau de consentement des parties concernées.

Dans les conflits intra-étatiques qui dérivent de griefs sociaux ou civils, l'inclusion de divers acteurs locaux dans le processus de médiation est une nécessité absolue. L'inclusion aide les médiateurs à prendre les mesures nécessaires pour identifier et redresser les causes profondes du conflit. Ici, l'inclusivité implique également la portée et la méthode selon lesquelles les points de vue des diverses parties en conflit et parties prenantes sont représentés et incorporés dans le processus de médiation et dans ses résultats. Par conséquent, les processus de médiation inclusifs ont plus de chances de réussir et l'inclusion d'un ensemble diversifié de parties prenantes fait en sorte que les résultats de ces processus soient largement acceptés par la communauté (ONU, 2017).

Des processus de médiation formellement inclusifs ne signifient pas nécessairement la participation directe de divers groupes, mais plutôt des processus inclusifs qui facilitent l'engagement entre les parties en conflit, les parties prenantes, les groupes locaux (armés ou civils) pour créer une plate-forme permettant d'inclure toutes les perspectives dans le processus (Aulin, 2015). L'entité médiatrice peut assurer l'inclusion de tous en désignant clairement tous les acteurs dont la participation est nécessaire pour résoudre le conflit. En outre, les médiateurs devraient informer les parties en conflit des avantages d'une participation plus large sur le résultat de la médiation et réduire les conditions préalables requises pour participer au processus de médiation.

L'inclusion des femmes joue un rôle essentiel dans l'efficacité de la médiation, car il est bien connu que les groupes de femmes ont une influence considérable au niveau local dans une communauté. Cependant, pour éviter de compromettre l'efficacité du processus, la participation des groupes de femmes au processus de médiation doit être systématique et

structurée (ONU, 2017). Les médiateurs devraient également encourager les parties en conflit d'inclure les femmes dans leurs délégations. Dans les conflits civils, l'accent devrait être mis sur l'identification des acteurs locaux qui peuvent aider à renforcer les capacités de la société civile et à améliorer la participation des parties prenantes.

4.3.4. L'appropriation nationale de la médiation et ses résultats

La responsabilité de s'engager dans le processus de médiation et ses résultats est un fardeau qui n'incombe pas seulement aux États et aux gouvernements. Les communautés locales et la société en général devront démontrer l'appropriation nationale tout au long du processus de paix (Gienanth et Hansen, 2005). Pour que les parties en conflit s'approprient le processus de médiation au niveau national, elles devraient être activement associées à sa conception. En revanche, les parties en conflit devraient consulter leurs mandants nationaux et locaux tout au long du processus de médiation. Une stratégie de communication claire de la part des parties en conflit décrivant les attentes, le calendrier du processus de médiation et les résultats sont nécessaires pour établir un soutien local pour ce processus (UA, 2013). En outre, les acteurs internes et externes et la société civile devraient être informés des progrès des processus de paix, afin qu'ils puissent contribuer au processus (en termes de procédure et de substance) si nécessaire (CRS, 2013).

4.3.5. Adhésion au droit international/cadres normatifs

L'appui international au processus de médiation et à ses résultats joue un rôle important dans la légitimation du processus et la durabilité de la paix (Mason, 2007). Une façon d'obtenir un soutien international est de faire en sorte que les parties en conflit, les médiateurs et le processus de médiation respectent les lois et les conventions internationales. Outre les lois applicables, le processus de médiation devrait également respecter et soutenir le respect de normes universelles telles que la justice, l'équité, l'inclusivité et l'autonomisation des minorités, etc. (Lanz, Pring, Burg et Zeller, 2017). Dans les cas de médiation impliquant des pays de l'OCI, la médiation doit respecter l'esprit de la Charte de l'OCI.

Encadré 4.3: Médiation pour le règlement des conflits en Papouasie, Indonésie, 1998

Les factions séparatistes en Papouasie réclament leur indépendance de l'Indonésie depuis les années 1960, alimentées par une série de griefs historiques, économiques et politiques. En 1999, le gouvernement indonésien a déclaré la Papouasie comme une région autonome spéciale, régie par la loi OTSUS (loi spéciale d'autonomie).

Depuis la fin des années 2000, le gouvernement indonésien a adopté une approche de dialogue médiateur avec les mouvements séparatistes papous (Papuan Peace Network dirigé par le Père Neles Tebay) pour négocier le conflit. La population de Papouasie soutient largement le processus de médiation, estimant que le dialogue ne peut réussir que si des tiers neutres sont présents. Afin de mener un dialogue de médiation efficace, le gouvernement de la Malaisie et le PPN ont identifié les conditions préalables suivantes :

- i. Établir un réseau formel ou informel de facilitateurs issus de tous les milieux religieux, ethniques et politiques, y compris les dirigeants du mouvement, les ONG, les étudiants et les jeunes dirigeants.
- ii. Construire un consensus national en faveur du dialogue par le développement des réseaux associant des personnes pro-dialogue occupant des postes influents dans les gouvernements centraux et locaux.
- iii. Chercher la légitimité de la communauté par le biais de consultations publiques afin de maintenir le soutien du public et la légitimité du dialogue. Ces consultations publiques comprennent des discussions entre des groupes papous tels que les factions indépendantistes, les groupes armés, les autorités locales, les groupes Merah Putih (nationalistes indonésiens), les chefs tribaux locaux, les personnalités religieuses, les jeunes dirigeants et femmes dirigeantes, et le PPN.
- i. Consultation avec la diaspora papoue au Vanuatu, en Suède, aux Pays-Bas, en UL et aux États-Unis. L'engagement avec la diaspora papoue est un aspect essentiel de la collecte de ressources, du développement du soutien et du consensus au sein de la communauté papoue concernant le processus de médiation.

Source: Centre pour le dialogue humanitaire (2011).

4.3.6. Coordination et complémentarité de l'effort de médiation

La médiation conjointe ou codirigée est un moyen de rationaliser le processus de médiation, en particulier dans les cas où les acteurs nationaux, régionaux et internationaux travaillent ensemble. Dans son discours de bienvenue au Programme de médiation pour la paix (3-7 septembre 2017), le Secrétaire général adjoint élu de l'OCI, l'Ambassadeur Askar Mussinov, a bien noté que grâce à sa compétence culturelle et son capital moral dans le monde islamique, l'Organisation a participé à diverses initiatives conjointes et co-dirigées en matière de médiation (Mussinov, 2017). Pour l'OCI, assumer le rôle de médiateur principal en partenariat avec des acteurs nationaux ou régionaux s'est avéré plus efficace dans la médiation des conflits intra-étatiques. Toutefois, la décision de recourir à la médiation en tant qu'entité unique ou combinée diffère d'un conflit à l'autre.

Il est important de rappeler que l'ensemble du processus de médiation a des nuances politiques importantes, ce qui aura forcément un impact sur l'équilibre des pouvoirs dans la région ou entre différents États (Bercovitch, 1991a). Dans les guerres civiles internationalisées et les conflits intra-étatiques, l'environnement extérieur peut avoir des répercussions importantes sur les processus de médiation. Par exemple, dans les conflits régionaux, les autres États peuvent avoir un impact sur la conformité ou la résistance d'un État en conflit à des résultats de médiation. Dans ces cas, les processus de médiation impartiaux devraient aller au-delà des pressions extérieures, tout en engageant activement d'autres États à soutenir les efforts de médiation (Vukovic, 2014). Si le médiateur est bien informé, il peut utiliser les intérêts des autres États dans le conflit pour encourager les parties à s'engager sur une solution.

4.4. Rôle des institutions religieuses et des universitaires dans la promotion de la paix

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la mauvaise interprétation des enseignements religieux est l'une des causes profondes de l'extrémisme violent et des conflits sectaires dans le monde. Une croyance commune parmi les décideurs politiques est que " la religion incite à la violence ou reste silencieuse en réponse à celle-ci " (Sandal, 2017). Par conséquent, les institutions religieuses et les universitaires sont souvent négligés lorsqu'il s'agit de leur rôle et de leur participation aux processus de paix. Par exemple, entre 1989 et 2008, le nombre de processus de paix fondés sur les groupes religieux a considérablement diminué, ce qui indique soit une diminution de la participation des groupes religieux aux engagements de paix, soit une augmentation des conflits armés religieux (Jhonstone et Svensson, 2013). Pourtant, de nombreuses communautés aux diverses cultures et coutumes continuent de recourir aux prescriptions religieuses pour la résolution des conflits (Kadayifci Orellana, 2007).

4.4.1. Acteurs religieux - Influences de la politique publique

Les acteurs religieux sont des pratiquants experts d'une religion, qui ont les connaissances nécessaires pour étudier, interpréter et appliquer les principes religieux à la vie privée et publique. Dans la résolution des conflits, un acteur religieux peut être un individu, un leader ou toute organisation qui travaille selon des principes religieux. Par leur interprétation et leur diffusion du savoir religieux, les chefs religieux participent à l'élaboration de la compréhension publique de la religion qui peut influencer divers domaines politiques (Sandal, 2012). Par conséquent, les groupes religieux devraient idéalement être traités, dans une certaine mesure, comme des experts en politique publique. Il est donc compréhensible que les décideurs politiques contemporains accordent une grande importance aux points de vue des groupes religieux qui se sont lancés en politique (Thomas, 2005).

Dans de nombreux cas, les acteurs religieux sont en mesure d'exercer une influence sur le pouvoir des organisations ou des réseaux qui sont responsables de la diffusion des connaissances religieuses et de la transformation des interprétations et orientations

Encadré 4.4: La Sierra Leone et l'Accord de paix de Lomé, 1999

L'Accord de paix de Lomé est le résultat d'une violente guerre civile en Sierra Leone entre 1991 et 2002 impliquant le gouvernement de la Sierra Leone et le Front révolutionnaire uni. L'accord de paix est un exemple frappant du rôle que les chefs religieux et les organisations religieuses peuvent jouer dans le règlement des conflits dans leurs communautés. En Sierra Leone, les acteurs religieux chrétiens et musulmans ont joué un rôle monumental dans l'organisation d'activités qui ont favorisé le rapprochement politique et religieux, la réconciliation et la cohésion sociale, comme le "Programme pour les relations entre chrétiens et musulmans" et " le Conseil inter religieux de la Sierra Leone". Ces initiatives ont joué un rôle majeur dans la consolidation de la paix car elles se sont essentiellement attaquées aux causes profondes du conflit en faisant face à des griefs délicats.

En prenant l'exemple de la Sierra Leone, les recommandations suivantes peuvent être faites pour impliquer les acteurs religieux dans le mécanisme de résolution des conflits à différents niveaux :

- La religion doit être perçue comme une forme d'expertise par opposition à une simple ressource spirituelle, ce qui signifie qu'elle ne doit pas être traitée simplement comme une étude religieuse mais comme un instrument pragmatique dans la résolution des conflits.
- Dans les contextes multi-conflituels, les acteurs religieux apportent avec eux un réseau d'autres acteurs qui travaillent à l'intérieur et à l'extérieur des institutions religieuses à différents niveaux. Ces réseaux se révèlent utiles pour coordonner les activités de résolution des conflits dans les communautés locales, même après un conflit.
- Les efforts de résolution des conflits et de consolidation de la paix entrepris par différentes religions peuvent différer dans leur approche et leurs pratiques. Par exemple, la structure hiérarchique, les schismes existants, la nature du système d'éducation, le degré de rigueur/liaison de certains enseignements religieux, sont parmi les facteurs qui influencent la participation d'un acteur religieux dans le secteur public. Chaque acteur religieux devrait être capable de définir et d'expliquer son propre récit.
- Pour faire en sorte que les divers acteurs sectaires participent efficacement aux activités de résolution des conflits, les décideurs et les praticiens devraient acquérir une connaissance approfondie de l'économie, de la politique et de l'histoire de la région afin de pouvoir décider si une variante particulière de l'expertise ou des connaissances religieuses pourrait être intégrée aux efforts de consolidation de la paix.
- Il faut que les réseaux d'acteurs religieux travaillent ensemble sur diverses questions de politique publique, même en l'absence de conflit, pour favoriser un environnement de compréhension et de tolérance entre les plates-formes. Il devrait également y avoir une communication ouverte entre les acteurs religieux et les acteurs laïques qui peuvent prédire l'émergence de tout grief déclencheur dans la communauté.
- Les efforts de consolidation de la paix ne devraient pas nuire à l'impartialité des acteurs religieux. Toute partialité perçue de la part d'un acteur religieux peut nuire à sa crédibilité en tant que médiateur indépendant.
- Les décideurs politiques devraient tenir compte de la diffusion de l'expertise religieuse. Le partage des connaissances et des expériences en matière de mécanismes religieux et coutumiers destinés à résoudre les conflits peut contribuer à améliorer les politiques et pratiques dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix à long terme.

Source: Sandal (2017).

religieuses en politiques et pratiques applicables. Pour un grand nombre de personnes, les connaissances perpétuées par ces réseaux sont plus pertinentes que la science elle-même. La connaissance religieuse peut être la cause de la paix ou de la violence ; elle peut se manifester publiquement de manière positive ou négative. Dans les deux cas, négliger le rôle des acteurs religieux dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix peut avoir de graves conséquences (Paris, 1997).

4.4.2. Pratiques culturelles islamiques pour le règlement des conflits et le rétablissement de la paix

D'un point de vue islamique, le Coran est une source précieuse pour comprendre les modes de gestion des conflits et de réconciliation. Par principe, le Coran prêche l'équité dans les cas de vengeance et le pardon dans les cas d'excuses et de rémission (Irani, 1999). En outre, un nombre croissant d'ouvrages ont également examiné les techniques de résolution des conflits enracinées dans les coutumes et les lois islamiques qui pourraient avoir des applications pour la résolution des conflits contemporains au cours des dernières années (Abu Nimer, 2000 ; Rehman, 2011). Les érudits identifient les coutumes islamiques du *tahkim* (arbitrage), du *wisata* (médiation), du *sulh* (règlement) et du *muslaha* (réconciliation) en tant que précédents traditionnels des mécanismes occidentaux de résolution des conflits (Irani, 1999 ; Ozcelik, 2006). Pour l'OCI, ces concepts islamiques sont particulièrement importants pour deux raisons : (i) l'OCI est la voix collective de la Oummah musulmane et (ii) les documents de l'OCI (c'est-à-dire la Charte de l'OCI) sont conformes à l'accent mis sur le règlement pacifique des différends et des conflits, dont fait mention le Saint Coran.

Selon les coutumes religieuses, les interventions de tiers ont été utilisées tout au long de l'histoire pour régler les conflits individuels, sociaux et interreligieux dans les sociétés islamiques. En général, la résolution des conflits dans les tribus et sociétés islamiques se fait en trois étapes, comme le montre le graphique 4.3.

Graphique 4.3: Pratiques traditionnelles de résolution des conflits et de réconciliation dans les sociétés islamiques



Source: Conception par le personnel de SESRIC

La pratique habituelle de *wisata* (médiation) se compose : d'un *wasit* (médiateur) qui mène des négociations en dyade et en groupe dans le cadre du processus de médiation. Le *wasit*

peut être un individu ou une délégation de personnes âgées, de hauts fonctionnaires ou d'experts qui ont déjà fait office de médiateurs dans des cas pareils. Le *wasit* doit être transparent, impartial, digne de confiance, véridique et bien informé de la charia islamique. Le processus de médiation se déroule dans des lieux neutres. Les procédures se déroulent de manière structurée, mais ouverte à tous. Les tâches du *wasit* consistent notamment à établir les faits, à examiner les preuves et les antécédents des parties en conflit et à imposer des sanctions ou des récompenses positives pour une ou pour les deux parties. Cependant, contrairement à la médiation occidentale des conflits, la particularité la plus importante de *wisata* repose avant tout sur le fait que l'objectif central du processus de médiation est de préserver et de rétablir les relations dans la communauté au lieu de donner la priorité à la vengeance ou aux gains personnels/collectifs (Ozcelik, 2006).

La pratique de la *wisata* et du *tahkim* (arbitrage) est souvent complémentaire. Ici, le *tahkim* fait référence à une pratique islamique qui se distingue de l'arbitrage occidental. Dans les sociétés islamiques, le *tahkim* n'est pas une alternative au système judiciaire ; c'est plutôt le seul moyen de règlement des différends lorsque la négociation et la médiation ne parviennent pas à un accord (Sayen, 2003). Par conséquent, bien que les *hakam* (arbitres) soient des personnes influentes dans la société, ils n'ont aucun pouvoir politique ou juridique direct (Sayen, 2003). Historiquement, les pratiques d'arbitrage préislamiques ont été incorporées dans la loi islamique parce que le *tahkim* était largement utilisé dans les sociétés préislamiques pour mettre fin aux conflits tribaux (Ozcelik, 2006). Le processus du *tahkim* commence par la nomination de deux arbitres qui tentent de parvenir à une réconciliation. Dans de nombreux cas, la décision des arbitres est finale. Dans certains cas, une personne ou un imam officiel (qui a l'autorité religieuse/juridique et l'expertise en matière de résolution des conflits) peut également être saisi du cas (Ozcelik, 2006).

L'étape finale de la résolution du conflit est le règlement formel (*sulh*) et la réconciliation (*muslaha*). La pratique du *sulh* et du *muslaha* est rituelle et symbolique, favorisant le pardon et le rétablissement de la paix. Selon la charia islamique, " le but du *sulh* est de mettre fin aux conflits et à l'hostilité entre les croyants[...] le *sulh* est une forme de contrat juridiquement contraignant pour l'individu (*sulh* privé) ou pour la communauté (*sulh* public) ". (Khadduri, 1997) Le *sulh* publique (entre communautés ou États) est similaire à un traité de paix juridiquement contraignant. Dans les traditions tribales, le *sulh* peut être total ou partiel/conditionnel. Le *sulh* total met fin au conflit entre les deux parties, qui décident de ne se faire aucune rancune l'une contre l'autre (Irani, 1999). Le *sulh* partiel ou conditionnel met fin au conflit entre les deux parties conformément aux termes des conditions convenues lors du processus de paix (Irani, 1999).

Sur le plan procédural, la réconciliation commence lorsque les parties en conflit s'engagent à cesser les hostilités par des promesses monétaires ou verbales. Si un accord est conclu entre les parties, il doit être annoncé publiquement. Bien que le déroulement exact des rituels concernant le *sulh* et le *muslaha* varie selon les sociétés, la pratique de base en tient toujours

compte : *musafaha* (serrer la main) et *mumalaha* (rompre le pain ensemble) (Jabbour, 1996) signifient la restauration des relations sociales.

4.4.3. Créer des espaces pour les acteurs religieux dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix

Comme nous l'avons mentionné dans les sections précédentes, les responsables politiques se rendent de plus en plus compte des avantages de l'inclusivité dans les processus de paix. Les professionnels réalisent également de mieux en mieux que les mécanismes de résolution des conflits devraient: (i) tenir compte des coutumes et pratiques locales et (ii) être sensible au contexte particulier du conflit. La religion et les acteurs religieux font partie intégrante de toutes ces réalisations.

Pourtant, même lorsqu'il existe des preuves tangibles à l'appui de ces réalisations, les États hésitent à reconnaître officiellement les acteurs religieux dans le domaine du règlement des conflits. D'autre part, les organisations régionales et internationales se sont montrées plus réceptives à l'inclusion des acteurs religieux à différents stades des conflits. En fait, le Sommet du Millénaire des dirigeants religieux et spirituels du monde (2000) de l'ONU a été une initiative célébrée parce qu'il a réuni plus de 1000 représentants de traditions religieuses transnationales et autochtones pour reconnaître leur influence dans la politique mondiale.

Bien que de nombreux conflits et guerres civiles contemporains aient un aspect religieux, cela ne signifie pas que le conflit porte sur la religion (Fox, 2004). Dans de nombreuses sociétés, la religion est inexplicablement liée aux conflits parce qu'elle fait partie de l'identité politique du pays ou qu'elle constitue la base des récits nationaux. Dans les deux cas, les décideurs politiques ne peuvent pas éliminer la religion même lorsqu'il s'agit de questions laïques. Par contre, il est prouvé que malgré le fait que la religion ne rend pas nécessairement un conflit plus difficile à gérer (à moins que les parties ne se battent pour des causes religieuses), elle demeure importante pour l'instauration d'une paix durable - même dans les conflits séculaires (Svensson, 2007). Par exemple, en Ouganda, la religion n'était pas la principale cause de conflit, mais les chefs religieux acholis ont contribué de manière significative aux efforts du processus de paix par leur expertise des traditions locales et des approches islamiques en matière de résolution de conflit (Khadiagala, 2001).

Dans la pratique, la consolidation de la paix religieuse est fondée sur " des croyances, des normes et des rituels pertinents pour la consolidation de la paix, ainsi que sur une gamme d'acteurs, notamment les institutions religieuses, les organisations confessionnelles bénévoles privées et les personnes qui sont motivées à participer à la consolidation de la paix " (Powers, 2010). Comparativement aux mécanismes séculaires de résolution des conflits, la consolidation religieuse de la paix met davantage l'accent sur le rétablissement des rapports sociaux, la coopération interconfessionnelle accrue, la recherche des convictions et pratiques communes, la promotion des actions collectives et l'encouragement de mesures de paix (Powers, 2010 ; Smock, 2006). Les chefs religieux peuvent utiliser leur influence et leur pouvoir sociétal pour amener les parties en conflit à servir de médiateurs, à réconcilier les

parties en conflit, à mobiliser les communautés et à obtenir un soutien international pour les processus de paix (Brecovitch et Kadayifci-Orellana, 2009). Les chefs religieux peuvent également prendre une part plus active à la médiation en offrant des formations sur la résolution des conflits, l'arbitrage ou la médiation dans le cadre d'un conflit plus large. Par exemple, la communauté chrétienne de Sant'Egidio a joué un rôle majeur dans la médiation des négociations qui ont mis fin à la guerre civile au Mozambique (Lederach et Appleby, 2010). De même, la communauté de Corrymeela en Irlande du Nord a créé un espace sûr où les protestants et les catholiques peuvent se réunir et discuter des solutions possibles au conflit sans crainte des hostilités (Sandal, 2017). Par conséquent, du point de vue de la gestion des conflits, les chefs religieux peuvent jouer un rôle vital non seulement pour promouvoir des solutions pacifiques, mais aussi pour mobiliser les individus à accepter les résultats officiels des processus de paix.

4.4.4. *Intégrer la religion dans l'élaboration des politiques*

D'un point de vue politique, le recours aux acteurs religieux pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix peut se faire en trois étapes (Sandal, 2017) :

- *Étape 1* : L'introduction des acteurs religieux dans le mécanisme de résolution des conflits doit se faire progressivement à différents stades du conflit. Afin d'obtenir l'acceptation du public, les idées, les normes et les solutions fondées sur la foi doivent être formulées de manière à créer une identité positive plutôt que négative.
- *Étape 2* : Il est important de reconnaître les processus politiques appropriés qui sont propices à la participation des divers acteurs religieux. La construction de la paix religieuse ne peut avoir lieu que lorsque les politiciens donnent un certain pouvoir aux acteurs religieux dans le cadre du processus politique. Par ailleurs, les acteurs religieux doivent soutenir une théologie publique inclusive pour entamer le processus de réconciliation entre les parties en conflit.
- *Étape 3* : La diffusion se réfère à la diffusion des résolutions applicables parmi les divers acteurs et parties impliqués dans le conflit. La diffusion des solutions possibles parmi les différents acteurs est utile pour (i) créer un espace ouvert à toutes les parties afin qu'elles puissent contribuer à la discussion, (ii) intégrer les réactions des différentes parties prenantes à la solution proposée et (iii) s'assurer que toutes les parties sont unies dans leur approche du règlement des conflits et de la consolidation de la paix. Dans ce contexte spécifique, la diffusion de la construction de la paix religieuse peut également inclure la réplique des pratiques et des normes de la consolidation de la paix dans des contextes variés.

4.5. **Le rétablissement de la situation après un conflit**

Il existe un certain nombre de possibilités de promouvoir la paix, le développement durable et la stabilité entre les États membres de l'OCI. Trois groupes d'opportunités se distinguent

dans le contexte de ce chapitre : la gestion des transitions pour parvenir à une meilleure paix et au développement ; la gestion des tensions récurrentes sur les territoires et les ressources naturelles et la prévention de la reprise d'un conflit.

4.5.1. Gestion des transitions menant à la paix et au développement

Les transitions et les demandes de réforme et de participation doivent être gérées de manière à ce qu'elles se concrétisent par des politiques et des économies plus efficaces plutôt que par un nouvel effondrement de la société et des systèmes. L'aggravation des tensions sectaires, les blocages prolongés sur les réformes critiques et les turbulences sociales et économiques soutenues pourraient entraîner une instabilité chronique et réduire considérablement les perspectives de croissance dans ces pays.

Possibilités: L'OCI doit travailler en partenariat avec les pays membres pour établir des plates-formes nationales visant à gérer les transitions sociales, politiques et économiques en promouvant le dialogue multi-acteurs, en impliquant les acteurs incontournables et en encourageant des conversations durables entre eux afin de renforcer la confiance ou le consensus autour des priorités de développement.

Ces dernières années, le dialogue multi-acteurs a joué un rôle central dans les transitions stables en Tunisie, au Niger, en Guinée et au Sénégal. Les plates-formes nationales de dialogue - dans lesquelles les organisations de femmes jouent un rôle important - ont rassemblé des acteurs essentiels pour des conversations soutenues afin d'établir la confiance ou le consensus autour de priorités cruciales. Le Centre égyptien du contrat social (qui fait partie du Centre d'information et d'aide à la décision) offre une plate-forme permettant de dégager un consensus sur les priorités de développement.

4.5.2. Gestion des tensions récurrentes sur les terres et les ressources naturelles

Les conflits cycliques sur la terre et les ressources naturelles ont souvent caractérisé les relations entre les communautés, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie centrale. Les pressions exercées par les changements climatiques et l'instabilité économique mondiale ont augmenté, ainsi que la durée et l'intensité de ces conflits. Dans de nombreux pays de l'OCI, dont le Nigeria, le Sahel, la Sierra Leone, l'Ouganda, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Kirghizistan et le Tadjikistan, ces conflits ont pris des dimensions régionales, interreligieuses ou interethniques et ont menacé la stabilité et le développement de ces pays.

Possibilités: L'OCI devrait s'efforcer de mettre en place des plates-formes organisées de chefs religieux et de personnes âgées dans le cadre d'un mécanisme systématique de règlement des conflits ainsi que des comités régionaux et de district pour la paix ou dans le cadre d'autres mécanismes appropriés afin de régler les conflits cycliques sur les ressources terrestres et naturelles.

Plusieurs pays et régions à l'intérieur des pays ont effectivement mis en place des " Infrastructures pour la paix " pour gérer les tensions récurrentes. Ces instruments ont inclus

des acteurs des gouvernements et de la société civile organisée. Les efforts systématiques de résolution des conflits déployés par des plates-formes organisées de chefs religieux et de personnes âgées ont été essentiels pour faire face aux cycles de violence au Nigeria, en Ouganda, au Bénin, en Afghanistan et en Somalie. Des comités de paix régionaux et de district ou des mécanismes correspondants, travaillant souvent en étroite collaboration avec les autorités locales, ont joué des rôles similaires au Kirghizistan, en Sierra Leone, au Tchad, en Guinée et en Guinée-Bissau. L'Initiative de l'espace commun du Liban joue un rôle permanent au niveau national à cet égard.

4.5.3. *Prévenir une rechute dans un conflit*

Plusieurs États membres de l'OCI sont engagés dans des situations de rétablissement après un conflit, que ce soit au niveau national ou dans des régions particulières. Le nord de l'Ouganda, la Somalie, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, les Comores, la Libye, le Tadjikistan et Aceh en Indonésie témoignent tous des efforts en cours à cet égard, certains sous la direction de l'aide internationale. Pour que la paix soit durable, il faudra identifier et relever les défis futurs de manière pacifique et sur une base de développement équitable. Les capacités à cette fin devront être systématiquement renforcées.

Possibilités : Le rôle des femmes et de la société civile dans le maintien de la paix après les conflits et les méthodes de développement pour la consolidation participative de la paix devraient être examinés plus en détail. En ce qui concerne le rétablissement après un conflit, certaines des meilleures pratiques les plus avancées sont maintenant fournies par les États membres de l'OCI.

L'engagement des femmes et de la société civile à soutenir de manière constructive les processus de paix a donné de bons résultats dans des endroits comme Aceh. L'Ouganda a mis à l'essai des mesures novatrices pour régler les conflits fonciers provoqués par le retour des personnes déplacées et des réfugiés dans le nord. Après plusieurs faux départs, le nouveau système de gouvernement somalien reflète certaines des meilleures méthodes disponibles pour la consolidation participative de la paix par le biais d'accords de partage du pouvoir avec les administrations infranationales et les entités non étatiques et par des discussions ouvertes sur le concept du fédéralisme et sur le rôle de la religion. La Commission sierra-léonaise d'enregistrement des partis politiques s'occupe efficacement du règlement des conflits aux niveaux national et local sur les questions relatives aux élections et sur le rôle et le travail des partis politiques en Sierra Leone.

4.6. **Dernières réflexions sur les ingrédients de la gestion des conflits**

Le concept de prévention des conflits et de consolidation de la paix dans le monde islamique repose sur les principes traditionnels de non-violence et de consolidation de la paix qui incluent la poursuite de la justice ; le bien ; la quête de la dignité humaine et universelle ; le caractère sacré de la vie humaine ; l'égalité ; l'instauration de la paix (personnelle, relationnelle, communautaire, régionale et internationale) ; l'établissement de la paix par la

raison, la connaissance et la compréhension ; la créativité ; le pardon ; les actes et actions appropriés ; la responsabilité ; la patience ; la collaboration et la solidarité ; l'inclusivité ; la diversité ; le pluralisme et la tolérance (Smock et Huda, 2009). Ces principes sont les fondements de la prévention ainsi que la résolution des conflits et ce sont ces principes en action qui donnent naissance à une société dynamique et efficace capable de promouvoir des objectifs tels qu'accroître la solidarité entre les membres de la communauté, combler l'écart d'injustice sociale et économique, alléger la souffrance des gens et économiser des vies humaines, donner aux gens des moyens de s'émanciper en participant et en favorisant l'inclusion, favoriser l'égalité entre les différents membres de la communauté et promouvoir les valeurs de la diversité et de la tolérance (Abu Nimer, 2003). La paix se fonde sur deux valeurs islamiques fondamentales : la compassion et la justice. Cette philosophie, qui s'appuie sur les capacités inhérentes à chaque État, est le moyen de prévenir les conflits violents et de briser le cycle des conflits récurrents.

Les femmes jouent un rôle central dans la défense et la promotion de la paix dans leurs communautés et leurs pays. Il a également été démontré que si les femmes ne participent pas aux processus de paix, la paix risque d'être insoutenable. Les femmes musulmanes ont été à l'avant-garde des mouvements démocratiques et ont été reconnues internationalement pour leur travail visant à mettre fin aux conflits et à soutenir les transitions vers la démocratie.⁴ On fait également valoir qu'à travers l'éducation des femmes et des filles, en encourageant la microfinance, en soutenant l'esprit d'entreprise et en promouvant l'inclusion politique, les femmes musulmanes du monde entier peuvent être en mesure de jouer un rôle plus important dans la prévention des conflits et les processus de consolidation de la paix.

Bien qu'il existe une littérature abondante sur l'islam et la violence, il y a une pénurie de ressources qui décrivent/soulignent et mettent en lumière l'islam, la non-violence et la paix. Il faut accorder une plus grande attention aux pays de l'OCI qui ont une expérience positive en matière de prévention, de résolution des conflits, de relèvement et de consolidation de la paix tout en soutenant les initiatives en cours dans les zones déchirées par des conflits.

Un grand nombre des dirigeants religieux musulmans confèrent une légitimité aux régimes oppressifs et despotiques grâce à l'interprétation religieuse. Bien que la religion ne crée pas de violence indépendamment des conditions sociales, économiques et politiques prédisposantes, elle peut être un catalyseur pour ceux qui utiliseraient le pouvoir des dirigeants religieux pour justifier des réponses violentes contre l'injustice. Par conséquent, il est nécessaire de former et de soutenir une nouvelle classe d'érudits religieux qui connaissent bien à la fois les sciences islamiques traditionnelles et les sciences sociales modernes. Dans

4 Au Libéria, Leymah Gbowee a réuni des femmes de toutes les croyances pour former les Femmes pour la paix au Libéria, une organisation qui a joué un rôle crucial pour mettre fin à la guerre civile dans le pays. En 2011, le prix Nobel de la paix a été décerné à Tawakkol Karman pour sa défense et sa promotion des droits humains au Yémen.

de nombreux pays musulmans en conflit, il existe des mouvements civils ayant une portée mondiale dans le domaine de l'éducation et du dialogue interreligieux. Grâce à ces mouvements, les activités de dialogue favorisent la tolérance et l'acceptation, les projets éducatifs contribuent indirectement à élever le niveau socio-économique d'une communauté et encouragent les communautés locales à coopérer autour de projets caritatifs et éducatifs, et les programmes de lutte contre la pauvreté sont utiles pour l'établissement de sociétés pluralistes et la durabilité des démocraties. Tout cela contribue à la réalisation des droits de l'homme fondamentaux afin de réduire les conflits et d'offrir des possibilités de renforcer la cohésion sociale au sein des communautés en conflit.

Les États membres de l'OCI, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ont connu de profondes transformations au cours des dernières années. Cette transformation a ouvert la voie à des réformes économiques et politiques qui pourraient déboucher sur une croissance plus stable et plus inclusive et sur un développement durable et équitable. En même temps, des changements rapides ont également ouvert la voie à des risques de conflits sociaux et sectaires plus importants et les exigences et attentes croissantes des groupes nouvellement mobilisés - en particulier les jeunes et les nouveaux mouvements politiques - pourraient entraîner des tensions prolongées et potentiellement violentes. L'expérience de nombreux États membres de l'OCI offre des solutions créatives pour relever ces défis.

CHAPITRE CINQ

Des voies alternatives pour parvenir à la paix et à la sécurité

Dans l'un de ses discours, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan a déclaré : "La sécurité humaine, la bonne gouvernance, le développement équitable et le respect des droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Si la guerre est le pire ennemi du développement, un développement sain et équilibré est la meilleure forme de prévention des conflits " (ONU, 1999). Le défi de parvenir à la paix et à la sécurité est décrit en détail dans les chapitres précédents du rapport. Un fait souligné ici encore une fois en utilisant les données de l'Institut pour l'économie et la paix (2018), qui a identifié l'Afghanistan, le Sud-Soudan, l'Irak et la Somalie comme les pays les moins pacifiques du monde, selon leur score moyen de l'indice en 2018. Trois de ces quatre pays sont membres de l'OCI.

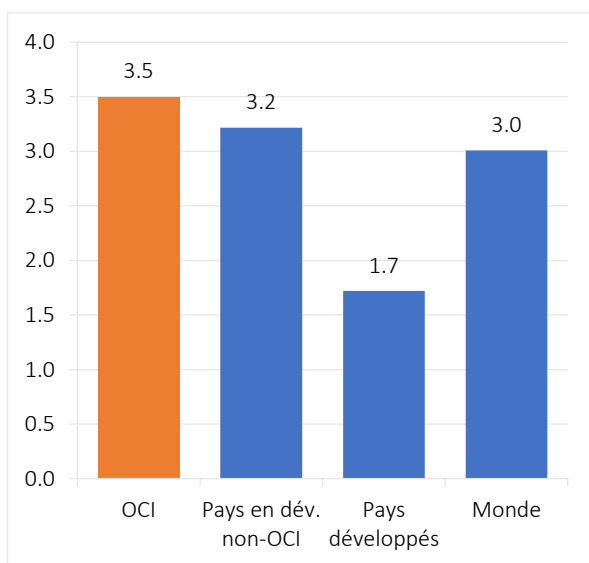
Les conflits ne sont pas seulement responsables de la perte de millions de vies humaines dans différentes parties de la région de l'OCI, mais ils constituent également un obstacle au développement social et économique. Dans ce contexte, il est essentiel que les conflits soient évités autant que possible. En fait, de nombreux pays à travers le monde ont géré avec succès des conflits à haut risque et évité de retomber dans la violence grâce à leurs institutions opérationnelles, leur capital humain bien formé et leurs mécanismes de pouvoir non contraignant. Ces expériences offrent des leçons sur la prévention des conflits et peuvent être appliquées à d'autres contextes, y compris les pays de l'OCI. Néanmoins, il n'existe pas de formule unique, car chaque situation est spécifique aux acteurs, aux institutions et aux structures de chaque société, mais il est possible de dégager des points communs de ces expériences.

Selon Mueller (2017), la prévention d'un conflit/violence est rentable. Dans le scénario le plus pessimiste, où l'action préventive est rarement couronnée de succès, les épargnes nettes moyennes sont de près de 5 milliards dollars des États-Unis par an. Dans le scénario le plus optimiste, les épargnes nettes s'élèvent à près de 70 milliards de dollars des États-Unis par an. Étant donné le fait que la prévention est rentable pour tout pays, il est essentiel que les pays de l'OCI développent leurs capacités pour prévenir le déclenchement d'un conflit.

Afin de quantifier les facteurs qui affectent la paix et la sécurité, l'Institut pour l'économie et la paix a développé un concept appelé la Paix positive, qui est défini comme les attitudes, institutions et structures qui créent et soutiennent les sociétés en paix. En plus de l'absence de violence, la paix positive est également associée à de nombreuses autres caractéristiques sociales qui sont considérées comme souhaitables, y compris des résultats économiques plus solides, une plus grande résilience, de meilleures mesures du bien-être, des niveaux d'inclusion et de performance environnementale. Selon l'Institut pour l'économie et la paix (2017), les pays ayant une paix positive élevée sont plus susceptibles de maintenir leur stabilité et s'adapter et rebondir après des chocs tant internes qu'externes. Par conséquent, la Paix positive crée l'environnement optimal pour que le potentiel humain puisse prospérer.

La paix positive est mesurée par l'Indice de paix positive (PPI) qui se compose de huit domaines (niveaux élevés du capital humain, la distribution équitable des ressources, la libre circulation des informations, un environnement commercial sain, un gouvernement qui fonctionne bien, un faible niveau de corruption, l'acceptation des droits des autres et de bonnes relations avec les pays voisins), chacun comprenant trois indicateurs, soit 24 au total.

Graphique 5.1: Scores de l'indice de paix positive (PPI) en 2017



Source: Institut pour l'économie et la paix

Un indice plus élevé dans le PPI indique l'existence d'un niveau inférieur de paix positive.

Selon le graphique 5.1, les pays de l'OCI ont, en moyenne, obtenu le score le plus élevé (3,5) dans le PPI en 2017 indiquant la plus mauvaise performance par rapport aux moyennes des pays en développement non-membres de l'OCI (3,2), des pays développés (1,7) et du monde (3,0). En d'autres termes, les pays de l'OCI sont, en moyenne, loin du niveau optimal de développement social qui pourrait assurer un environnement pacifique. D'autre part, le score PPI moyen des pays développés (1,7) est le plus bas,

reflétant leurs institutions et systèmes de gouvernance bien développés. Le bon fonctionnement des institutions et des systèmes de gouvernance dans les pays développés les aide non seulement à éviter au mieux les conflits, mais leur permet également de faire face efficacement aux conflits et aux menaces existants. En outre, en cas de conflit, les pays développés sont en mesure de se relever rapidement grâce à leurs grandes capacités à maintenir une paix positive.

L'Institut pour l'économie et la paix (2017) a estimé que l'impact économique de la prévention ou de la lutte contre les conséquences de la violence représentait 12,6% du PIB mondial ou environ 14 000 milliards de dollars des États-Unis, et a souligné que les améliorations en termes de résistance et de paix apportent des avantages économiques importants à l'économie mondiale. C'est vrai pour les pays de l'OCI, où le nombre de conflits est relativement élevé et la prévalence de la paix positive, en moyenne, est relativement faible. Par conséquent, on peut en déduire qu'en réalisant la paix et la sécurité par des voies alternatives, les pays de l'OCI pourraient non seulement empêcher des millions de personnes de souffrir de la violence et des conflits, mais aussi allouer des ressources financières supplémentaires pour investir davantage dans le bien-être des populations, y compris les services de base comme la santé et l'éducation.

Les discussions de ce chapitre sont la suite des discussions présentées dans le chapitre trois, mais en sens inverse. Alors que le chapitre trois était consacré à l'identification des facteurs de conflit, ce chapitre tente d'aborder ces facteurs et de les convertir en mécanismes de prévention qui conduiront finalement à des pays de l'OCI plus pacifiques et moins exposés aux conflits.

5.1. Développement économique

Dans les sociétés où la paix est maintenue et la sécurité assurée, il est probable que la croissance économique sera soutenue et que, par conséquent, le développement sera réalisé. En d'autres termes, il existe une association positive étroite entre la paix et la croissance économique ainsi que le développement. Selon l'Institut pour l'économie et la paix (2017), au niveau mondial, les pays qui s'améliorent en paix par rapport aux pays qui se détériorent en paix (mesuré par l'indice de paix positive) ont eu un taux de croissance du revenu par habitant supérieur de près de 2% par an entre 2005 et 2016.

Le maintien de la paix est également corrélé à une bonne performance sur un certain nombre de variables macroéconomiques. Les taux d'intérêt sont plus bas et plus stables dans les pays en paix, ainsi que le taux de l'inflation. L'investissement étranger direct est deux fois plus élevé dans les pays où règne une atmosphère de paix absolue. Au niveau de chaque pays, il est également prouvé que la guerre et les conflits affectent gravement le développement économique. Le revenu par habitant de l'Afghanistan est resté inchangé par rapport aux années 1970 en raison de la poursuite de la guerre, et le revenu par habitant de la Somalie a régressé de plus de 40 % pendant la même période (Mueller et Tobias, 2016). En moyenne,

les pays bordant un conflit de forte intensité connaissent une baisse annuelle de 1,4 point de pourcentage du produit intérieur brut (PIB) et une augmentation de 1,7 point de l'inflation (Rother et al., 2016).

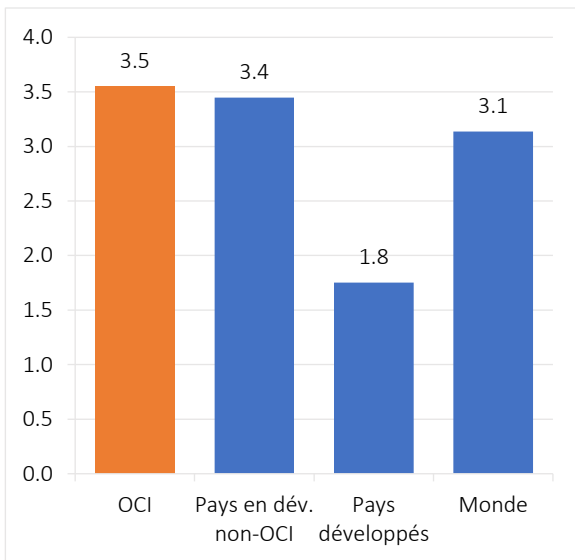
Toutefois, le lien entre la paix et le développement économique fonctionne également dans l'autre sens lorsque le développement économique et la bonne performance macroéconomique favorisent la réalisation de la paix et de la sécurité. Au cours de la dernière décennie, les pays qui ont enregistré les plus fortes améliorations en matière de paix ont enregistré une croissance du PIB par habitant sept fois plus élevée que ceux qui sont les plus touchés (Institut pour l'économie et la paix, 2017). En d'autres termes, les efforts et les initiatives des gouvernements pour maintenir la paix et la sécurité sont corrélés au développement économique par le soutien à la stabilité macroéconomique et la réduction des incertitudes.

Avoir des relations pacifiques avec d'autres pays est aussi important que d'assurer de bonnes relations entre les groupes à l'intérieur d'un pays. Les pays ayant des relations extérieures positives sont plus pacifiques et ont tendance à être plus stables politiquement et à être intégrés au niveau régional. Cela a un effet positif sur l'environnement général des entreprises et renforce l'investissement étranger direct, le tourisme et les entrées de capital humain.

Un *environnement commercial sain* implique la présence de systèmes réglementaires propices aux opérations commerciales dans lesquels les institutions formelles qui soutiennent le fonctionnement du secteur privé et d'autres agents économiques. Les agents économiques et les pays ont besoin les uns des autres de prévisibilité et de crédibilité en matière de commerce et de finances internationaux. Si deux pays concluent un accord, ils prennent tous les deux le risque que l'autre pays ne respecte pas sa part de la négociation. Ce risque est atténué par des relations pacifiques et favorise donc l'activité économique transfrontalière. Un environnement commercial sain contribue donc à atténuer les facteurs de risque découlant des conflits, en particulier pour le secteur privé et les agents économiques.

D'autre part, en présence d'un environnement économique sain, les acteurs économiques sont plus réticents à toute forme de perturbation et de chocs de l'économie, y compris les conflits et les soulèvements, s'ils souhaitent préserver leurs intérêts économiques. Dans un tel environnement, le secteur privé et les agents économiques auraient tendance à devenir un groupe de pression important pour maintenir la paix et soutenir les institutions publiques pour assurer la sécurité nationale. Il existe également des preuves empiriques à l'appui que les sociétés favorables aux affaires ont tendance à être plus pacifiques (Schwab, 2010).

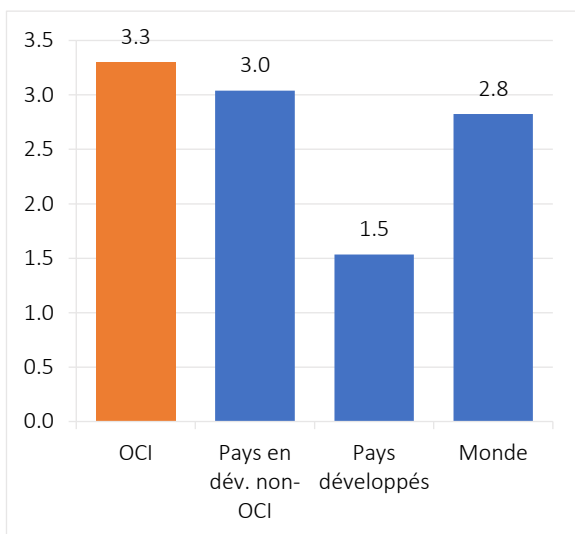
Néanmoins, selon le graphique 5.2, les pays de l'OCI, en moyenne, enregistrent l'environnement commercial le moins sain en 2017 avec un score de 3,5. Comme un score inférieur dans ce sous-indice implique la présence d'un environnement commercial sain, les pays développés, en moyenne, ont fait preuve du meilleur environnement des affaires avec un score de 1,8 par rapport aux moyennes des pays membres de l'OCI (3,5), pays non-membres de l'OCI (3,4) et du monde (3,1).

Graphique 5.2: Scores du sous-indice de l'environnement commercial sain en 2017

Source: Institut pour l'économie et la paix

Note: Un score de sous-indice de l'indice de paix positive

ont obtenu, en moyenne, le score le plus élevé (3,3) parmi les groupes de pays, ce qui reflète l'existence de problèmes importants dans la répartition des ressources.

Graphique 5.3: Scores du sous-indice de répartition équitable des ressources en 2017

Source: Institut pour l'économie et la paix

Note: Un score du sous-indice de l'indice de paix positive

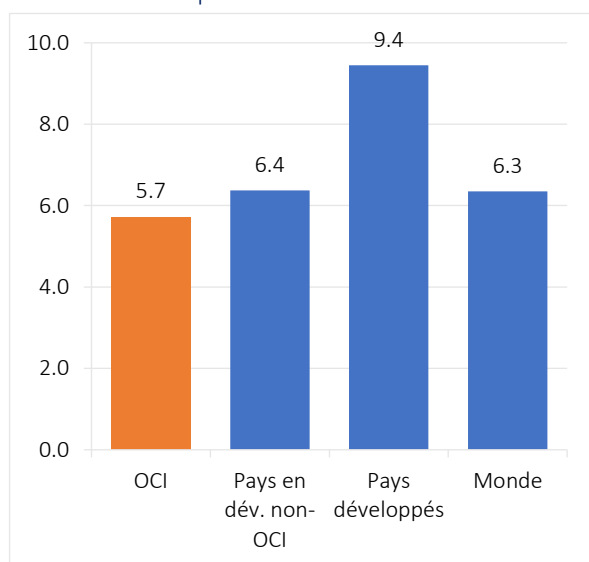
L'état du développement économique dans les pays de l'OCI, en moyenne, n'est pas non plus très prometteur lorsqu'il est mesuré en termes de *répartition équitable des ressources*. Les inégalités entre les groupes définis par la religion, l'ethnie ou les identités régionales sont liées à un risque nettement plus élevé de conflit armé (Nygard, 2018). Dans le graphique 5.3, les pays dont la répartition des ressources est plus équitable sont représentés par un score inférieur. À cet égard, dans les pays développés, en moyenne, les ressources sont distribuées de façon plus équitable de façon à ce que leur score moyen soit mesuré à 1,5. Au contraire, les pays de l'OCI

La stabilité économique et la paix sont intimement liées. Si vous perdez l'un, vous risquez de perdre l'autre. La paix est une condition préalable nécessaire au commerce, à une croissance économique soutenue et à la prospérité. Par contre, la stabilité économique ainsi que la prospérité croissante qui est largement partagée - sur le plan national et international - peuvent favoriser la paix. En fin de compte, la paix et la prospérité se nourrissent réciproquement. L'histoire nous enseigne cette leçon. Nous nous souvenons tous comment la Grande Dépression a créé un terrain fertile pour une guerre dévastatrice. Plus

récemment, dans de nombreuses régions du monde, l'instabilité économique a provoqué des bouleversements politiques, des troubles sociaux et des conflits (Strauss-Kahn, 2009).

Le graphique 5.4 montre la stabilité macroéconomique des pays de l'OCI par rapport aux autres groupes de pays. Un score plus faible dans le sous-indice de stabilité macroéconomique est associé à un niveau de stabilité plus faible. Le score moyen des pays de l'OCI (5,7) en termes de sous-indice de stabilité macroéconomique en 2018 indique des niveaux de stabilité

Graphique 5.4: Scores du sous-indice de stabilité macroéconomique en 2018



Source: Bertelsmann Stiftung, 2018

Note: Un score du sous-indice de l'indice de transformation de Bertelsmann Stiftung (BTI)

relativement inférieurs par rapport aux moyennes des pays en développement non membres de l'OCI (6,4) et du monde (6,3) en 2018. Il n'est pas surprenant que le score de l'indice révèle que les pays développés, en moyenne, ont le plus haut niveau de stabilité macroéconomique en 2018, avec un score de 9,4.

Dans l'ensemble, trois indicateurs présentés aux graphiques 5.2, 5.3 et 5.4 appuient l'argument selon lequel le développement économique est un déterminant important de la paix et de la sécurité. Étant donné que les pays de l'OCI ont, en moyenne, un environnement commercial relativement moins favorable où les agents économiques et les

investisseurs doivent surmonter des défis tels que l'accès au financement, l'instabilité macroéconomique et les incertitudes, il est relativement difficile de maintenir la paix et la sécurité dans un tel climat.

5.2. Le développement humain

Le développement humain est défini comme le processus qui consiste à élargir les libertés et les possibilités des personnes et à améliorer leur bien-être. L'éducation est l'un des éléments fondamentaux par lesquels les sociétés peuvent renforcer leur résilience et mettre en place des mécanismes d'apprentissage et d'adaptation. Un capital humain qualifié se reflète dans la mesure dans laquelle les sociétés éduquent les citoyens et favorisent le développement du savoir. Cela améliore la productivité économique, la prise en charge des jeunes, permet une meilleure compréhension politique et augmente le capital social. Un niveau d'éducation élevé favorise également l'innovation. Il existe notamment un lien étroit entre l'innovation et la

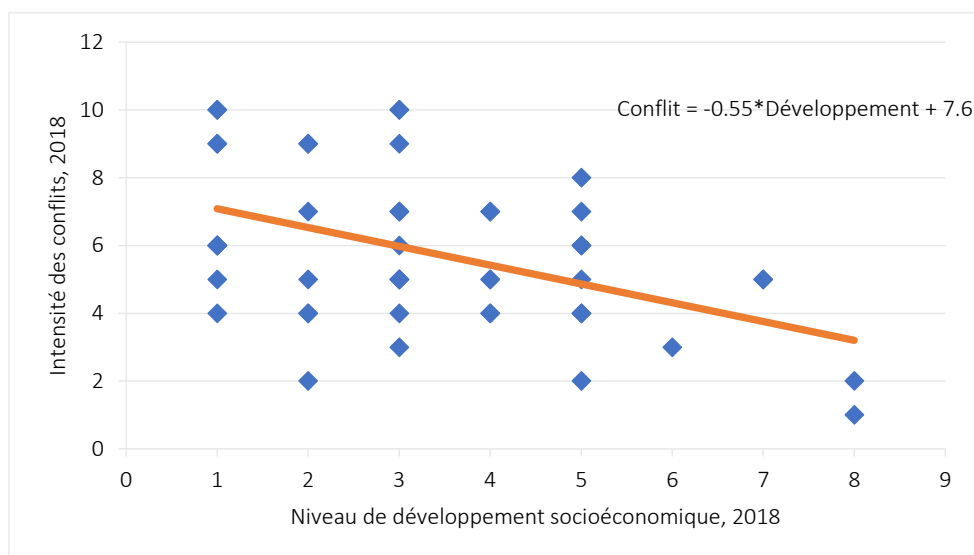
paix, ce qui reflète probablement la capacité de la société à concevoir des solutions et à s'adapter (Heeks et al., 2014 ; Miklian et Hoelscher (2018). De plus, en augmentant la base de compétences globale, une économie peut réduire considérablement son niveau de pauvreté et d'exclusion sociale, accroître sa stabilité et améliorer son niveau de paix (Davies, 2004 ; UNICEF, 2011).

Dans les sociétés où les niveaux de développement humain sont élevés, il y a souvent un bon sens et une compréhension commune pour protéger les niveaux existants de bien-être en maintenant la paix sociale (ONU, 2013 ; Institut pour l'économie et la paix, 2017). Des niveaux élevés dans ces domaines au sein de la société peuvent favoriser les compétences et la cohésion sociale nécessaires pour accroître le niveau de stabilité, de paix et de développement économique d'un pays.

Dans tous ces domaines, des niveaux élevés de la société peuvent favoriser les compétences et la cohésion sociale nécessaires pour accroître le niveau de stabilité, de paix et de développement économique d'un pays. Il existe des preuves au niveau des pays. Comme au Rwanda, par exemple, des investissements importants ont été réalisés au niveau de l'éducation et de la santé après la guerre civile qui a pris fin en 1994. En 2005, le taux de scolarisation au niveau primaire avait atteint 95 %, contre 67 % auparavant, tandis que le pourcentage de la population vivant dans la pauvreté avait diminué de 78 % à 57 % (Nations Unies et Banque mondiale, 2018). Le développement économique et la paix se sont considérablement améliorés dans les années qui ont suivi la fin du conflit armé.

La santé est une autre pierre angulaire du développement humain et, à cet égard, elle est aussi importante que l'éducation. Elle est donc incluse comme l'une des trois dimensions de l'indice de développement humain du PNUD. Il existe des preuves solides que l'investissement en matière de santé publique a un effet positif sur la paix et la sécurité (MacQueen et Santa-Barbara, 2000). La paix interne est en corrélation significative avec les niveaux de mortalité infantile (Institut pour l'économie et la paix, 2017). Cela montre comment les sociétés qui mettent l'accent sur la santé ont tendance à être plus pacifiques.

Graphique 5.5: La corrélation entre le niveau du sous-indice de développement socio-économique et le sous-indice d'intensité des conflits dans les pays de l'OCI



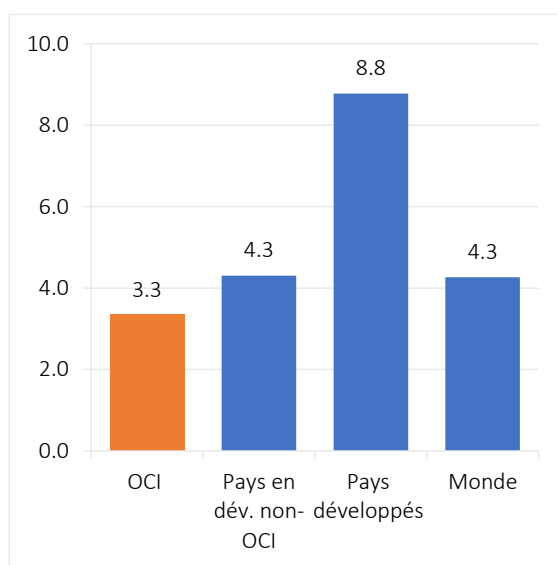
Source: Bertelsmann Stiftung, 2018

Note: Un score du sous-indice de l'indice de transformation de Bertelsmann Stiftung (BTI)

Les sociétés qui encouragent le développement du capital humain manifestent des niveaux de paix plus élevés que celles qui ne le font pas. En d'autres termes, lorsque les services publics tels que la santé, l'éducation et l'investissement dans l'infrastructure sont assurés de manière efficiente et efficace, les besoins de la communauté sont plus susceptibles d'être satisfaits, ce qui favorise une vie plus saine et une communauté plus pacifique. Il est également important de fournir ces services de base à tous les segments d'une société où l'inclusivité compte autant que la qualité (Sturge et al., 2017).

Les preuves provenant des pays de l'OCI, comme le montre le graphique 5.5, montrent également qu'il existe une corrélation négative entre le niveau de développement socio-

Graphique 5.6: Niveau des scores du sous-indice de développement socio-économique en 2018

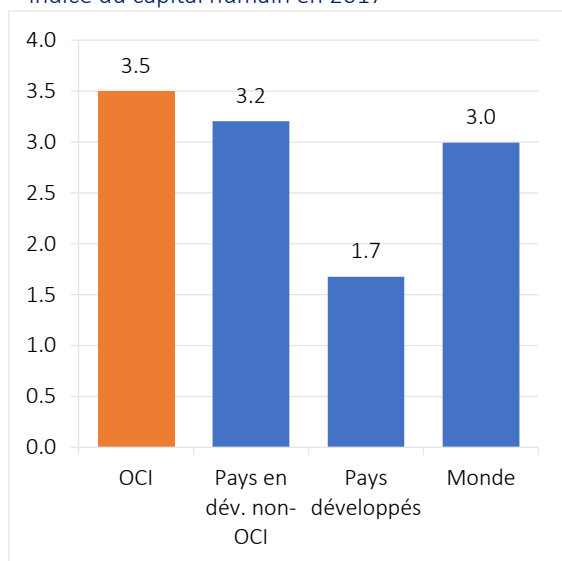


Source: Bertelsmann Stiftung, 2018

Note: Un score du sous-indice de l'indice de transformation

économique et l'intensité des conflits. Les pays de l'OCI ayant un score de développement socio-économique plus élevé ont tendance à connaître une intensité de conflit plus faible. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation de 1 unité du score de développement socio-économique d'un pays de l'OCI est associée à une diminution de 0,55 unité du score du sous-indice d'intensité du conflit. En d'autres termes, l'impact d'une augmentation du score de développement socioéconomique est non seulement positif, mais aussi supérieur à 0,5, ce qui reflète l'existence d'une répercussion forte et positive des effets du développement humain sur la paix.

Graphique 5.7: Niveaux élevés de scores du sous-indice du capital humain en 2017



Source: Institut pour l'économie et la paix

Note: Un score du sous-indice de l'indice de paix positive

Malheureusement, le niveau moyen de développement socio-économique des pays de l'OCI est modeste par rapport aux autres groupes de pays (graphique 5.6). La même chose vaut pour le capital humain (graphique 5.7).

Dans l'ensemble, les résultats indiquent qu'il est relativement plus facile de prévenir les conflits et la violence dans les pays dont le niveau de développement humain est élevé. En d'autres termes, il est possible d'instaurer la paix et la sécurité en renforçant le développement humain. Il s'agit là d'une voie alternative très rentable que les pays de l'OCI devraient suivre. Néanmoins, les scores dominants des pays de l'OCI, en moyenne, ne sont pas très

prometteurs (comme le montrent les graphiques 5.6 et 5.7).

5.3. Inclusion politique

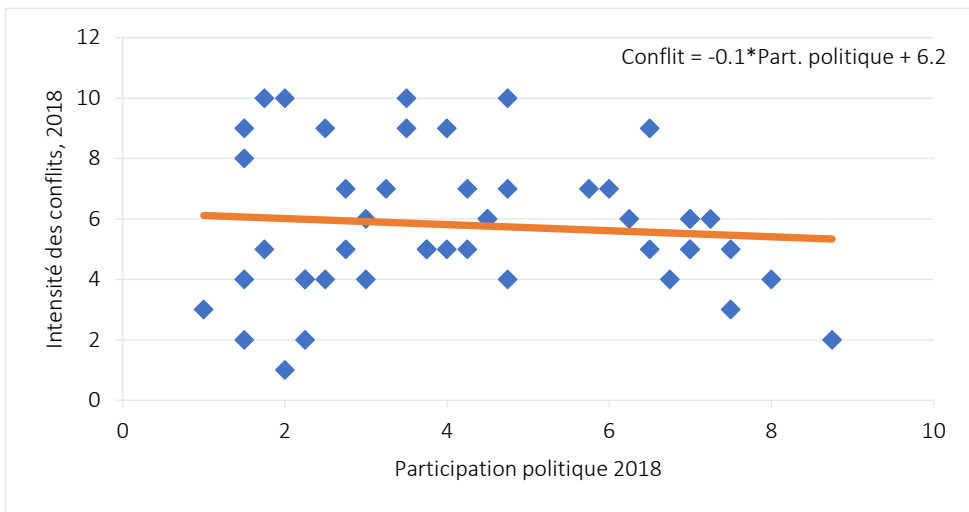
Les sociétés dont les institutions politiques sont plus inclusives et participatives tendent à être plus pacifiques et résilientes, de la même manière que les sociétés pratiquant l'exclusion sont plus vulnérables à la fragilité et aux conflits (voir chapitre 3). Cette réalité est soulignée par l'importance de "l'inclusion" dans l'Agenda 2030, y compris les ODD n° 16, 10 et 5. Des processus politiques inclusifs sont essentiels au maintien de la paix et à la prévention des conflits, car ils contribuent à remédier contre les inégalités structurelles et contre toutes autres causes profondes des conflits.

L'inclusion politique mesure le degré auquel tous les membres d'une société ont accès aux institutions qui jouent un rôle dans la prise de décision. La prise de décision inclusive par le biais de l'inclusion politique est fondamentale pour soutenir la paix à tous les niveaux, tout comme le sont les politiques à long terme qui visent les aspirations économiques, sociales et politiques. Il est essentiel de favoriser la participation de tous les segments de la société, y compris les personnes âgées, les jeunes et les femmes, ainsi que les organisations qui les représentent. Il est important que les individus et les groupes de la société aient le sentiment que le gouvernement répond à leurs besoins et peut les protéger contre la violence.

Des interactions efficaces entre les citoyens et les institutions gouvernementales sont essentielles pour assurer la paix et satisfaire les gens en leur permettant de faire entendre leur voix. L'un des moyens les plus efficaces permettant de faire connaître aux décideurs l'opinion des gens ordinaires est de les inclure dans les processus décisionnels. Les organisations qui représentent les opinions des citoyens jouent un rôle important dans le fonctionnement des sociétés. Ces organisations comprennent les partis politiques et les organisations de la société civile.

L'une des fonctions d'un parti politique est de représenter les points de vue des citoyens à l'Assemblée nationale ou aux parlements nationaux, qui sont chargés de légiférer pour les institutions de l'État. Dans les sociétés inclusives, les citoyens sont libres d'être membres de partis politiques et de voter en faveur de tout parti lors des élections. De cette façon, les citoyens sont impliqués dans l'élaboration des politiques ainsi que dans les processus décisionnels. Les obstacles pour devenir membre d'un parti politique ou pour voter pourraient créer un environnement où les idéologies extrémistes ou les organisations mal intentionnées pourraient se substituer à la représentation politique. Dans un tel environnement, il est non seulement difficile de maintenir la paix et l'harmonie sociale, mais aussi de renforcer les capacités nationales face aux menaces extérieures. Il est donc extrêmement important de construire une société où il y a une forte participation politique. Les éléments de preuve provenant de certains pays de l'OCI corroborent les arguments ci-dessus. Dans les pays de l'OCI où la participation politique est faible, le niveau d'intensité des conflits tend à être plus élevé (graphique 5.8). Une augmentation unitaire du sous-indice de participation politique s'accompagne d'une diminution de 0,1 unité de l'intensité du conflit. Malheureusement, dans les pays de l'OCI, en moyenne, la participation politique est très faible par rapport aux autres groupes de pays, comme le chapitre 3 le décrit en détail.

Graphique 5.8: Corrélation entre le sous-indice de participation politique et le sous-indice d'intensité des conflits



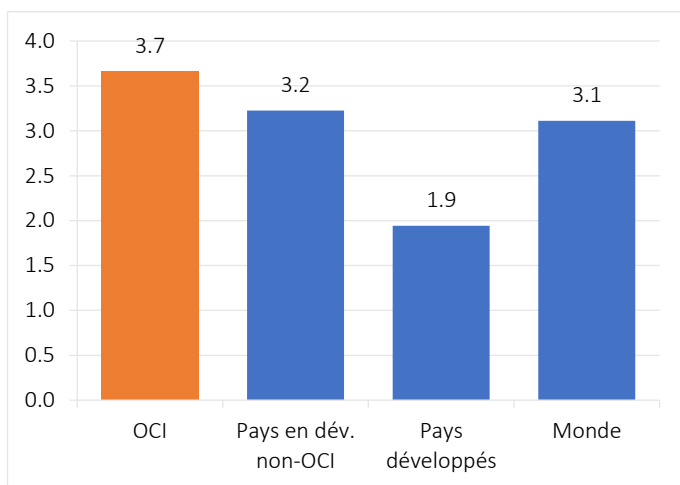
Source: Bertelsmann Stiftung, 2018

Note: Un score de sous-indice de l'indice de transformation de Bertelsmann Stiftung (BTI)

Les acteurs de la société civile jouent également un rôle et remplissent un vide entre les institutions publiques et les citoyens en transmettant collectivement les points de vue des citoyens aux responsables politiques et aux décideurs. Une telle fonction des acteurs de la société civile tend à promouvoir la confiance et à instaurer la loyauté, ce qui encourage la coopération entre les membres de la société et crée des incitations à l'action collective. Cette capacité d'instaurer une confiance ascendante donne à la société civile un rôle déterminant dans la formation de coalitions pour la paix au sens large (Boix et Posner, 1996 ; Yamagishi et Yamagishi, 1994). Les groupes de la société civile jouent également un rôle important dans la promotion de normes sociales qui découragent la violence, notamment en attirant l'attention sur les coûts des conflits violents et en présentant les possibilités qui peuvent découler de la participation des groupes concurrents (Barnes, 2009).

Les acteurs de la société civile ne peuvent pas se montrer forts et efficaces dans un environnement où la tolérance est limitée. *L'acceptation des droits d'autrui* assure le niveau de tolérance entre les différents groupes ethniques, linguistiques, religieux et socio-économiques du pays. Selon le graphique 5.9, l'acceptation des droits d'autrui est mesurée au moyen d'un sous-indice où un score plus élevé est associé à un taux d'acceptation limité. Dans les pays de l'OCI, en moyenne, le niveau d'acceptation des droits des autres est très faible, avec un score élevé de 3,7 dans le sous-indice. D'autre part, les pays développés, en moyenne, respectent et acceptent de manière ferme les droits des autres, ce qui correspond à un score de 1,9.

Graphique 5.9: Scores du sous-indice d'acceptation des droits d'autrui en 2017



Source: Institut pour l'économie et la paix

Note: Un score du sous-indice de l'indice de paix positive

Les résultats révèlent que les pays de l'OCI doivent déployer de plus grands efforts pour améliorer l'inclusion politique et promouvoir l'acceptation des droits des autres. Ce faisant, plus de personnes participent aux processus de prise de décision. Cela contribuerait à équilibrer la pression sociale et à promouvoir la paix et la sécurité.

5.4. La bonne gouvernance

Un gouvernement qui fonctionne bien est celui qui fournit des structures solides et des institutions efficaces pour soutenir les efforts collectifs de la société et qui fournit des mécanismes pour concilier les revendications et les différends. Un gouvernement est responsable du maintien de la sûreté et de la sécurité de ses citoyens et de la prestation des services publics. Un gouvernement qui n'exerce pas une bonne gouvernance et ne fournit pas de services efficaces ne fait que créer un vide qui est ensuite comblé par des groupes extrémistes radicaux et violents. En comblant le vide laissé par les gouvernements et en fournissant des services à la population, les groupes extrémistes radicaux et violents pénètrent dans la société et acquièrent une certaine légitimité aux yeux de certaines populations qui en sont tributaires. Les groupes extrémistes radicaux et violents disposent ainsi d'un public pour propager leurs opinions et idéologies radicales et forment un réseau de recrues potentielles.

En particulier, les institutions de sécurité et de justice qui fonctionnent équitablement et dans le respect de l'état de droit sont essentielles pour prévenir la violence et maintenir la paix. La primauté du droit décrit comment le pouvoir est exercé, les différends sont réglés et dans quelle mesure le gouvernement est distinct et conforme au système juridique. Une primauté du droit forte constitue une base solide pour la protection des droits des individus et des groupes ; elle garantit également l'impartialité du pouvoir judiciaire.

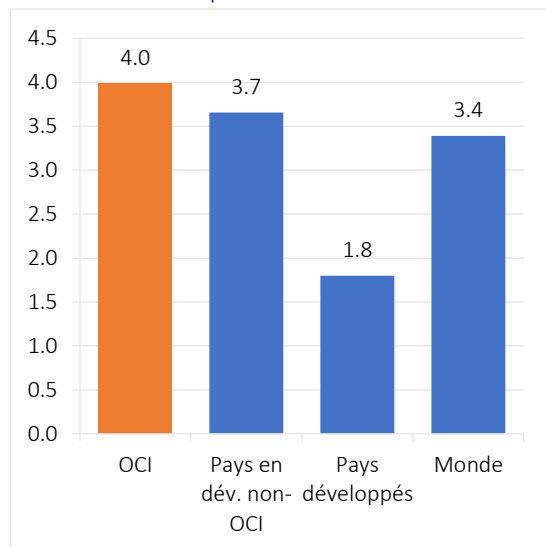
La bonne gouvernance affecte également l'environnement des affaires et l'économie. Un investisseur recherche un environnement commercial où la prévisibilité et la transparence sont élevées. Les gouvernements ont la responsabilité de percevoir les taxes de façon équitable afin de fournir des services au public. La gestion d'énormes quantités de fonds publics exige une responsabilité totale, la transparence et l'absence de corruption, ce qui en fait des éléments indispensables d'une bonne gouvernance. La façon dont les recettes sont perçues et dont les fonds publics sont dépensés influe non seulement sur la prestation des services, mais aussi sur l'équité perçue d'un gouvernement. Par exemple, dans les pays où le niveau moyen de corruption est élevé, les gens ont des difficultés à accéder aux services publics. Un tel environnement conduit à une tension entre les institutions et la société en général. À cet égard, une bonne gouvernance contribue à la paix et à la sécurité dans une société.

La qualité de la gouvernance affecte également la paix extérieure et les relations avec les voisins. Les pays dotés de bonnes pratiques de gouvernance et des institutions qui fonctionnent bien disposent des capacités nécessaires (diplomatie, mesures de puissance douce, etc.) pour gérer les crises avec leurs voisins. La bonne gouvernance influe également sur la capacité des gouvernements à faire face aux crises et aux conflits régionaux, notamment quand il s'agit de réduire les escalades et d'instaurer la paix. Le fait d'avoir de bonnes relations assurées par une bonne gouvernance a des effets positifs sur les activités transfrontalières.

En général, il existe une forte corrélation positive entre la bonne gouvernance et la paix. Malheureusement, pour les pays de l'OCI, la bonne gouvernance n'est pas largement pratiquée (voir le graphique 3.7). En outre, le SESRIC (2015) a montré que la qualité globale des institutions dans les pays de l'OCI n'est pas très bonne en perspective comparative et, en moyenne, s'est détériorée entre 2006 et 2014 en utilisant 21 indicateurs allant des droits de propriété à l'indépendance judiciaire.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'état de la corruption est un facteur déterminant important de la gouvernance. Des niveaux élevés de corruption peuvent détourner les ressources, aggraver les inégalités et miner la confiance dans l'ensemble de la société. Dans certains cas, les inégalités résultant de la corruption

Graphique 5.10: Scores du sous-indice des niveaux de corruption en 2017



Source: Institute for Economics and Peace.

Note: Un score du sous-indice de l'indice de paix positive

peuvent entraîner des troubles civils et, dans des situations extrêmes, être le catalyseur dans le déclenchement de violences plus graves. À cet égard, le graphique 5.10 présente un indicateur qui mesure les niveaux de corruption dans un pays. Le graphique montre des niveaux élevés de corruption dans les pays de l'OCI.

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que les pays de l'OCI ont, en moyenne, quelques difficultés à mettre en place des institutions solides et à assurer une bonne gouvernance. Les problèmes liés à la qualité de la gouvernance entravent la paix dans les pays de l'OCI. De tels problèmes affectent également la qualité générale du bien-être des personnes et laissent une certaine marge de manœuvre aux groupes mal intentionnés ou radicaux pour qu'ils puissent s'épanouir. Dans ce contexte, il est important que les pays de l'OCI se concentrent sur les réformes en vue d'améliorer la qualité des institutions.

5.5. Vers une société pacifique

La prévention des conflits est le moyen le moins coûteux pour éviter leurs conséquences. De nombreux pays de l'OCI ont été confrontés à des conflits à des degrés divers, principalement en raison de l'insuffisance des efforts de prévention avant le déclenchement d'un conflit. En particulier, le développement économique limité, le sous-investissement dans le développement humain, y compris les services de santé et d'éducation, l'inclusion politique insuffisante et les problèmes liés à la gouvernance sont devenus les principaux moteurs des conflits dans la région de l'OCI. Cela implique que les efforts déployés pour freiner les facteurs de conflit et les menaces à la sécurité aideraient les pays de l'OCI à créer un environnement dans lequel tous les segments de la société pourraient bénéficier de la paix existante et où les groupes mal intentionnés ne pourraient trouver de place pour prospérer. Dans ce contexte, les pays de l'OCI devraient prendre des mesures dans les quatre principaux domaines suivants pour parvenir à la paix et à la sécurité.

Tout d'abord, les pays de l'OCI doivent prendre des mesures politiques pour assurer un plus haut niveau de développement économique. Il s'agit notamment de rééquilibrer les politiques fiscales, monétaires et commerciales en vue d'améliorer le climat des affaires, d'assurer une répartition plus équitable des ressources et rétablir la stabilité macroéconomique. Ce faisant, les pays de l'OCI peuvent utiliser leurs capacités et leurs potentialités pour instaurer la paix et la sécurité et empêcher l'extrémisme et la violence de se développer. Il faut souligner que la croissance économique et les politiques de réduction de la pauvreté sont cruciales mais elles seules ne suffiront pas à maintenir la paix. Pour prévenir la violence, il faut aller au-delà des politiques économiques et sociales traditionnelles, surtout lorsque les risques augmentent. Cela implique également la recherche de solutions inclusives par le dialogue, des politiques macroéconomiques adaptées, des réformes institutionnelles de la gouvernance économique et des politiques redistributives.

Deuxièmement, afin de bénéficier du pouvoir des niveaux élevés de développement humain pour maintenir la paix et pour faire face aux menaces à la sécurité ainsi que pour prévenir la

violence au niveau national, les pays de l'OCI doivent investir davantage dans les services éducatifs et sanitaires afin d'améliorer la qualité globale du bien-être. En outre, il est également essentiel d'atteindre des niveaux plus élevés de revenu par habitant en assurant une croissance économique durable qui ouvrirait la voie aux personnes vivant dans les pays de l'OCI d'investir dans leur propre développement.

Troisièmement, sur le front de l'inclusion politique, les résultats suggèrent que les pays de l'OCI doivent envisager des réformes en vue d'encourager et de promouvoir la participation de la population aux processus décisionnels, par exemple en participant aux organisations de la société civile. De telles réformes aideraient les pays de l'OCI à connaître des conflits dans une moindre mesure ainsi qu'à instaurer et maintenir la paix intérieure et extérieure. En outre, les pays de l'OCI doivent accorder la plus grande attention à l'amélioration du niveau d'acceptation des droits des autres. Cela nécessite des activités de sensibilisation de la société aux droits des personnes et des mesures visant à éliminer les préjugés à l'égard de certains segments de la société.

Finalement, la mise en place des institutions fortes et la garantie d'une bonne gouvernance constituent une voie solide pour maintenir la paix et faire face aux menaces affectant la sécurité. À cet égard, les pays de l'OCI doivent concevoir des politiques pour renforcer leurs capacités institutionnelles et de gouvernance. Dans ce contexte, la première étape concerne la définition des domaines problématiques liés à la qualité de la gouvernance et la préparation d'une feuille de route stratégique avec la participation des acteurs concernés. La volonté politique et l'engagement ferme sont deux facteurs clés de succès dans cet exercice. Comme l'amélioration de la qualité de la gouvernance exige du temps et des efforts inlassables, des politiques à long terme assorties d'indicateurs de performance clés concrets doivent être élaborées et mises en œuvre. De cette façon, les pays de l'OCI en tant que groupe peuvent disposer d'institutions solides au sein desquelles l'état de droit est pleinement respecté et les niveaux de corruption sont réduits au minimum. Cela aiderait les pays de l'OCI non seulement à réduire le nombre de conflits et de crises, mais aussi à les doter des capacités nécessaires à la gestion des conflits.

CHAPITRE SIX

L'OCI et la résolution des conflits : du passé au présent

L'Organisation de coopération islamique est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations Unies. L'OCI se compose de 57 États membres répartis sur quatre continents et abritant diverses ethnies et religions. L'un des principaux objectifs de l'OCI est de promouvoir la paix et l'harmonie internationales entre les différents peuples du monde. Pour y parvenir, l'OCI doit participer activement à la résolution et à la médiation des conflits.

Dans l'accomplissement de sa mission d'instauration de la paix, l'OCI s'appuie sur un certain nombre de ressources dont elle dispose. Sharqieh (2012) résume ces ressources dans trois domaines différents : la compétence culturelle, le pouvoir moral et le partenariat. La compétence culturelle découle du fait que l'OCI développe une expertise particulière dans les composantes culturelles qui alimentent les conflits dans les États membres. Cela permet à l'OCI de mener une médiation fondée sur le savoir et adaptée à la culture. Le pouvoir moral découle du fait que, contrairement aux interventions de l'ONU, l'OCI n'a aucun moyen d'appliquer des résolutions vigoureuses. Dans le cas de l'OCI, la force physique est remplacée par le pouvoir moral. Les parties au conflit se rendent compte que la décision de règlement leur appartient en fin de compte. Les accords conclus sur cette base seront probablement plus durables, car ils résulteront de la pleine conviction des parties elles-mêmes. En ce qui concerne le partenariat, la collaboration de l'OCI avec les organisations internationales et plus particulièrement avec l'ONU a permis une réponse plus efficace aux besoins de médiation des conflits mondiaux (Sharqieh, 2012).

6.1. Historique des efforts de médiation de l'OCI

Depuis sa création, l'OCI a joué un rôle important dans la médiation et le règlement des conflits, en particulier en agissant dans les pays membres de l'OCI ou en intervenant lorsqu'une communauté musulmane est impliquée dans un conflit. Tout au long de son histoire, l'OCI a réussi à arbitrer avec succès plusieurs différends, y compris des conflits au Soudan, au Tchad, en Afghanistan, dans le sud des Philippines et en Thaïlande du Sud. En Somalie, en Mauritanie et en Guinée, l'OCI a accordé une attention particulière à l'appui aux efforts internationaux visant à établir la paix et la sécurité et à rétablir l'état de droit. En Iraq également, l'OCI a joué un rôle déterminant pour tenter de mettre fin au conflit sectaire en 2006. Les cas suivants sont importants pour souligner le potentiel et les limites des mécanismes de résolution des conflits et de médiation de l'OCI.

Philippines

Le conflit dans le sud des Philippines remonte à l'inclusion de Mindanao et Sulu dans le territoire du Commonwealth des Philippines en 1935. L'inclusion de Mindanao et Sulu a entraîné la marginalisation de la population locale en raison de la politique de réinstallation (Gutierrez et Borrás, 2004). En 1969, des tensions politiques et des hostilités ouvertes sont apparues entre le Gouvernement des Philippines et les groupes rebelles musulmans de Moro. Cependant, l'insurrection Moro a finalement été déclenchée par le massacre de Jabidah où 60 commandos musulmans philippins ont été tués lors d'une opération planifiée pour récupérer la partie orientale de l'État malaisien du Sabah. En réponse, le professeur Nur Misuari, de l'Université des Philippines, a créé le Front de libération nationale Moro (MNLF), un groupe insurgé armé qui s'est engagé à créer une entité indépendante composée de Mindanao, Sulu et Palawan. Au cours des années suivantes, le MNLF s'est scindé en plusieurs groupes différents, dont l'un est le Front de libération islamique Moro (MILF) qui voulait établir un État islamique aux Philippines.

L'OCI est impliquée dans ce conflit depuis sa création et a également accordé le statut d'observateur au MNLF. En retour, le MNLF a obtenu le soutien de l'OCI, ce qui a amené le gouvernement philippin à supposer que l'OCI était peut-être la seule institution capable de faire pression sur le MNLF pour qu'il négocie un accord de paix. Tout au long de son intervention, l'OCI s'est strictement conformée aux principes du droit international et à la préservation de l'intégrité territoriale des Philippines. L'une des principales raisons pour lesquelles Mindanao n'a pas fait sécession est la pression exercée par l'OCI sur le Front islamique de libération Moro (MILF), rival du MNLF et partisan de la sécession. L'OCI a insisté sur le fait que la cause des musulmans dans la région méridionale ne pouvait être traitée que par un règlement négocié avec le Gouvernement philippin. En outre, l'OCI a refusé de reconnaître le MILF comme le seul représentant des musulmans aux Philippines lors du sommet de l'OCI de 2003 en Malaisie, affaiblissant ainsi le front et son appel à la sécession (Buendia, 2004). Par conséquent, toutes les parties au conflit ont traité l'OCI comme un médiateur honnête.

L'intervention de l'OCI dans ce conflit a commencé par une mission d'enquête dans le sud des Philippines en 1972. L'OCI a ensuite utilisé le rapport de cette mission, en 1974, pour lancer un appel au gouvernement philippin et au MNLF afin qu'ils procèdent à des négociations pour trouver une solution pacifique à cette crise tout en préservant la souveraineté des Philippines

et son intégrité territoriale (Ihsanoglu, 2010). L'OCI a joué le rôle d'interlocuteur et de médiateur, ce qui a abouti à la signature de l'Accord de paix de Tripoli en 1976. Le principal résultat des négociations a été que le MNLF a renoncé à sa revendication de sécession et d'indépendance contre une autonomie totale pour la région. Toutefois, l'accord n'a pas été mis en œuvre dans le cadre du processus constitutionnel. Bien que le MNLF ait accusé le gouvernement de violation flagrante et de non-application de certaines dispositions vitales de l'accord de paix, le gouvernement a maintenu qu'il avait fidèlement appliqué l'accord (Ebrahim et Bin Mohamed, 2013). L'effondrement du pacte de paix a entraîné la reprise des hostilités entre le MNLF et les forces gouvernementales philippines. C'est aussi la période où le MNLF s'est scindé en deux factions : MNLF et MILF. En 1996, grâce à d'intenses efforts de médiation, l'OCI a pu convaincre le gouvernement des Philippines et le MNLF de signer un Accord de paix final (APF). Cependant, le parlement philippin a refusé de ratifier l'accord, ce qui a donné lieu à une nouvelle série de combats

Après l'échec des précédents cycles de médiation, le Gouvernement philippin a accepté l'offre de l'OCI de relancer le processus de paix et de lancer une nouvelle mission pour faire avancer les faits. Pour obtenir des résultats tangibles, la médiation de l'OCI a élargi son champ d'action, s'adressant directement à de multiples parties prenantes ; sa mission d'enquête de 2006 a rencontré le Parlement et diverses organisations de la société civile. En outre, la mission s'est rendue à Sulu Islan - où les combats se poursuivaient - et a négocié directement avec les parties pour obtenir un cessez-le-feu (Sharqieh, 2012). L'OCI a également été en mesure de lancer les pourparlers tripartites avec le gouvernement des Philippines, le MNLF et l'OCI. Ces entretiens ont été chargés d'examiner les obstacles qui entravent la mise en œuvre intégrale de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche. Au sujet de ces négociations, l'Ambassadeur Sayed El-Masry, *ancien envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour les questions relatives aux minorités et envoyé général de l'OCI pour la paix dans le sud des Philippines*, déclare :

"... en fait, ce mécanisme aurait dû faire partie de l'Accord de paix final (APF) en tant que structure de suivi, mais malheureusement, nous, c'est-à-dire l'OCI, sommes partis tôt, peut-être parce que le mot " final " signifie la " fin", ou la fin du processus ".

Comme indiqué précédemment, le Front national Moro s'est scindé en deux fronts après la signature de l'Accord de Tripoli en 1976 : MNLF et MILF. Le MILF n'a pas accepté la prémisse de base sur laquelle reposait l'accord, à savoir l'autonomie au lieu de l'indépendance, et a entrepris la lutte armée. Après des années de combats, la Malaisie a réussi à faire en sorte que le gouvernement des Philippines et le MILF s'assoient à la table des négociations sur le même principe fondamental : l'autonomie au lieu de l'indépendance. En sa qualité de facilitateur, l'OCI participe à ce processus par l'intermédiaire de la Malaisie. Outre l'OCI, l'Arabie saoudite et la Turquie (les deux membres du Groupe de contact international) ont également assisté aux délibérations avec l'envoyé spécial du secrétaire général de l'OCI. Selon l'Ambassadeur Sayed El-Masry : *"les deux voies parlent du même domaine et discutent presque des mêmes questions ; ainsi, pour que la paix ait une chance, il faut une coordination entre le MNLF et la paix du MILF.* » En conséquence, l'OCI a déployé des efforts pour combler l'écart entre le MNLF et le MILF. Plusieurs réunions ont eu lieu à Djeddah en marge de la Conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OCI. Grâce à ces efforts, l'écart entre les deux fronts s'est réduit.

Le Secrétaire général de l'OCI, M. Yousef Al Othaimen, s'est félicité de la position coopérative et accommodante adoptée par le MNLF le 19 juillet 2017, selon laquelle il ne présentera plus la nouvelle loi d'autonomie pour éviter les complications et que cette loi contribuera directement au processus de mise en œuvre rapide du fédéralisme. Enfin, le 26 juillet 2018, le président philippin Rodrigo Duterte a signé une loi historique visant à donner une autonomie élargie aux musulmans du sud du pays, dont la législation devrait apporter en quelque sorte la paix.

Thaïlande

L'insurrection dans le sud de la Thaïlande est principalement active dans les provinces de Narathiwat, Patani et Yala. Patani est un nom souvent utilisé pour désigner une région située dans le sud de la Thaïlande, le long de la frontière avec la Malaisie. Le nom vient de l'ancien sultanat de Patani, fondé en 1390 et annexé par le Siam (nom historique de la Thaïlande) en 1902. Au moment de l'annexion, Patani comprenait les provinces thaïlandaises actuelles de Narathiwat, Patani et Yala et certaines parties de Songkhla ainsi que les régions voisines de la Malaisie. La population combinée des provinces de Narathiwat, Patani et Yala est d'environ 1,8 million d'habitants, dont 80 % sont des Malais musulmans (ICG, 2005).

L'instabilité qui règne dans le sud de la Thaïlande depuis les années 1940 peut être attribuée à un État bouddhiste thaïlandais oppressif et à sa politique de répression contre la minorité musulmane. Tout au long du conflit, la communauté musulmane a largement exigé la création d'un gouvernement autonome dans le sud, la reconnaissance de sa langue et de sa culture, et le contrôle des ressources dans la région. Toutefois, la situation a considérablement pris de l'ampleur en 2004. Le 25 octobre 2004, pendant le mois saint du Ramadan, une manifestation devant le poste de police de Tak Bai a conduit à l'arrestation de plus de 1 000 manifestants. Lors de leur arrestation, les manifestants ont été embarqués sur des camions à plusieurs niveaux de profondeur, ce qui a entraîné la mort de soixante-dix-huit personnes par asphyxie. Suite aux morts de Tak Bai, le nombre d'incidents et la brutalité de la violence dans les provinces du sud ont fortement augmenté. En réponse, le gouvernement a intensifié ses efforts pour réprimer l'insurrection (Melvin, 2007).

La Thaïlande a un statut d'observateur auprès de l'OCI, ce qui a permis à ce dernier de participer au conflit en tant que médiateur et facilitateur. En 2005, l'OCI est intervenue dans le conflit après que le Secrétaire général de l'OCI ait reçu l'accord du gouvernement thaïlandais d'accueillir une mission de l'OCI. Initialement, la mission de l'OCI était axée sur l'observation et l'évaluation de la situation des musulmans thaïlandais dans la région du sud. Par la suite, l'OCI s'est concentrée sur la médiation, en raison de son influence diplomatique auprès du gouvernement thaïlandais et de sa crédibilité auprès de la communauté musulmane.

Les efforts de médiation de l'OCI dans le conflit ont atténué les obstacles qui entravaient les négociations entre les représentants musulmans thaïlandais et le gouvernement thaïlandais sur la reconnaissance des musulmans thaïlandais comme citoyens légitimes de la Thaïlande. Grâce aux efforts de l'OCI, les autorités thaïlandaises ont également réduit leurs actes de violence et d'oppression contre les musulmans, de manière à ouvrir la voie à la paix et à la stabilité en Thaïlande tout en respectant la souveraineté du pays et son intégrité territoriale. En particulier, l'OCI a cherché à discréditer les stéréotypes et les idées fausses qui nuisent

souvent au dialogue, à la compréhension et à la résolution efficaces des conflits. La délégation de l'OCI a conclu que les troubles dans le sud n'étaient ni le résultat d'une discrimination religieuse contre les musulmans ni enracinés dans la religion elle-même, mais qu'ils pouvaient être attribués à la culture et à la négligence historique du sud (Bangkok Post, 2005).

À la fin de 2006, le premier ministre intérimaire nommé par la nouvelle junte militaire, le général Surayud Chulanont, a effectué sa première visite dans les provinces de la frontière sud de la Thaïlande. Au cours de sa visite, il a présenté ses plus sincères excuses pour les exactions commises par les forces de sécurité thaïlandaises contre les musulmans d'origine malaise, notamment l'incident de Tak Bai en 2004 (Pathan, 2006). En outre, afin de désamorcer les tensions ethniques dans le Sud et de répondre aux doléances des musulmans malais, Surayud a proposé de créer une zone spéciale de développement comprenant Narathiwat, Pattani et Yala ainsi que les provinces voisines de Songkhla et Satun et a même indiqué qu'il pourrait y avoir une possibilité de faire appliquer la charia par les musulmans du Sud. Enfin, le gouvernement a également entrepris des négociations avec les insurgés pour réprimer les différentes factions qui ont participé au conflit (Srivalo et Shinworakomol, 2006).

Somalie

L'effondrement de l'État en Somalie en 1991, conjugué à la sécheresse et à la famine, a entraîné une crise humanitaire catastrophique qui a coûté la vie à près d'un million de personnes. En 1993, les Nations Unies sont intervenues en réaction à la crise, mais malheureusement le processus de paix parrainé par l'ONU n'a pas suffi à faire progresser ce processus. De même, l'OCI a tenté de contribuer aux efforts visant à sauver la Somalie en créant un groupe de contact. Malheureusement, les réalités sur le terrain se sont avérées très complexes et les efforts de l'OCI sont parvenus à une impasse.

L'Éthiopie est intervenue militairement en Somalie en 2006. Cette action a introduit une nouvelle dynamique conduisant à la reprise des négociations de paix. L'OCI a participé au processus de négociation qui a permis la signature de l'Accord de Djibouti en août 2008 entre le Gouvernement fédéral transitionnel de Somalie et l'Alliance pour la relibération de la Somalie, ainsi que l'expansion du Parlement transitionnel et l'élection du Président (Ihsanoglu, 2010). En outre, l'OCI a appuyé les efforts de paix qui ont suivi la signature de l'accord de Djibouti et est devenue active au sein du Groupe de contact international au sein du Conseil de sécurité sur la Somalie. En outre, lors de la Conférence des donateurs de Bruxelles de 2009, l'OCI a promis 210 millions de dollars sous diverses formes d'assistance pour la Somalie (Ihsanoglu, 2010).

L'OCI est également intervenue sur le terrain en 2011 en créant le "Bureau de coordination de l'aide humanitaire - Somalie" pour coordonner les efforts dans le domaine humanitaire. Le Bureau de la coordination de l'aide humanitaire travaille en étroite collaboration avec une coalition de 47 membres d'organisations islamiques humanitaires et d'autres acteurs humanitaires clés en Somalie. Il assure l'efficacité de la prestation des services et l'élimination des chevauchements potentiels grâce à des réunions régulières de partage des informations. En résumé, l'intervention de l'OCI en Somalie a contribué efficacement aux efforts de secours humanitaire, en particulier à un moment où le groupe militant shahab, qui ne faisait confiance qu'à l'OCI pour fournir une assistance humanitaire, a forcé de nombreuses organisations internationales à quitter la région. L'OCI a permis d'accéder aux zones touchées qui étaient

séparées du reste du monde, a fourni un cadre de coordination avec les organisations des États membres de l'OCI et a coordonné la signature des mémorandums d'accord avec les organisations internationales.

Irak

Les tensions sectaires qui ont suivi l'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003 ont atteint des niveaux de violence jamais vus entre les sunnites et les chiites de ce pays. La violence visait les civils ordinaires, les sanctuaires sacrés, les mosquées, les cimetières et les zones résidentielles. Le niveau de violence généralisé et vicieux nécessite un processus de réconciliation nationale. L'OCI a pris contact avec les dirigeants sunnites et chiites et les a invités à une réunion de réconciliation à La Mecque. Pour assurer le succès, l'OCI a obtenu l'appui de toutes les parties prenantes, y compris les parties irakiennes, régionales et internationales qui sont impliquées en Iraq. En outre, l'OCI a accordé une attention particulière à la date et au lieu de la réunion de réconciliation. L'OCI a choisi le ramadan d'octobre 2006 et La Mecque, le mois et le lieu les plus sacrés pour les musulmans. La dimension religieuse de l'époque et du lieu a donné un élan moral considérable aux parties pour qu'elles adoptent une attitude coopérative. Une cinquantaine d'érudits musulmans irakiens représentant les communautés sunnites et chiites se sont rencontrés et, après de longues discussions, ont signé ce que nous connaissons maintenant sous le nom de Déclaration de la Mecque.

6.2. Leçons tirées de l'histoire des efforts de médiation de l'OCI

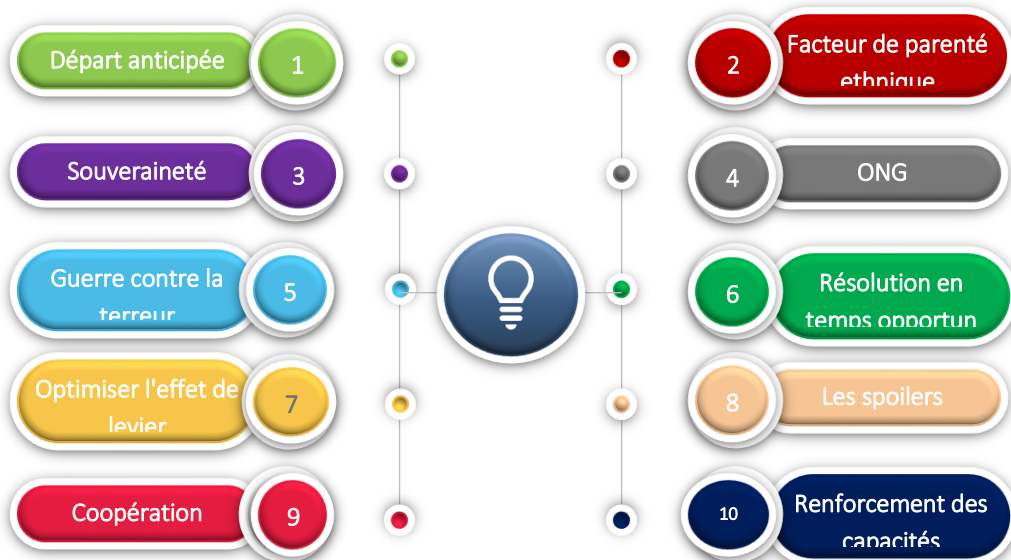
Comme nous l'avons mentionné dans les chapitres précédents du présent rapport, la résolution des conflits n'est pas une science précise. Les mécanismes qui marchent pour un conflit ne peuvent pas toujours convenir à un autre conflit et avoir une approche standardisée du règlement des conflits est souvent préjudiciable aux parties, au processus et aux résultats. Tout au long de son histoire de résolution des conflits, l'OCI a connu plusieurs revers dans ses efforts pour aider à la résolution de conflits complexes. Reconnaisant les avantages à intégrer les leçons du passé dans les efforts actuels et futurs de règlement des conflits, l'Ambassadeur Sayed El Masry a souligné les principaux enseignements tirés des efforts de l'OCI en matière de règlement des conflits dans un récent entretien⁵. Les leçons tirées des expériences passées de l'OCI sont présentées au graphique 6.1 :

- **Mécanisme de mise en œuvre** : L'expérience de l'OCI dans le conflit du sud des Philippines et, en particulier, de ce que l'on a appelé l'Accord de paix final (APF) de 1996, nous montre que l'abandon prématuré de l'OCI est une catastrophe. La signature d'accords de paix est une étape très importante mais ne signifie pas la fin du conflit. La tâche réelle et la plus difficile concerne la mise en œuvre de l'accord. Les mécanismes de suivi devraient faire partie de l'accord et la médiation ne devrait pas prendre fin une fois l'accord est signé.

⁵ L'entretien avec l'Ambassadeur Sayed El-Masry a été mené dans le cadre de ce rapport le 16 octobre 2018 au Caire, Égypte.

- **Le facteur de « parenté ethnique »** : Ce facteur ainsi que son influence ont été observés en Thaïlande et en Chine. En Thaïlande, les musulmans des régions du centre et du nord jouissent de toutes les libertés comme leurs concitoyens. Cependant, ce n'est pas le cas dans le Sud où la majorité est d'origine malaise et où la langue est le Bahasa Malaisie ou le Jawi, comme dans la Malaisie voisine. Un cas similaire est observé en Chine. Une délégation de l'OCI qui s'est rendue en Chine en 2009 à l'invitation du Gouvernement chinois pour se renseigner sur la situation des minorités musulmanes en Chine a constaté une différence marquée entre la province du Xinjiang, située au nord, et la province centrale du Ningxie. L'atmosphère au Ningxie était relaxante tandis qu'au Xinjiang, elle était très stressante. Par exemple, à Xinjiang, la fréquentation des mosquées et les cérémonies religieuses publiques étaient soumises à des restrictions très strictes, alors qu'à Ningxia, ces restrictions n'existaient pas. Cela pourrait être attribué au facteur ethnique. À Xinjiang, les habitants musulmans sont majoritairement de descendance ouïghoure turque, comme dans les pays turciques voisins. En Ningxie, ils appartiennent à un mélange de descendants arabes et persans qui se sont mariés en ethnies Han chinoise et se sont intégrés dans la communauté chinoise. Ce facteur de "parenté ethnique" devrait toujours être dans l'esprit de la partie médiatrice, car il peut jouer soit un rôle négatif, ou bien positif.

Graphique 6.1: Leçons tirées des expériences passées de l'OCI



Source: Conception par le personnel de SESRIC

- **Souveraineté et inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des États** : L'OCI, en tant qu'organisation, respecte les principes de souveraineté et d'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des États. Ces principes aident généralement les médiateurs de l'OCI à établir leur intention et leur légitimité tout en assumant le rôle de médiateurs ou de facilitateurs dans un conflit. Toutefois, dans certains cas, l'adhésion de l'OCI à ces principes a constitué un défi et un obstacle majeurs pour les efforts de médiation et de résolution des conflits de l'OCI. Cela est particulièrement le cas lorsqu'il y a eu un génocide, des crimes de guerre, un nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité. À cet égard, il est essentiel que l'OCI trouve un équilibre entre les principes de souveraineté et d'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des États et le principe de la responsabilité de protéger (R2P).
- **ONG** : Les ONG jouent un rôle toujours croissant pour combler les lacunes dans les mécanismes de résolution des conflits. Parfois, les ONG sont mieux placées pour faciliter les résultats de la paix parce qu'elles sont indépendantes (elles ne sont pas alignées avec le gouvernement ou l'une des parties en conflit), ont des réseaux de base plus larges et peuvent être des représentants viables des groupes marginalisés. Souvent, une combinaison d'efforts officiels et non officiels est la meilleure formule. L'OCI a eu une expérience limitée mais encourageante avec le Centre pour le dialogue humanitaire (CHD) basé à Genève.
- **La « guerre contre le terrorisme »** : La "guerre contre le terrorisme" est une campagne militaire internationale lancée par le gouvernement des États-Unis d'Amérique à la suite des attentats du 11 septembre 2001. La mondialisation de la guerre contre le terrorisme a conduit à une utilisation excessive du mot "terrorisme" dans les situations de conflit. Si l'une des parties impliquées est considérée comme une menace terroriste, cela change considérablement la dynamique du conflit. Cela crée des défis d'obscurité au sein des acteurs qui font partie d'un conflit et de ceux qui en sont les médiateurs. Afin de contourner ce problème, l'OCI doit continuer à faire pression sur la communauté internationale pour que la définition du terrorisme soit claire. Dans le même sens, l'OCI doit encourager le dialogue et l'engagement, même lorsque les parties en conflit essaient de faire passer l'étiquette du terrorisme. L'accusation de terrorisme n'a pas empêché le dialogue et les négociations dans le conflit en Irlande du Nord ni les États-Unis d'engager les Talibans dans le dialogue et les négociations.
- **Résolution des conflits en temps opportun** : Il est d'une importance capitale de régler les différends en temps opportun avant que l'ampleur du conflit ne dépasse les mécanismes de règlement existants. Ceci est très pertinent pour les pays de l'OCI où la majorité des conflits est due à des guerres internes internationalisées ou des

conflits armés internes. L'internationalisation des conflits dans les pays de l'OCI signifie la présence de puissances étrangères en tant qu'acteurs clés impliqués dans le conflit, ce qui rend la résolution des conflits plus complexe, comme le montre le cas de la Syrie. Quant aux conflits armés internes, ils se produisent entre le gouvernement d'un État et un ou plusieurs groupes d'opposition internes. Au fil du temps, de nouveaux groupes se joignent au conflit et les groupes existants se scindent en factions. Cela ajoute une nouvelle dimension de complexité aux efforts de médiation, car il est nécessaire de réunir les groupes d'opposition sous un même toit pour négocier avec le gouvernement central.

- **Optimiser l'effet de levier** : Globalement, l'OCI dispose d'un levier économique important tiré du commerce international et des investissements de ses pays membres. L'OCI doit utiliser l'effet de levier, l'influence et les incitatifs avec sagesse, sans fausses promesses.
- **Les spoilers** : La détermination de l'origine du problème et sa gestion est une leçon que l'OCI a appris à ses dépens après l'une de ses expériences décevantes à cet égard. Un mémorandum d'accord était sur le point d'être signé entre le MILF et le Gouvernement philippin, ce qui aurait ouvert la voie à une véritable percée. Toutefois, à la veille de la cérémonie de signature, un groupe de partisans de la droite a déposé une plainte devant la Cour constitutionnelle de Manille et a obtenu un jugement déclarant que le Protocole était anticonstitutionnel. Certains analystes estiment que cela aurait pu être évité par des modifications linguistiques et rédactionnelles.
- **Coopération entre l'OCI, l'ONU et l'OSCE** : Une médiation réussie pourrait bénéficier d'une coordination et d'un partage de l'information. Par exemple, dans le cas du Myanmar, l'OCI a de grandes difficultés à établir des contacts avec les autorités locales. À cet égard, l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pourraient aider l'OCI à établir ce contact. D'autre part, la Chine a accepté la visite de la mission de l'OCI et, plus tard, celle du Secrétaire général de l'OCI lui-même après les événements violents qui se sont produits au Xinjiang en 2009, alors que le Rapporteur spécial du Haut-Commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme (HCDH) avait eu des difficultés pour accomplir une telle mission. Un effort coordonné de l'OCI, de l'ONU et de l'OSCE peut conduire à l'émergence d'instruments de résolution qui ne sont pas disponibles autrement.
- **Renforcement des capacités** : La médiation peut être assistée en fournissant des modèles d'idées et des propositions d'approches novatrices dans de nombreux domaines, y compris le partage du pouvoir et des richesses. L'OCI s'intéresse à ces deux domaines, puisqu'ils sont actuellement au nombre des questions litigieuses qui font l'objet des efforts de médiation de l'OCI. L'OCI doit élaborer un plan pour

développer et renforcer cette capacité, tandis que l'ONU, l'OSCE et d'autres organisations régionales seraient les partenaires idéaux à cet égard.

6.3. Architecture de paix et de sécurité de l'OCI

L'architecture de paix et de sécurité de l'OCI découle de l'article 1(6) de la Charte qui vise à promouvoir des relations interétatiques fondées sur la justice, le respect mutuel et le bon voisinage pour garantir la paix, la sécurité et l'harmonie mondiales. Elle se définit en outre par l'engagement de ses États membres à régler leurs conflits par des moyens pacifiques et à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans leurs relations.

Le chapitre XV de la Charte de l'OCI, consacré au règlement pacifique des conflits, exige des États membres qu'ils recherchent des moyens pacifiques de règlement des différends en recourant " aux bons offices, aux négociations, aux enquêtes, à la médiation, à la conciliation et au règlement judiciaire et à tout autre moyen pacifique de leur choix, notamment en consultant le Comité exécutif et le Secrétaire Général ". La rubrique de l'établissement de la paix et de la sécurité pour l'OCI comprend les activités suivantes : missions d'établissement des faits dans les zones de conflit ; participation aux négociations diplomatiques internationales et/ou présentation de parties musulmanes au conflit ; affectation d'un envoyé spécial et/ou d'un groupe de contact de l'OCI aux cas de conflit ; déclarations publiques, aide financière pour les secours humanitaires ; mobilisation des votes des États membres de l'OCI dans les organisations internationales pour des cas particuliers ; services de médiation pour les parties au conflit (généralement dans les conflits intra-musulmans).

L'architecture actuelle de paix et de sécurité de l'OCI est le résultat d'une série de réunions consultatives entre experts intergouvernementaux, universitaires et de la session de brainstorming des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI tenue durant la 41e réunion du CMAE, les 18 et 19 juin 2014 à Djeddah en Arabie saoudite. Le Programme d'action de l'OCI pour 2025, un ensemble d'objectifs stratégiques pour la Oummah, renforce l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI en mettant l'accent sur le règlement pacifique des conflits et leur prévention par le dialogue et la médiation, la promotion de la paix et la sécurité dans le monde islamique et au-delà, la diplomatie préventive, ainsi que l'amitié, la compréhension, la médiation, la sécurité et l'entente. Dans la pratique, les buts et objectifs de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI ne sont pas différents de ceux adoptés par l'ONU, l'Union européenne, l'Union africaine et la Ligue des États arabes. Il existe des points communs tels que le rôle de l'organisation, la contribution des pays membres, les envoyés spéciaux et la présence sur le terrain. Toutefois, l'architecture, la taille, l'étendue et les capacités de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI diffèrent de celles des autres organisations intergouvernementales. Le graphique 6.2 montre les différentes composantes de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI. À l'avenir, l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI vise à améliorer son rôle et son modus operandi en tirant les leçons des succès et des meilleures pratiques d'organisations telles que les Nations Unies, l'Union européenne et l'Union africaine.

Graphique 6.2: Composantes de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI



Source: Conception par le personnel de SESRIC

6.3.1. Cellule pour la Paix, la Sécurité et la Résolution des Conflits (PSCU)

La PSCU (*Peace Security and Conflict Resolution Unit*) est la cellule de soutien au sein de l'OCI pour la paix, la sécurité, la médiation et la résolution des conflits. Trois grandes fonctions doivent être assurées par le PSCU : la première est la médiation et la diplomatie préventive ; la deuxième est la lutte contre le terrorisme ; la troisième sert de secrétariat au Conseil des sages (WPC) et aux envoyés spéciaux du Secrétaire général (SESG) sous la supervision directe du Secrétaire général. Le principal objectif de l'Unité est de renforcer le rôle de l'Organisation dans les domaines de la médiation et de la diplomatie silencieuse en tant qu'instruments de prévention et de règlement des conflits.

Bien que le PSCU n'en soit qu'à ses débuts, il a l'intention de fournir les services suivants dans un proche avenir :

a. Opérationnel :

- Fournir un appui à une diplomatie discrète, active et préventive menée par le WPC et le ESG ;
- Apporter un appui aux missions d'enquête et aux pourparlers menés par le Département des affaires politiques et le Département des minorités musulmanes ;
- Utilisation de l'avantage comparatif de l'OCI dans l'établissement de la paix religieuse.

- b. Orientation et gestion des connaissances :
 - Être un dépositaire des leçons apprises, des meilleures pratiques et des lacunes passées des conflits dans lesquels l'OCI a été impliquée ;
 - S'engager dans l'évaluation, l'accumulation des connaissances et la diffusion pour la participation de l'OCI dans des conflits particuliers.
- c. Recherche de politiques :
 - Effectuer des recherches sur les conflits pour compléter les activités de l'OCI ;
 - Organiser des séminaires/conférences impliquant les États membres afin de les sensibiliser aux questions pertinentes et aux activités de la Cellule.
- d. Formation et renforcement des capacités des institutions et des ressources humaines des États membres de l'OCI dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la médiation et de la résolution des conflits.
- e. Établir des partenariats à court et à long terme avec d'autres organisations internationales, régionales, sous régionales et de la société civile participant aux efforts de résolution des conflits et de médiation.

En assumant ces tâches, la PSCU peut tenir compte des bonnes pratiques d'autres organisations, dont l'OSCE (voir encadré 6.1). Afin de renforcer sa capacité à fournir ses services, la PSCU doit utiliser le Réseau de groupes de réflexion de l'OCI pour obtenir l'analyse scientifique et stratégique des situations de conflit et des recommandations pour les engagements de l'OCI. Le Réseau des groupes de réflexion de l'OCI :

- a. sera regroupé en fonction de son domaine d'expertise et chaque groupe contribuera aux domaines pertinents selon les priorités établies par l'OCI.
- b. fournira de l'expertise, stimulera la discussion et sensibilisera le public à l'OCI sur des sujets donnés relevant du mandat de l'OCI.
- c. contribuera aux négociations en cours de l'OCI sur diverses questions prioritaires.
- d. Aide à faire face aux menaces et défis communs et contribue aux efforts de l'OCI dans le domaine du règlement des conflits.
- e. Donne à l'OCI un préavis précoce.
- f. Servir à l'échange d'expertise et à la coordination des activités entre les groupes de réflexion qui en sont membres.

6.3.2. Conseil des sages (WPC)

Dans les coutumes religieuses, les interventions de tiers ont été utilisées tout au long de l'histoire pour régler les conflits individuels, sociaux et inter religieux dans les sociétés islamiques. Dans la plupart des cas, les parties en conflit ont l'obligation morale de respecter la décision du tiers (voir chapitre 4). L'OCI a pour mandat de convoquer des personnalités éminentes du monde musulman à des fins consultatives. Ce mandat ainsi que les coutumes religieuses islamiques sont à l'origine du concept de Conseil du sage (WPC).

Le WPC est composé de personnes largement reconnues dans le monde musulman comme leaders, qui sont respectées pour leur sagesse, leur expérience, leurs connaissances, leur impartialité et leur capacité à fournir des conseils. Particulièrement les hommes d'État qui ont accompli avec succès leurs rôles politiques, les universitaires renommés, les personnalités internationales et les experts réputés en résolution de conflits du monde musulman sont pris en considération pour le WPC. Les membres du WPC représentent les trois régions géographiques de l'OCI - Arabe, Asie et Afrique. Actuellement, le WPC est composé de quatre membres :

1. S.E. Susilo Bambang Yudhoyono, ancien président de l'Indonésie,
2. S.E. Général Abdulsalami Abubakar, ancien président du Nigeria,
3. S.E. Abdullah Gul, ancien Président de la Turquie, et
4. S.A.R. le prince Turki Al Faisal, ancien chef des services de renseignements saoudiens et ambassadeur aux États-Unis.

Dans sa portée, le mandat général du WPC est à la fois consultatif et médiateur. Par ses activités, le WPC vise à contribuer à la résolution pacifique et à la prévention des conflits, au rétablissement et à la consolidation de la paix. Plus précisément, le WPC vise à :

- a. Soutenir et guider les efforts du Secrétaire général de l'OCI et de la Cellule pour la paix, la sécurité et la résolution des conflits (PSCU) dans la résolution des conflits ;
- b. Fournir la vision et les lignes directrices pour faire face à une situation de conflit - en particulier dans le but de prévenir ou de corriger les problèmes susceptibles de déclencher un conflit ;
- c. Assurer la médiation et guider les négociations visant à résoudre les conflits et les crises ;
- d. Utiliser leurs bons services pour promouvoir la médiation des conflits et faciliter les négociations entre les parties en conflit ;
- e. Aider le Secrétariat général de l'OCI et la PSCU en particulier à identifier les menaces potentielles pour la paix et la sécurité dans les États membres ;
- f. Recommander des interventions possibles pour contenir une situation de conflit ou pour prévenir l'éclatement d'un conflit ;
- g. Recommander des activités sur la consolidation de la paix et la promotion de la culture de la paix dans les États membres ; et
- h. Former des réseaux de coopération avec d'autres organisations régionales et internationales.

Encadré 6.1: L'équipe d'appui à la médiation de l'OSCE

La région de l'OCI est devenue moins pacifique au cours des 10 dernières années et il est de plus en plus nécessaire de renforcer la capacité de l'OCI à relever plus efficacement les défis actuels et émergents en matière de sécurité à l'intérieur et au-delà des frontières de ses États membres. C'est pourquoi il est urgent de tirer les leçons de l'expérience d'autres organisations. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pourrait servir d'exemple utile à cet égard.

Comme pour l'OCI, l'adhésion à l'OSCE s'étend sur un vaste espace géographique. Bien que les pays concernés soient différents, il est intéressant de noter que l'OCI et l'OSCE comptent 57 États membres et participants, ce qui constitue une coïncidence intéressante. L'important, c'est que l'OSCE possède une longue expérience en matière de facilitation du dialogue politique et d'activités de médiation dans le but de prévenir, gérer ou résoudre les conflits.

L'OSCE sert de forum pour le dialogue lui-même. Il existe différents formats, l'OSCE réunit ses États participants pour le dialogue, par exemple lors du Conseil permanent hebdomadaire, du Conseil ministériel annuel ou du Sommet lors des occasions particulières. En outre, l'OSCE agit en qualité de médiateur par l'intermédiaire des représentants spéciaux de la présidence qui change chaque année et des missions de médiation mandatées par l'OSCE sur le terrain. Ainsi, l'OSCE travaille avec les parties au conflit pour trouver des solutions mutuellement acceptables, en veillant à ce que les voies de communication aux niveaux national et local restent ouvertes et par le biais de diverses formes de dialogue. Actuellement, l'OSCE participe à divers processus de médiation, tels que le processus de règlement transnistrien (" 5+2 "), le Groupe de Minsk chargé du conflit du Haut-Karabakh, les Discussions internationales de Genève qui traitent des conséquences du conflit de 2008 en Géorgie et le Groupe de contact trilatéral en Ukraine.

Au fil des ans, l'OSCE a fourni de nombreux instruments et approches pour le règlement des conflits et elle s'est engagée à respecter un certain nombre de principes fondés sur le Guide des Nations Unies pour une médiation efficace, qui sont développés par la suite dans son Guide sur la médiation et la facilitation du dialogue. Cette dernière définit la médiation comme un "processus de communication structuré, dans lequel une tierce partie impartiale travaille avec les parties au conflit pour trouver des solutions communes et acceptables à leur différend, d'une manière qui satisfait leurs intérêts en jeu". Cependant, la facilitation du dialogue représente une approche distincte selon la Directive de l'OSCE, car il s'agit "d'un processus de communication plus ouvert" entre les parties au conflit afin de favoriser la compréhension mutuelle, la reconnaissance, l'empathie et la confiance. Il s'agit de conversations ponctuelles ou de conversations qui s'étendent sur une plus longue période. Bien que les dialogues puissent déboucher sur des décisions et des actions très concrètes, l'objectif premier n'est pas de parvenir à un règlement spécifique, mais de mieux comprendre les différentes perspectives impliquées dans un conflit".

À cet égard, l'OSCE estime que la légitimité peut avant tout être obtenue dans un processus de médiation lorsque toutes les principales parties prenantes, y compris la société civile, ont un siège à la table (inclusivité). Un autre principe important pour l'OSCE en tant que médiateur est l'impartialité. Toutefois, liée au principe international de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, l'OSCE ne peut pas faciliter des négociations qui, par exemple, pourraient conduire à la sécession d'un territoire donné. En outre, l'OSCE est guidée par le principe de cohérence, afin d'assurer la coopération et la coordination avec les autres organisations participant au processus de médiation.

Compte tenu de la complexité accrue des conflits, les États participants de l'OSCE sont convenus en 2011, dans la Décision No 3/11 du Conseil ministériel de l'OSCE, que la capacité de médiation de l'OSCE devait être renforcée. C'est ainsi qu'a été créée l'Équipe d'appui à la médiation (MST) au sein du Centre de prévention des conflits/Service des opérations de l'OSCE, qui offre une assistance ciblée aux représentants spéciaux de l'OSCE, aux chefs des opérations sur le terrain et aux autres médiateurs.

La MST offre un appui méthodologique aux efforts de médiation et de facilitation du dialogue de l'OSCE pendant toutes les phases du cycle du conflit. Le soutien à la médiation fourni par la MST est fondé sur les demandes et vise à répondre à des besoins déterminés. Les activités prévues par la MST sont les suivantes :

- Formation et renforcement des capacités : Grâce à la formation et au renforcement des capacités, les compétences du personnel de l'OSCE et des membres des missions qui soutiennent et conduisent les processus de médiation et de facilitation du dialogue sont renforcées. À cette fin, des cours de médiation de l'OSCE sont organisés et des formations à la facilitation du dialogue sont organisées dans le cadre des opérations de terrain de l'OSCE.
- Gestion des connaissances et orientation opérationnelle : Les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques concernant les processus de médiation de l'OSCE sont consignés et diffusés afin d'éclairer les futurs efforts de médiation. À cette fin, des notes d'orientation et des manuels sur la médiation sont rédigés et les médiateurs de l'OSCE sont débriefés.
- La sensibilisation, le réseautage, la coopération et la coordination : La coopération de l'OSCE, avec les acteurs concernés de la médiation et de l'appui à la médiation dans les organisations internationales et régionales, les États participants de l'OSCE, les partenaires pour la coopération et les ONG, est renforcée par l'organisation de manifestations de sensibilisation et la participation à des manifestations liées à la médiation.
- Appui opérationnel : Les médiateurs de haut niveau de l'OSCE, tels que les représentants spéciaux du Président en exercice et les chefs des opérations hors siège, bénéficient de services d'appui sur mesure. À cette fin, un mentorat de haut niveau en médiation, des ateliers de conception de processus et des séances de réflexion stratégique sont organisés. En outre, des déploiements ad hoc d'experts pour appuyer les processus de médiation ou les missions d'intervention en cas de crise sont mis en œuvre.

Remarque : Ce texte a été préparé sur la base d'un entretien avec Christina Horváth-Stenner, responsable de l'appui à la médiation au Centre de prévention des conflits/Service des opérations - Équipe d'appui à la médiation de l'OSCE, et de son article intitulé "Understanding the Mediator: Taking Stock of the OSCE's Mechanisms and Instruments for Conflict Resolution" Security and Human Rights 27 (2016), pp. 256-272.

6.3.3. Envoyés spéciaux du Secrétaire général (SESG)

L'institution des Envoyés spéciaux du Secrétaire général (SESG) est le prolongement des bons offices de celui-ci et garantit la présence de l'OCI sur le terrain. Les Envoyés spéciaux sont des experts choisis par le Secrétaire général parmi les États membres qui peuvent appartenir à

des domaines politiques, diplomatiques ou universitaires, selon la question pour laquelle les SESG sont nommés.

Le rôle général des SESG est d'analyser les crises émergentes et en cours dans leurs domaines de compétence respectifs et de proposer des mesures préventives ou correctives pour résoudre l'affaire. Ils contribuent activement aux efforts internationaux existants de médiation ou de recherche de solutions durables à des conflits spécifiques. Le SESG a également la responsabilité de diriger le processus de mise en œuvre des diverses résolutions de l'OCI dans les zones de conflit. En outre, les SESG :

- Conçoivent un plan axé sur l'identification des causes profondes du conflit et les moyens de les résoudre en utilisant l'avantage comparatif et les institutions de l'OCI ;
- Soutiennent et collaborent avec les organisations régionales et internationales et leurs envoyés spéciaux dans les initiatives de médiation, de réconciliation et de rétablissement de la paix ;
- Représentent et articulent publiquement de bonne foi les politiques et les positions de l'OCI ;
- Engagent activement et encouragent en permanence les parties et les acteurs d'un conflit à un dialogue constructif ;
- Œuvrent à la mise en place éventuelle d'une présence de l'OCI sur le terrain ;
- Mobilisent les ressources nécessaires pour contribuer à l'aide humanitaire et au développement dans la région ; et
- Fournissent régulièrement des rapports et des informations sur leurs activités et les développements concernant la situation de conflit.

6.3.4. Initiatives spéciales

Trois initiatives complètent les éléments susmentionnés de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI : l'Initiative sur le rapprochement islamique, le Groupe de contact de l'OCI sur la paix et le règlement des conflits et le Groupe de contact des amis de la médiation de l'OCI.

Au cours de la 13^{ème} session du Sommet islamique à Istanbul, le Président de la Turquie, S.E. M. Recep Tayyip Erdogan, et le Président du Kazakhstan, S. E. M. Nursultan Nazarbayev, ont présenté une initiative visant à établir un processus de rapprochement islamique dans le monde musulman fondé sur les principes suivants :

- Faire preuve de bonne volonté et adopter une approche constructive pour le règlement pacifique des différends ;
- Respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États ;

- Principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États ;
- Encouragement des relations amicales entre les États membres de l'OCI ; et
- Renforcement de l'unité de la Oummah islamique.

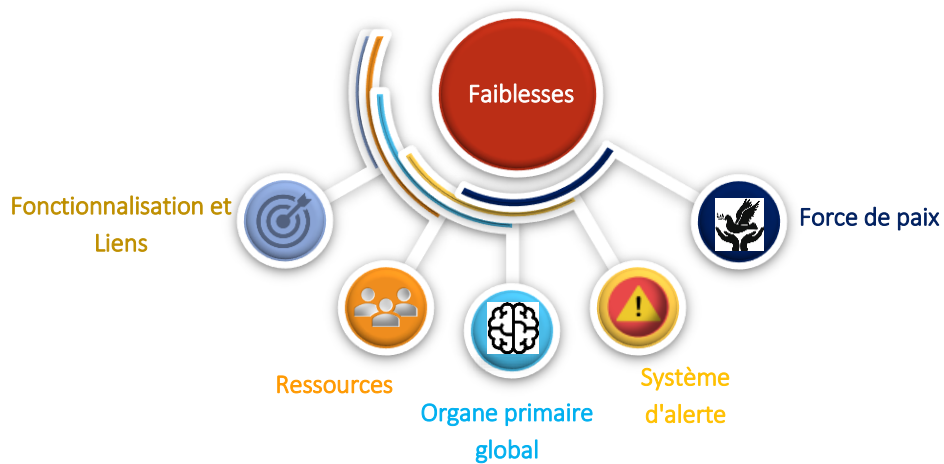
Le Groupe de contact de l'OCI sur la paix et la résolution des conflits a été proposé par la République d'Indonésie lors de la 42ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères au Koweït en mai 2015. Cette initiative a ensuite été soutenue par le 13ème Sommet de l'OCI à Istanbul en avril 2016. Le Groupe de contact est chargé de mettre en place un cadre de collaboration permettant aux États membres de l'OCI de trouver collectivement des solutions à divers problèmes. Le Groupe de contact travaille principalement sur les questions émergentes, à savoir le radicalisme, l'extrémisme, le sectarisme, le terrorisme, la discrimination religieuse, l'islamophobie, la xénophobie et les défis à la paix avec le consentement des États membres de l'OCI. Dans l'accomplissement de ses tâches, le Groupe de contact est fondamentalement guidé par les principes suivants :

- Promouvoir la croyance en l'Islam comme une bénédiction pour toute l'humanité "Rahmatan lil Alamin" ;
- Résoudre les défis collectifs et les conflits auxquels sont confrontés les États membres par des moyens pacifiques ;
- Défendre les principes du droit international, y compris la non-ingérence dans les affaires intérieures, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États.

Enfin, le Groupe de contact sur les amis de l'OCI pour la médiation a été proposé par la Turquie et adopté lors de la 45ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères à Dhaka, Bangladesh en mai 2018. Jusqu'à présent, l'initiative a reçu un soutien et un intérêt considérables de la part des États membres, de nombreux États ayant déjà rejoint le Groupe de contact ou s'attendant à le faire dans un avenir proche. La première réunion inaugurale de ce groupe s'est tenue entre les ministres des Affaires étrangères des États membres en septembre 2018, parallèlement à la 73e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

6.4. Évaluation de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI

L'architecture de paix et de sécurité de l'OCI présente un certain nombre de lacunes (graphique 6.3). Pour que l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI tienne ses promesses, elle doit être pleinement opérationnelle et ses composantes doivent travailler ensemble de manière intégrée et synchronisée. Malheureusement, cela n'est pas le cas. Le WPC n'a été utilisé qu'une seule fois sur un sujet précis, à savoir la réforme de l'OCI. La gouvernance du Conseil reste ambiguë. Le nombre de membres du WPC (actuellement quatre) est faible et doit être augmenté. Tout aussi critique est le fait qu'il ne semble pas y avoir de liens solides établis entre le WPC, d'une part, et la PSCU et les SESG, d'autre part.

Graphique 6.3: Lacunes de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI

Source: Conception par le personnel de SESRIC

La PSCU est tout aussi importante en soi qu'en ce qu'elle fournit des services d'appui aux autres composantes de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI. Cependant, la capacité de la PSCU est limitée.. La PSCU a besoin de ressources humaines et financières pour fonctionner efficacement.

L'architecture de paix et de sécurité de l'OCI ne dispose pas d'un organe général et principal chargé de superviser les questions de paix et de sécurité. Par exemple, les Nations Unies disposent du Conseil de sécurité de l'ONU (UNSC). En vertu de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité des Nations Unies est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Union africaine dispose également d'un Conseil de paix et de sécurité (CPS). Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) est l'organe permanent de l'Union africaine pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

Un autre élément manquant dans l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI est une force de paix. Une force de paix est nécessaire pour assurer la sécurité et l'appui politique et de consolidation de la paix afin d'aider les pays en conflit à assurer une transition difficile et rapide vers la paix. Par exemple, les Nations Unies disposent de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix, tandis que l'Union africaine dispose de la Force africaine en attente.

Enfin, le dernier élément qui manque à l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI est un système d'alerte précoce. La question des systèmes d'alerte précoce a été abordée au chapitre 4 et un plan d'action pour un mécanisme d'alerte précoce pour l'OCI a été recommandé à la section 4.1.5. Un système d'alerte précoce est une nécessité pour l'OCI afin que les conflits puissent être signalés en temps opportun. Une alerte en temps opportun permettra de prendre des mesures en temps opportun.

CHAPITRE SEPT

Développement de mécanismes institutionnels pour une paix et une sécurité durables dans les pays de l'OCI

Les États membres de l'OCI sont confrontés à différents défis, tels que les défaillances des États, l'intolérance ethnique et religieuse, le crime organisé, l'extrémisme violent, le terrorisme, la surpopulation, les migrations, la traite des êtres humains, les pandémies, le changement climatique, l'insécurité sociale et économique et le manque de ressources (eau, nourriture, énergie et terres). Ces défis ne sont pas propres à l'OCI, mais sont en fait de nature transnationale et mondiale. Cependant, beaucoup d'entre eux sont les causes profondes des conflits existants dans la zone de l'OCI, ou au moins renferment en eux-mêmes le potentiel de conflit. Par conséquent, les solutions à ces défis devraient commencer aux niveaux national et régional.

L'Islam est une religion de paix et de tolérance, qui prône la paix dans le monde et la justice mondiale. De nombreuses villes de l'OCI sont des lieux de rencontre de différents groupes ethniques et traditions religieuses, où, au fil des siècles, les gens ont développé une capacité de coexistence, de confiance et de sensibilité envers les autres. Cependant, au cours des dernières décennies, certains pays de l'OCI ont traversé des périodes difficiles dont ils mettront beaucoup de temps à se remettre.

Les développements récents dans la région de l'OCI donnent l'impression que cette géographie a deux facettes contrastées. Le premier visage de la région est dominé par des

défis politiques et sécuritaires, des oscillations périodiques dans les relations bilatérales,⁶ ainsi que par la persistance d'anciennes sources de tension, qui se reflètent dans des formes de conflits gelés et actifs. Dans le deuxième visage de la région de l'OCI, les pays essaient de travailler ensemble et de développer des projets régionaux allant du commerce, de l'investissement et du développement rural à la coopération scientifique. Dans ce contexte, l'OCI contribue depuis des décennies à renforcer la solidarité et la confiance mutuelle entre ses États membres et à assurer une réponse efficace et concertée aux défis qui doivent être relevés.

7.1. Les caractéristiques des conflits contemporains

La nature des conflits et des guerres a subi de nombreux changements. Comme nous l'avons vu au chapitre trois, l'OCI est témoin du déclin de la forme typique de guerre du XXe siècle, celle entre États, mais constate l'augmentation des guerres internes. Toutefois, une grande partie des expériences existantes en matière de résolution des conflits s'appuie sur ces guerres traditionnelles entre États.

En raison de l'augmentation des conflits internes et des guerres, les acteurs non étatiques sont en hausse dans le monde entier, surtout depuis 2010 (Banque mondiale, 2018). Avec l'effondrement de l'ordre public et même l'effondrement des structures étatiques dans certains pays, les États ne monopolisent plus la force armée. Pour cette raison, il n'est plus surprenant d'entendre qu'un acteur non étatique engagé dans un conflit violent contre un ou plusieurs gouvernements de l'OCI s'empare d'un territoire particulier. D'un autre côté, même si certains groupes radicalisés semblent mineurs et marginaux, il ne faut pas négliger leur potentiel à promouvoir la haine, à reproduire la rhétorique et à provoquer les masses.

Il est parfois difficile d'identifier tous les acteurs non étatiques motivés par le terrorisme qui sont engagés dans un conflit. En outre, les membres d'acteurs non étatiques sont souvent des gangs non formés et indisciplinés, motivés par le pillage et dépourvus d'une direction centralisée. Certains d'entre eux peuvent être actifs en particulier dans le cyberspace, sans avoir de base physique, tandis que d'autres peuvent être transnationaux, y compris le phénomène des combattants terroristes étrangers. Le rapport du Secrétaire général de l'ONU confirme le fait que les acteurs non étatiques transnationaux motivés par le terrorisme se

⁶ Les différends existants au sein de la zone de l'OCI ou entre les États membres de l'OCI et les pays voisins relèvent en grande partie de la sphère politique et sont principalement liés à des "vérités" perçues différemment concernant certains événements historiques et les guerres récentes. Les différends bilatéraux englobent une vaste gamme de questions - allant des différends frontaliers ou territoriaux non résolus, aux contestations de la souveraineté, de la protection de l'identité et des droits des minorités, en passant par le statut des réfugiés des pays voisins. Ces différends bilatéraux non résolus constituent un risque permanent pour la stabilité et la sécurité dans la zone de l'OCI. Malheureusement, la plupart des États membres de l'OCI sont confrontés à plus d'un type de conflit. C'est pourquoi de nombreuses nations se méfient de leurs voisins et se sentent peu sûres d'eux. Dans certains cas, ils cherchent à surmonter ces sentiments en développant des forces militaires défensives.

sont généralement montrés plus aptes à survivre que ceux ayant un programme plus nationaliste (Assemblée générale des Nations Unies, 2016)

L'histoire nous apprend que les acteurs non étatiques motivés par la terreur peuvent prendre fin en raison d'un certain nombre de facteurs, comme le renvoi d'un dirigeant, l'incapacité d'un groupe à maintenir son idéologie et à la transmettre aux générations futures, l'intégration ou les négociations politiques, la perte du soutien public ou la réalisation des objectifs du groupe (pour en savoir plus, voir Alterman, 1999). Ces faits historiques font références aux deux options qui s'offrent aux gouvernements : L'État doit faire des compromis, trouver des solutions avec des acteurs non étatiques, ou les vaincre - ce qui constitue une option plus privilégiée par les États.

Une autre caractéristique nouvelle et inquiétante de la guerre contemporaine est l'augmentation du nombre d'attaques violentes contre des civils non armés, avec les catastrophes humanitaires qui en résultent, y compris les mouvements massifs de personnes qui deviennent réfugiés et déplacés, et la destruction des établissements humains. Les civils sont tués en premier lieu, plutôt que d'être la cible de dommages collatéraux. Dans de telles conditions, la protection efficace des civils ou la fourniture d'une assistance humanitaire dans le cadre de la consolidation de la paix exigent des partenariats plus solides avec des organisations régionales telles que l'Union africaine et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Conseil de sécurité des Nations Unies, SC/8575).

Lorsque l'on parle de la nouvelle nature de la guerre dans la région de l'OCI, il est nécessaire de noter également l'augmentation des conflits internes internationalisés (voir chapitre trois pour plus de détails). La montée des guerres internes internationalisées confirme que les conflits ne se limitent pas à des frontières claires et que la sécurité intérieure dépend de la paix au-delà des frontières nationales. En effet, c'est l'interdépendance des choses, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, qui régit les relations dans le monde globalisé d'aujourd'hui. Les investissements, le commerce, les transports, l'énergie, les innovations, etc. lient inévitablement les lieux entre eux. D'autre part, la résolution des problèmes dont la nature et la dimension dépassent le cadre national, nécessite une coopération transnationale. Cette indépendance moderne exige des approches modernes correspondantes en matière de résolution des conflits. Plus que jamais, des partenariats et des institutions sont nécessaires pour trouver des compromis et des solutions acceptables pour tous.

En raison de l'évolution de la nature des conflits, les opérations de paix sont devenues plus complexes. Même s'il existe des sources d'alerte précoce, les interventions et les solutions politiques peuvent être empilées pour différentes raisons. Par exemple, la résolution des conflits exige une volonté politique et la recherche d'un consensus. Toutefois, il peut être très difficile d'obtenir le plein consentement et la coopération d'un nombre croissant de parties en conflit. Cela est particulièrement évident dans le cas des conflits tels que ceux de Syrie et de Libye qui ont des dimensions locales, nationales, régionales et mondiales. Dans de nombreux cas, les acteurs conflictuels responsables de l'éclatement de la violence peuvent devoir jouer un rôle décisif dans la recherche d'une solution définitive et durable.

Une autre caractéristique importante des conflits contemporains est liée à la sécurité économique. Aujourd'hui, la stabilité économique et la paix sont plus étroitement liées que jamais. Sans paix, il est impossible d'atteindre une croissance économique et une prospérité durables. D'autre part, la stabilité économique et une prospérité croissante peuvent favoriser la paix et élargir la coopération bilatérale et multilatérale. Malheureusement, les insécurités économiques humaines telles que la pauvreté, le chômage et les inégalités menacent la vie quotidienne des citoyens moyens dans de nombreux pays et, dans certains cas, entraînent des troubles sociaux et des instabilités politiques. En outre, les problèmes économiques et sociaux profonds contribuent de manière significative à la continuité des stéréotypes nationaux et religieux négatifs et à la détérioration des relations interethniques ou interreligieuses. En particulier lorsque les ressources ou l'espace sont rares, les dirigeants politiques, les médias et les intellectuels diffusent intentionnellement des stéréotypes et de la propagande contre certaines personnes, les présentent comme des étrangères et menaçantes, et provoquent ainsi un conflit (Toscano, 1998). C'est pourquoi, pour que les efforts visant à instaurer une paix et une sécurité durables soient couronnés de succès, il est nécessaire de s'attaquer aux problèmes socioéconomiques d'un pays.

Traditionnellement, le système international est basé sur le respect de l'État-nation. Cependant, il n'est pas difficile de constater que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États est violé, ce qui peut être considéré comme un nouvel élément des conflits actuels. Par exemple, les interventions occidentales au Kosovo (1999) et en Irak (2003) ont eu lieu sans le consentement du Conseil de sécurité de l'ONU.⁷

Insister sur les principes existants de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures a dû être mis en balance avec la "responsabilité de protéger" au cours des dernières années, en raison des leçons douloureuses tirées des conflits tels que ceux de Somalie, du Libéria, de Sierra Leone, du génocide au Rwanda et du génocide de Srebrenica (Desmidt et Hauck, 2017). Cependant, par obligation morale, l'importance géopolitique de certaines parties du monde continue à motiver les grandes puissances à les contrôler. Dans ce contexte, il ne serait pas exagéré de croire que certaines guerres dans la région de l'OCI sont des guerres par procuration - des guerres menées entre groupes ou pays qui représentent chacun les intérêts d'autres grandes puissances. Sans financement et armement de l'extérieur, les petits acteurs locaux, en particulier, n'auraient pas les moyens de soutenir des opérations militaires. Pour cette raison, on pourrait soutenir que la guerre n'a jamais été aussi intensive en capital qu'aujourd'hui (Srinivasa-Raghavan, 2008).

⁷ Le droit international et la pratique diplomatique sont en faveur de l'autonomie de l'État dans les affaires qui sont considérées comme nationales. D'un autre côté, les traités multilatéraux permettent une action collective dans les situations où les gouvernements violent les normes de comportement généralement acceptées (Cronin, 2002 : 147). Toutefois, le droit international, par exemple, n'est pas aussi rigide que le droit pénal et permet des interprétations plus souples, qui peuvent être adaptées aux attentes politiques. Dans de telles situations, il sera décisif d'assurer une "masse critique de pays" favorable à un mode d'interprétation particulier, comme ce fut le cas pour l'indépendance du Kosovo.

Beaucoup seraient d'accord avec le fait que l'Occident n'est pas toujours coopératif et que, dans certains cas, les pays occidentaux n'ont pas été en mesure de s'engager avec d'autres pays comme partenaires égaux. Certains pays occidentaux ne dissimulent même pas leur méfiance à l'égard par exemple des pays comme la Chine et la Russie, qui sont de plus en plus capables et assertives. En ce qui concerne la Russie, avec ses opérations militaires en Europe et au Moyen-Orient, Moscou suit la politique de rééquilibrage de l'Occident. Cependant, de telles rivalités ne sont pas forcément une bonne nouvelle pour les régions en crise, y compris certains États membres de l'OCI, qui sont très sensibles aux changements dans les relations entre les grandes puissances. Il est donc important que tous les pays, grands et petits, travaillent ensemble au renforcement du système international sous l'égide de l'ONU. Sinon, les nations commenceront à poursuivre leur propre sécurité et leurs propres intérêts sans se soucier des intérêts et des sensibilités des autres, ouvrant la voie à des rivalités interétatiques plus intenses, à une nouvelle course aux armements et à des troubles dans la politique mondiale (Iriye, 2008). Il est inquiétant de constater que le monde passe déjà par la période de construction des murs entre les pays, les peuples et les cultures, y compris la fermeture des frontières aux étrangers " soupçonneux ".

Comment relever ces nouveaux défis de guerre ? Malheureusement, il n'existe pas de mécanisme ou d'accord parfait qui permettrait d'apporter une réponse claire et complète à cette question. Néanmoins, il ne fait aucun doute que les enseignements tirés de l'expérience internationale en matière d'opérations de paix pourraient être utiles à d'autres régions touchées par des conflits, bien que presque chaque conflit puisse nécessiter des approches différentes.

7.2. Prévenir et maîtriser les conflits : Leçons apprises

La typologie des solutions aux conflits englobe la prévention, la médiation, la gestion, la résolution et la transformation. Il est plus facile de prévenir le déclenchement d'un conflit que d'y mettre fin. Pour cette raison, il est important de contrôler le comportement des parties en litige et de les décourager de chercher des solutions en provoquant un conflit. Lorsque le conflit dégénère, l'analyse du conflit vise à réduire les capacités négatives et destructrices des parties en conflit, à mettre fin aux conflits, à éliminer les causes profondes des conflits, à assurer la réconciliation nationale ainsi qu'à progresser vers le relèvement, la reconstruction et le développement (Sousa, 2018).

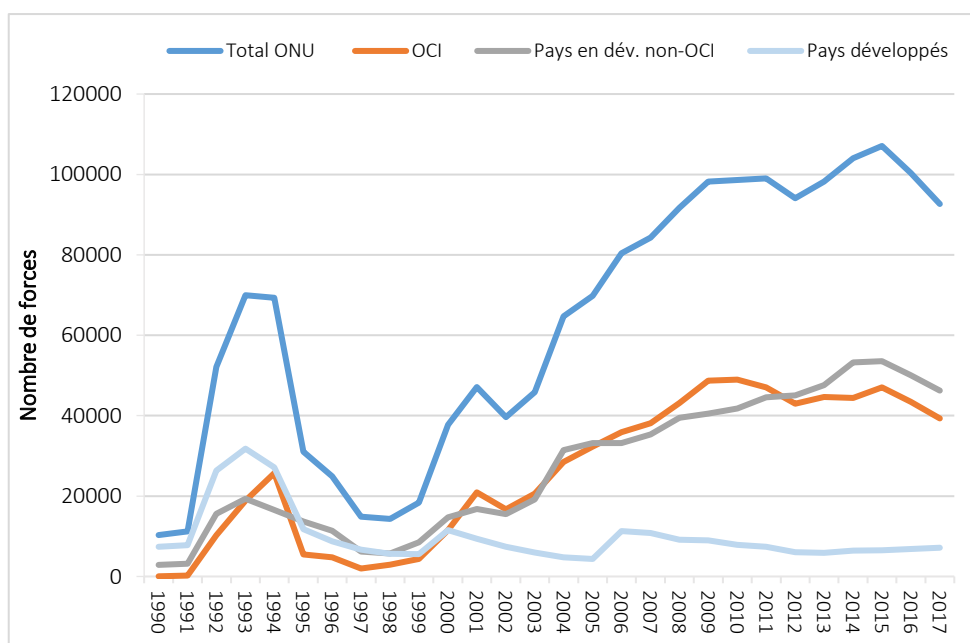
Les opérations de paix multilatérales impliquent des opérations de l'ONU, autorisées et non autorisées par l'ONU. L'ONU demeure une adresse centrale pour les questions d'intérêt mondial. Pendant plus de 70 ans, l'ONU a réussi à prévenir de nouveaux conflits mondiaux et ses soldats de la paix ont contribué à apporter la paix et la stabilité dans de nombreuses régions. Cependant, certains conflits locaux et régionaux sont restés hors de contrôle. D'autre part, dans la plupart des pays touchés par des conflits, la culture du conflit existe toujours.

Comme le montre le graphique 7.1, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies se sont considérablement développées après la guerre froide. Le nombre de forces déployées dans les opérations de paix de l'ONU est passé de 10 304 personnes en 1990 à 92 682

personnes en 2017. Environ 85 % des soldats de la paix sont des militaires, 12 % sont des policiers et le reste fait partie du personnel civil international. Il est intéressant de noter que le nombre de membres du personnel des pays développés servant dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU est en baisse. Les personnels militaires et civils des pays en développement participent de plus en plus souvent à des opérations de paix multilatérales. En 2017, la contribution des pays développés au personnel déployé dans toutes les opérations de paix multilatérales était d'environ 8 %, le reste provenant des pays en développement. Au cours de la même période, les 33 États membres de l'OCI contribuaient aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, dont la part du personnel déployé représentait 42 % du total. Avec 7 246 personnes en uniforme, le Bangladesh était en 2017 le pays de l'OCI le plus contributeur. Le Pakistan (6 238), l'Égypte (3 274), le Sénégal (3 215) et l'Indonésie (2 688) sont les cinq autres États membres les plus contributeurs de l'OCI.

Le maintien de la paix des Nations Unies repose sur trois grands principes : 1) Consentement des parties (les casques bleus ne peuvent pas entrer dans un pays sans y être invités par le gouvernement qui doit faire preuve au moins d'un engagement suffisant envers la paix) ; 2. Impartialité (les soldats de la paix ne prennent pas parti dans les conflits, mais aident simplement à appliquer les accords en vigueur de cessez-le-feu ou de paix) ; 3. Non-recours à

Graphique 7.1: Contributions aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, 1990-2017



Source: United Nations Peacekeeping, <https://peacekeeping.un.org/en/data>.

la force sauf en cas de légitime défense et de défense du mandat de la mission (l'intervention militaire est une dernière option pour l'ONU, dans les situations les plus désespérées).

Au cours de la première moitié des années 1990, les missions de maintien de la paix des Nations Unies ont été confrontées à de sérieux défis qui ont déclenché des débats doctrinaux sur le maintien de la paix (Badsey et Latawski, 2004). Par exemple, la mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine - FORPRONU - est devenue le symbole d'un mandat irréalisable, d'erreurs impardonnables, de ressources inappropriées, de prévisions erronées et d'une cohésion politique insuffisante au Conseil de sécurité. En outre, au lieu de punir l'agresseur et d'assurer une véritable protection aux victimes de la guerre de Bosnie (1992-1995), les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies se sont comportés comme s'ils voulaient masquer les exactions commises contre la Bosnie et préparer ainsi le terrain au génocide qui a eu lieu à Srebrenica (Arria, 2008 ; Türbedar, 2005).

En avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil de sécurité des Nations Unies ont simultanément adopté des résolutions identiques sur la paix durable (Assemblée générale des Nations Unies, GA/11780 ; Conseil de sécurité des Nations Unies, SC/12340), par lesquelles l'ONU tente de devenir proactive, plutôt que de rester réactive dans les opérations de paix. Les résolutions appellent, entre autres, à (1.) Mettre l'accent sur la prévention des conflits (arrêter les conflits avant qu'ils ne commencent) ; (2.) Envisager des liens plus étroits entre la paix, le développement et les droits de l'homme ; (3.) Assurer une voix constante pour les acteurs locaux et un rôle critique pour les femmes et les jeunes dans la consolidation de la paix ; (4.) Permettre un financement prévisible et durable pour la consolidation de la paix ; (5.) Développer la cohérence au sein du système des Nations Unies pour maintenir la paix et établir des partenariats plus stratégiques et plus étroits avec diverses parties prenantes.

L'interaction avec les autres parties prenantes revêt une importance particulière pour l'ONU. Comme dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU, le rôle des organisations régionales dans les activités axées sur la paix s'est accru au cours des deux dernières décennies. En général, ces organisations régionales, y compris l'OCI, coopèrent ou se sont montrées intéressées à coopérer avec l'ONU dans les activités liées à la paix (ONU, 1999). En particulier, l'Union africaine semble être reconnue comme un partenaire important de l'ONU dans les opérations de maintien de la paix.

Selon les données du SIPRI présentées au tableau 7.1, à la fin de 2017, 62 opérations de paix multilatérales étaient actives dans le monde. L'effectif total déployé dans l'ensemble des opérations de paix multilatérales s'est élevé à 145 911 personnes. Parmi les personnes déployées, 94 % étaient du personnel en uniforme (125 803 militaires et 12 172 policiers) et 7 936 étaient du personnel civil international.

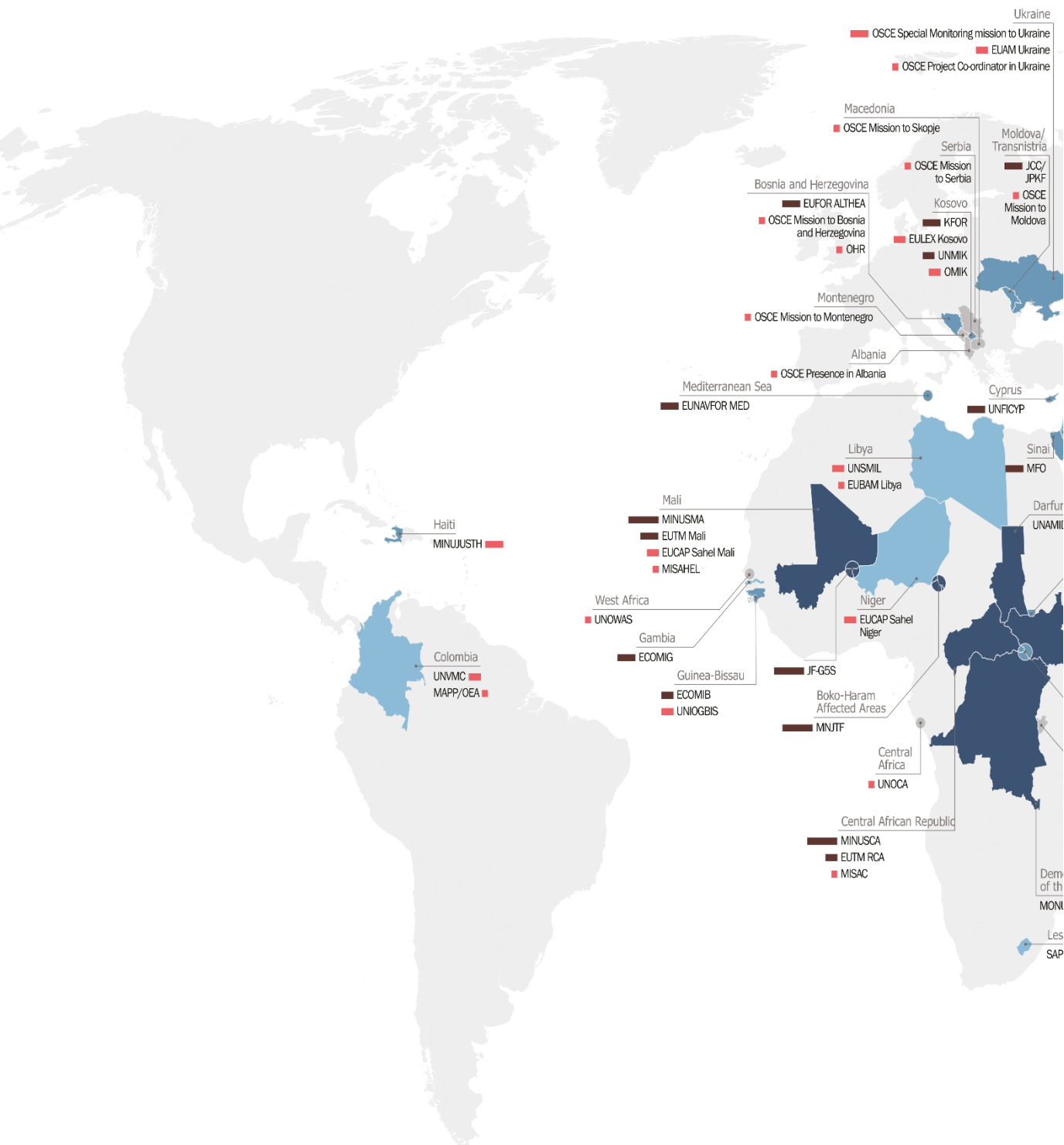
En 2017, la moitié des opérations de paix multilatérales dans le monde concernaient la région de l'OCI. 72 % du personnel en uniforme dans le monde a été déployé dans la région de l'OCI. De plus amples détails sur les opérations de paix multilatérales concernant la géographie de l'OCI sont présentés au graphique 7.2.

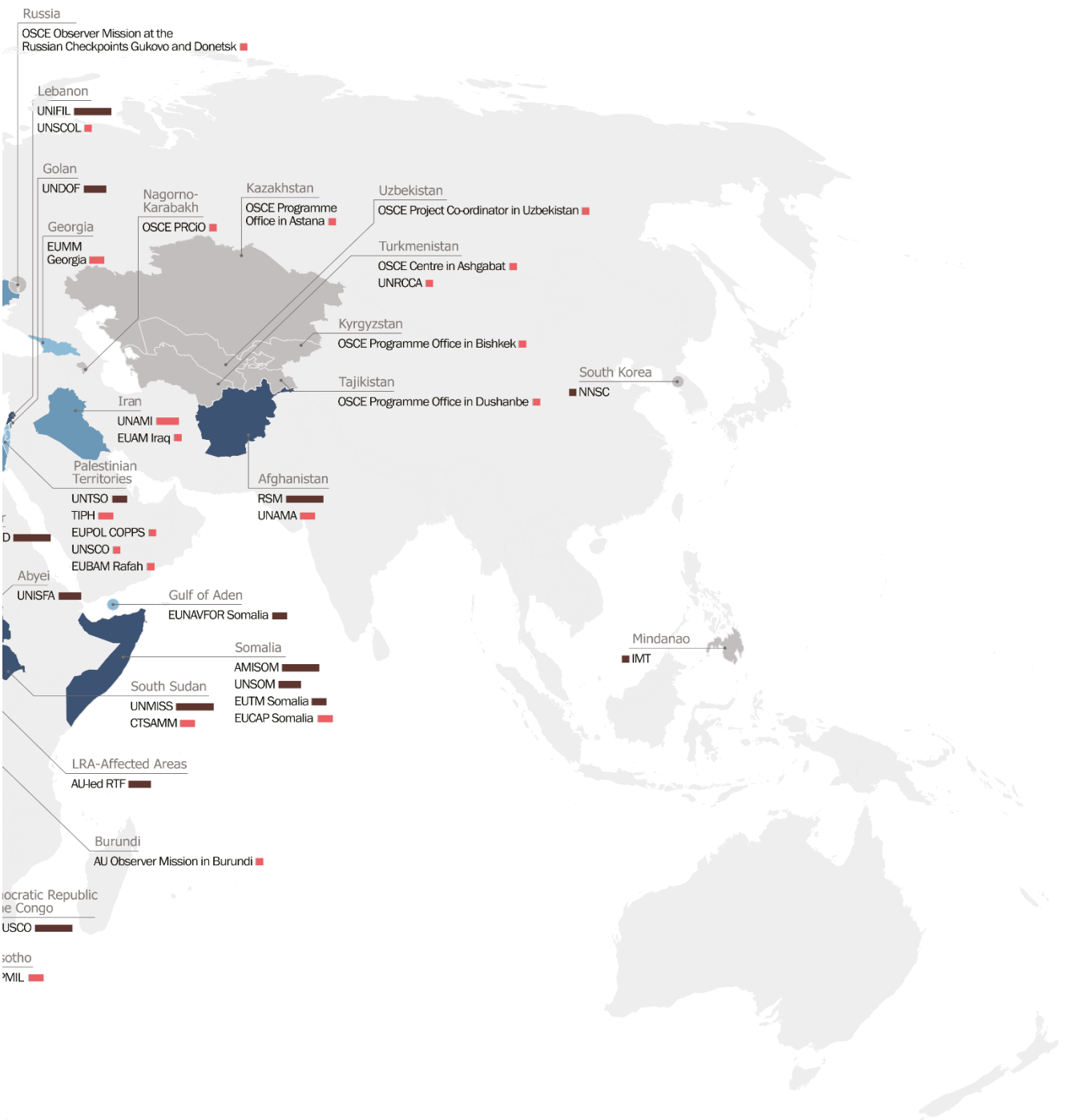
Tableau 7.1: Les opérations de paix multilatérales dans le monde, 2017

	Nombre d'opérations		Personnel militaire (troupes et observateurs)		Police		Personnel civil international	
	Monde	Lié à l'OCI	Total	Lié à l'OCI	Total	Lié à l'OCI	Total	Lié à l'OCI
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies	16	9	68957	41094	8277	3363	3947	2152
Missions politiques spéciales des Nations Unies	7	5	1142	1021	75	30	1070	966
Nations Unies/Union africaine	1	1	11449	11449	2731	2731	706	706
Union africaine	4	2	20530	20522	466	466	108	62
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	2	2	707	707	270	270	-	-
Union européenne	12	7	1361	662	326	90	773	228
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	2	1	19077	15046	-	-	-	-
Organisation des États américains	1	0	-	-	-	-	26	-
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	9	1	-	-	-	-	1000	6
Communauté de développement de l'Afrique australe	1	0	222	-	24	-	12	-
Coalitions spéciales d'États	7	3	2358	1187	3	-	294	273
TOTAL	62	31	125803	91688	12172	6950	7936	4393

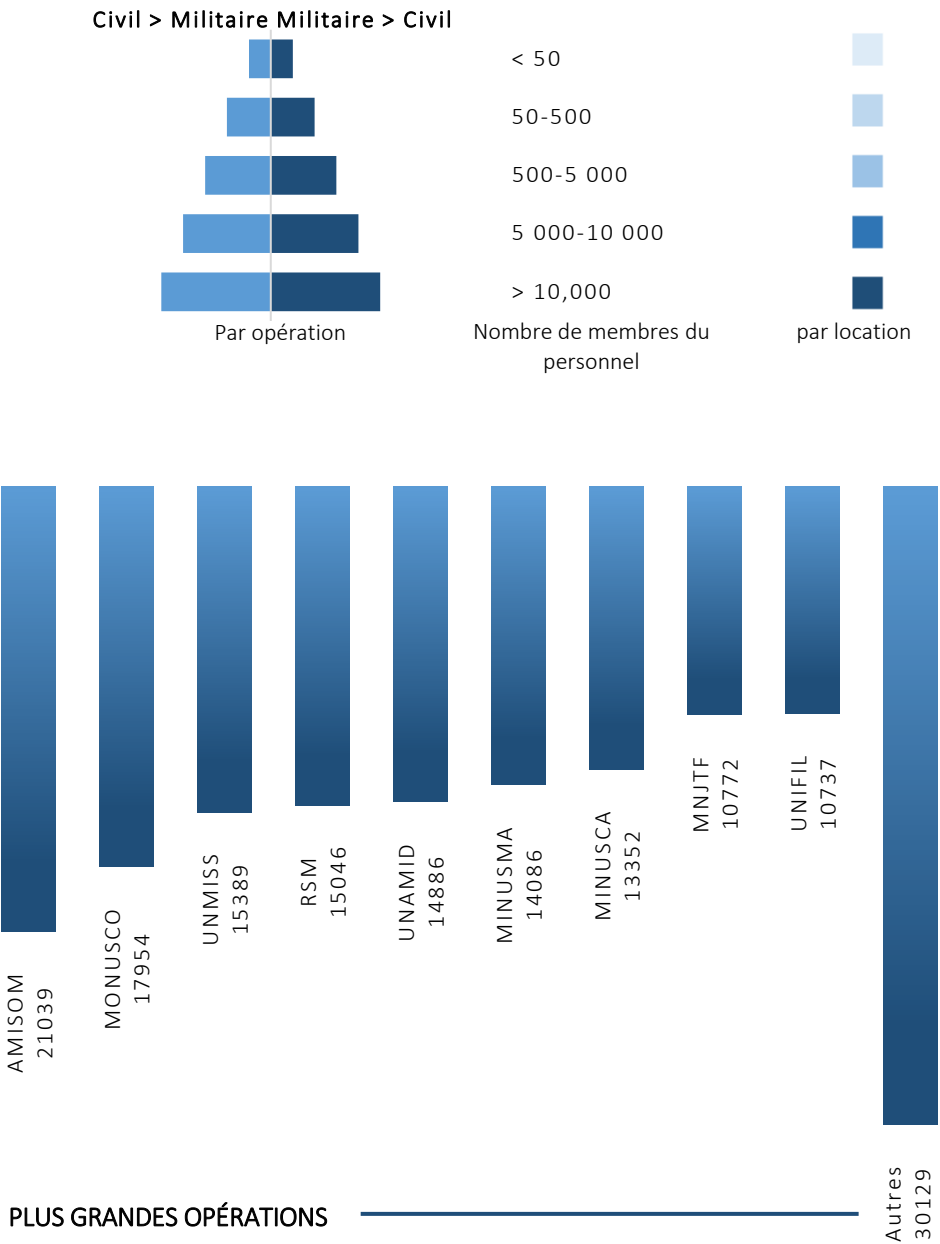
Source: Base de données de SIPRI

Graphique 7.2: Les opérations de paix multilatérales dans le monde, 2017



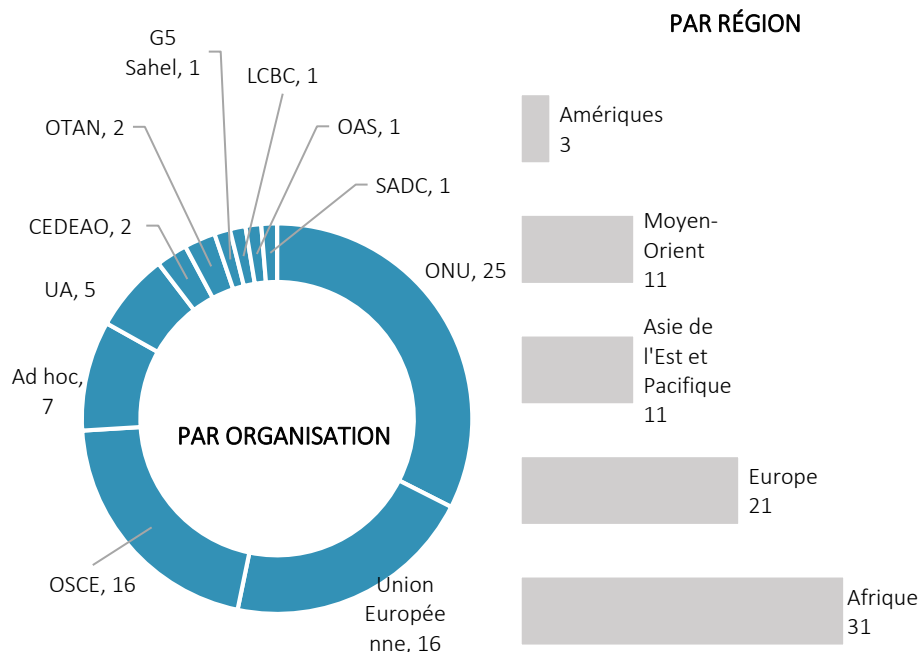


NOTE

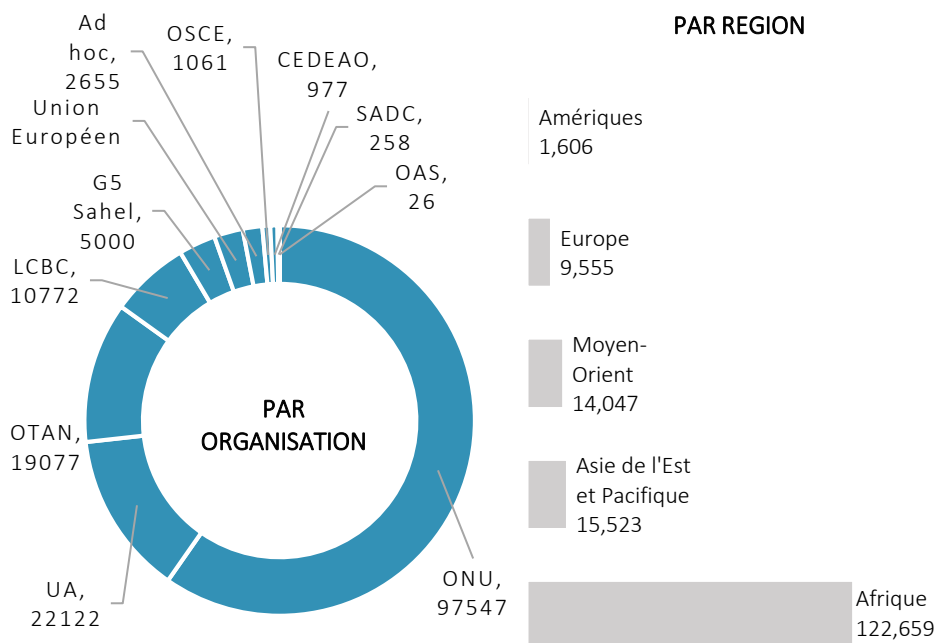


PAR ORGANISATION PAR ORGANISATION

RÉPARTITION DES OPERATIONS



RÉPARTITION DES MEMBRES DU PERSONNEL



Source: SIPRI (2017). Pour une liste détaillée des opérations, voir l'annexe I.

Il y a de nombreuses leçons spécifiques aux conflits à tirer de différentes activités liées à la paix dans le monde. Un aperçu des leçons apprises peut se résumer comme suit :

- Les États devraient comprendre que la prévention des conflits est dans leur intérêt. Les meilleurs outils de prévention sont les droits de l'homme, l'État de droit, la bonne gouvernance et l'égalité. Les droits des personnes et les libertés fondamentales doivent être reconnus indépendamment de l'appartenance ethnique, de la race et de la religion. Dans le cas contraire, les inégalités et l'exclusion risquent de conduire à des conflits violents (Banque mondiale, 2018). L'égalité de traitement devant la loi, la transparence du droit, l'indépendance de la justice et l'accès à des voies de recours sont des éléments cruciaux pour qu'un pays soit sur un terrain stable (Jenings, 2017).
- L'amélioration de l'accès à l'éducation peut consolider la paix et la sécurité de bien des façons, que ce soit en éradiquant la pauvreté, en améliorant le bien-être social, en promouvant des attitudes démocratiques ou en générant un consensus social sur les réformes nécessaires (Altwajri, 2014). En outre, l'éducation joue un rôle important dans la réduction des préjugés et de la haine sur lesquels sont fondés les conflits, ainsi que dans la prévention de la radicalisation des jeunes qui rejoignent les combattants terroristes étrangers. L'éducation est également importante pour le développement d'une culture de la paix, qui rejette la violence et prône la résolution des problèmes par le dialogue.
- Il existe un certain nombre d'instruments et d'indicateurs sophistiqués qui cherchent à identifier le risque de conflit violent (voir par exemple le Dialogue, 2013 ; USIP, 2009 ; Hinds et Carter, 2015). Utiliser les indicateurs recommandés comme système d'alerte précoce des conflits, afin d'éviter l'éclatement de conflits et de s'attaquer à leurs causes profondes.
- Les gouvernements devraient reconnaître, éviter et pénaliser les comportements qui provoquent l'agression des gens. Lorsqu'elles interviennent dans une situation de violence, les autorités devraient également être en mesure de contrôler leur propre violence (Opatow, 2000).
- La diplomatie multilatérale, la facilitation du dialogue et la médiation sont des outils importants pour préserver et faire régner la paix. Cependant, si elles ne sont pas soutenues par la volonté politique de toutes les parties en conflit, les efforts de dialogue et de médiation sont voués à l'échec. Le dialogue et la négociation sont souvent la continuation d'un conflit par des moyens verbaux, c'est pourquoi il se termine sans solution. D'autre part, la présence de fauteurs de troubles peut également compromettre l'ensemble du processus de paix.
- Pour que la diplomatie préventive soit couronnée de succès, les objectifs doivent être priorités et les demandes des médiateurs doivent être claires, impartiales, crédibles, acceptables et flexibles si nécessaire (Touval, 1996 ; OSCE, 2011). Les interventions proposées doivent être réalisables en pratique, appuyées par les

ressources et l'équipement nécessaires et proportionnelles selon le problème qui se pose.

- Le déploiement de troupes de maintien de la paix n'a aucun sens sans le consentement du ou des gouvernements hôtes. En général, les États Membres de l'ONU n'aiment pas l'ingérence dans leurs affaires intérieures. Cependant, si un gouvernement massacre systématiquement ses propres civils, il faut envisager une intervention militaire plutôt qu'une opération de maintien de la paix. Les opérations de paix ont besoin de plus d'autorisations pour l'usage de la force, afin de protéger le mandat, les civils et leur propre personnel (Williams, 2013).
- Il est nécessaire d'inclure davantage de perspectives sexospécifiques dans les processus de paix. Les femmes soldats de la paix peuvent améliorer l'efficacité opérationnelle, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes combattantes et de femmes victimes de la guerre (Williams, 2013).
- Les acteurs du secteur privé sont également reconnus comme un élément important des efforts de paix, en raison de leur rôle de médiateurs (négociation privée avec les dirigeants politiques), de promoteurs de la paix (campagnes médiatiques et publicitaires, financement d'initiatives de paix), de créateurs d'un environnement favorable à la croissance économique, ainsi que de leurs politiques de l'emploi qui, dans de nombreux cas, favorisent la réconciliation entre anciens combattants (Banque mondiale, 2018).
- Pour désamorcer l'escalade des conflits, il est légitime, à court terme, de se concentrer sur les raisons les plus visibles, dans le but de mettre fin au conflit, d'empêcher de nouveaux morts et destructions, et de rétablir la sécurité par un processus de démilitarisation efficace. Toutefois, à long terme, il est essentiel d'établir les conditions d'une paix et d'une stabilité durables. Néanmoins, les réponses aux crises et les objectifs à court terme ne devraient pas déterminer le programme de consolidation de la paix à long terme. Au contraire, les objectifs à court terme doivent être extraits du contexte des plans, buts et projets à long terme (Lederach, 1998).
- La paix est plus que l'absence de guerre. Trouver une solution aux conflits sans rien changer est insoutenable. Les récents conflits dans le monde ont montré que la signature d'un accord ne met pas nécessairement fin à toute dynamique de conflit. Les problèmes qui ne sont pas résolus peuvent tôt ou tard ramener le conflit (Reppell et al., 2016). L'objectif moderne de la résolution des conflits est d'identifier et d'éliminer les causes profondes des conflits, transformant ainsi un système qui encourage les conflits et garantit un changement (Rubenstein, 1993). Pour ce faire, il est nécessaire de promouvoir des mesures de confiance, de réconciliation au niveau de la société et d'élaborer des processus politiques, des cadres réglementaires et des mécanismes institutionnels appropriés favorisant la réconciliation.

- Le traumatisme de la violence peut être si profond que le traitement des questions sociales, psychologiques et spirituelles devient également une condition préalable à la transformation des relations conflictuelles, afin que les parties puissent reconstruire des sociétés déchirées par les conflits (Bush, 1996). Selon les conclusions de la Banque mondiale, 30 à 70 % des personnes qui ont vécu dans des zones de conflit souffrent de symptômes de stress post-traumatique et de dépression (Banque mondiale, 2018).
- Les gens voudraient oublier ce qui s'est passé pendant la guerre, mais ils n'y arrivent pas. Ces souvenirs et ces frustrations sont en eux-mêmes porteurs d'un potentiel de renouvellement des conflits. Pour éviter cela, la communauté internationale doit prendre les mesures décisives nécessaires au retour des réfugiés et des personnes déplacées, y compris des poursuites pour les crimes de guerre. Une confrontation avec la véritable histoire des événements violents et des questions morales telles que les excuses ne devrait pas être évitée. Au lieu de se concentrer uniquement sur leurs propres souffrances, les nations doivent être prêtes à reconnaître les graves griefs qui ont été infligés en leur nom aux autres.
- Les politiques aux niveaux international et national ne peuvent introduire des changements que par le sommet. Les approches descendantes contribuent principalement à la mise en place d'institutions juridiques et politiques pour garantir la sécurité humaine, des services publics non discriminatoires et le lancement de projets de relance économique. Tout cela est une condition préalable à l'établissement de conditions propices à la paix et à la sécurité. D'autre part, les approches ascendantes initiées par les acteurs de base sont plus efficaces lorsqu'il s'agit de réconciliation, de réintégration et de développement d'une coexistence durable (Dimitrijevic et Kovacs, 2004). En général, lorsque les causes profondes des conflits sont hors de portée des autorités, la société civile devrait être impliquée. Les organisations de la société civile peuvent aider les gouvernements à relever de nombreux autres défis, tels que la lutte contre les inégalités structurelles qui sous-tendent les conflits, la réinstallation des réfugiés, le rétablissement des services de base (nourriture, eau, santé et assainissement), le soutien au renforcement des capacités locales dans différentes régions, la création de forums de communication neutres, ainsi que le lancement de mesures économiques destinées à proposer aux jeunes hommes des alternatives aux conflits. Toutefois, pour obtenir des résultats efficaces grâce à ces activités, la société civile doit coordonner plus étroitement son travail avec les organismes nationaux et internationaux compétents.
- Les organisations régionales ont leur valeur ajoutée en matière de diplomatie préventive et discrète, de facilitation du dialogue et de médiation. C'est pourquoi le maintien de la paix en partenariat avec une ou plusieurs organisations internationales/régionales devient de plus en plus la norme dans les opérations de paix, où l'une des parties fournit la majorité du personnel et d'autres formes d'assistance en termes de financement, de formation, de logistique et de planification (Williams, 2013). En général, les pays développés hésitent à déployer

leurs propres forces militaires pour prévenir les conflits étrangers (voir graphique 7.1). D'autre part, en raison de la multiplicité des organisations internationales et régionales actives dans un conflit, une répartition équilibrée des tâches et une coordination stratégique sont essentielles (OSCE, 2011). Bien entendu, les capacités des organisations régionales ne doivent pas être surestimées.

7.3. Améliorer les politiques et les mécanismes des efforts de paix au niveau de l'OCI

Les États membres de l'OCI ont décidé, dans la Charte de l'OCI, de préserver et de promouvoir les nobles valeurs islamiques de la paix. C'est pourquoi les États membres de l'OCI devraient prendre très au sérieux la coopération en matière de sécurité afin de renforcer la capacité de l'OCI à agir en tant que fournisseur de sécurité, à mieux gérer les problèmes de sécurité et à promouvoir la stabilité dans sa géographie. Plus de sécurité et de paix mèneraient à plus de prospérité.

Dans un premier temps, l'OCI devrait envisager d'élaborer une stratégie de sécurité qui lui permette de faire valoir ses avantages comparatifs, de définir les attentes qu'elle peut satisfaire et d'orienter ses politiques de règlement des conflits et de consolidation de la paix dans les années à venir. La stratégie devrait fournir un soutien général à une coopération plus intensive en matière de sécurité dans la région de l'OCI, qui est non seulement nécessaire pour améliorer la sécurité, mais aussi pour le bien-être des États membres et de leurs citoyens.

En outre, la stratégie devrait s'appuyer sur le respect du droit international et le rôle de premier plan de l'ONU, et se déclarer prête à coopérer avec d'autres organisations/initiatives régionales pertinentes et les pays partenaires, qui partagent les valeurs de l'OCI et sont disposés à contribuer à la sécurité dans la région. Les objectifs fondamentaux de la stratégie devraient être la prévention de l'extrémisme violent, la lutte contre le terrorisme et le règlement pacifique des différends bilatéraux, tout en tenant compte du principe de la « responsabilité de protéger », afin de pouvoir contribuer à protéger les populations contre les atrocités de masse.

Compte tenu d'éventuelles divergences d'opinions entre les États membres de l'OCI, pour des raisons à la fois politiques et financières, la stratégie pourrait permettre de créer une coalition initiale entre des États membres capables et volontaires qui poursuivraient une coopération sécuritaire plus étroite, laissant la porte ouverte aux autres États membres pour y adhérer ultérieurement.

L'OCI doit s'efforcer de mettre en place un réseau de coopération et d'échange d'informations entre ses États membres afin de combattre efficacement les menaces de radicalisation et de terrorisme, notamment les acteurs non étatiques motivés par la terreur. À cet égard, des mesures telles que l'échange de listes de suspects, le partenariat en matière de contrôle aux frontières, la réduction des déplacements et du transit des suspects, l'interdiction d'accès aux fonds, la prévention des attaques, ainsi que le contrôle des cyberactivités malveillantes, les

campagnes de désinformation et les tentatives visant à radicaliser les membres vulnérables de la société sont essentielles. La création du Centre de coopération et de coordination policières de l'OCI est un grand pas dans cette direction. En outre, l'OCI devrait envisager d'accroître sa coopération avec les pays amis non membres de l'OCI et les organisations internationales qui ont des capacités ou des connaissances dans ces domaines.

Le règlement des différends bilatéraux devrait être une autre priorité de l'OCI. Les différends bilatéraux résolus avec succès dans le monde entier peuvent servir de source d'inspiration pour les pays de la zone de l'OCI. Au début, il est préférable de régler les différends faciles, comme les questions frontalières. La résolution de ce type de problèmes peut être facilitée principalement par l'assistance technique, tandis que les effets d'exemples réussis peuvent être beaucoup plus forts, car ils peuvent servir de modèle à d'autres pays de la région de l'OCI.

L'engagement de l'OCI peut être fructueux et n'apporter une solution que s'il existe un engagement national. Pour que ces engagements soient tenus, l'OCI doit promouvoir la médiation en liant les intérêts nationaux de ses États membres aux avantages de la prévention ou du règlement des conflits.

Si un accord bilatéral est conclu, la société civile doit être impliquée dans la communication des solutions au grand public, afin d'assurer une plus grande acceptation des solutions négociées et d'augmenter les chances de succès de leur mise en œuvre. Si les parties ne parviennent pas à un accord par le biais de négociations bilatérales et de la médiation de l'OCI, elles devraient être encouragées à saisir la Cour internationale de Justice ou tous autres organes d'arbitrage, et convenir à l'avance d'accepter la décision finale.

Compte tenu des enseignements tirés et résumés ci-dessus et consciente du fait que la paix et la stabilité à long terme au sein de l'OCI ne peuvent être assurées sans le renforcement de la démocratie, de l'état de droit et des droits de l'homme, l'OCI doit entreprendre régulièrement les activités à long terme suivantes, afin de contribuer à l'amélioration du climat sécuritaire dans sa géographie :

- Élaborer un mécanisme de mise en œuvre faisant intervenir les organismes nationaux compétents, les organisations régionales, la société civile et d'autres parties prenantes extérieures.
- Jouer le rôle d'incubateur pour de nouvelles initiatives de sécurité régionale à faible coût, dans des domaines où les besoins sont identifiés mais où les mécanismes de coopération n'existent pas.
- Effectuer une évaluation systématique des risques des points chauds explosifs probables dans la zone de l'OCI avec l'intention de mettre en garde contre les conflits potentiels et les flambées de violence.
- Fournir aux gouvernements des pays membres de l'OCI des services de renforcement des capacités, d'expertise et d'assistance pour contribuer à la stabilisation en cas de conflit ou d'instabilité et, sur demande, organiser la formation des soldats des États membres qui doivent être déployés dans les opérations de maintien de la paix

- Rationaliser avec les institutions financières internationales et la communauté des bailleurs de fonds les ressources externes dans les activités à valeur ajoutée évidente aux mesures de renforcement de la sécurité dans la région de l'OCI.
- Favoriser le dialogue entre les différentes communautés nationales et promouvoir les efforts de réconciliation au niveau local. Dans ce contexte, soutenir les populations locales qui œuvrent pour une paix durable et travailler en partenariat avec elles.
- S'attaquer aux insécurités humaines quotidiennes, telles que la précarité du logement, le chômage, la criminalité, la toxicomanie, la corruption et les problèmes environnementaux.

En guise de conclusion, il convient de souligner qu'au fil des décennies, l'OCI a réussi à créer un climat de confiance entre ses États membres qui diffèrent sur le plan politique, économique et historique. Toutefois, l'OCI et ses institutions devraient faire beaucoup plus pour expliquer aux dirigeants politiques et au grand public pourquoi la coopération multilatérale en matière de sécurité dans la région de l'OCI est nécessaire, afin que les efforts visant à prévenir et à désamorcer les crises à un stade précoce puissent porter leurs fruits.

Les gouvernements des pays de l'OCI doivent se rendre compte qu'ils ont des responsabilités les uns envers les autres et qu'ils ont de nombreux défis communs. Par l'approfondissement de la coopération en matière de sécurité, les États membres de l'OCI ont de bonnes occasions de consolider leur stabilité et de stimuler leur développement économique.

Malheureusement, les conflits sont plus difficiles à gérer aujourd'hui qu'auparavant. La diplomatie moderne est confrontée à un certain nombre de défis en matière de prévention et de règlement des différends et des conflits en cours. La diplomatie aux plus hauts niveaux de gouvernement ne suffit plus et les conflits modernes doivent être abordés à différents niveaux, y compris aux niveaux inférieurs, par divers acteurs.

Il existe des acteurs régionaux, internationaux et non gouvernementaux qui partagent non seulement des valeurs communes avec l'OCI, mais aussi un engagement commun pour rendre la région de l'OCI plus stable et plus sûre. Pourtant, la paix est un processus, pas un projet. Si l'on ne s'attaque pas aux facteurs de conflit à long terme, les efforts visant la paix et la sécurité n'auront qu'un succès limité.

Annexe

Annexe : Liste des opérations de paix multilatérales dans le monde, 2017.

Institution	Nom de l'opération	Militaire Police International Civil
Organisation des Nations Unies (ONU)		
<i>Opérations de maintien de la paix</i>		
MINUJUSTH	Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, 2017	M-0 P-1199 C-111
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, 1991	M-227 P-2 C-74
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, 2014	M-10683 P-2020 C-649
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, 2013	M-11698 P-1725 C-663
MONUSCO	Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en RDC, 2010	M-15856 P-1351 C-747
UNDOF	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, 1974	M-990 P-0 C-45
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	M-888 P-68 C-32
UNIFIL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban, 1978	M-10492 P-0 C-245
UNISFA	Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour l'Abyei, 2011	M-4522 P-37 C-140
UNMIK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, 1999	M-8 P-10 C-95
UNMISS	Mission des Nations Unies au Sud-Soudan, 2011	M-12969 P-1559 C-861
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan, 1951	M-44 P-0 C-22
UNTSO	Organisation des Nations Unies chargée de la surveillance de la trêve, 1948	M-152 P-0 C-77
<i>Nations Unies/Union africaine</i>		
UNAMID	Opération hybride UA/ONU au Darfour, 2007	M-11449 P-2731 C-706

<i>Missions politiques spéciales</i>		
UNAMA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, 2002	M-4 P-2 C-303
UNAMI	Mission d'assistance des Nations Unies en Irak, 2003	M-245 P-0 C-313
UNIOGBIS	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, 2010	M-1 P-11 C-59
UNOCA	Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale, 2011	M-0 P-0 C-28
UNOWAS*	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, 2002	M-0 P-0 C-32
UNRCCA*	Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, 2007	M-0 P-0 C-7
UNSCO*	Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, 1999	M-0 P-0 C-28
UNSCOL*	Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, 2007	M-0 P-0 C-18
UNSMIL	Mission d'appui des Nations Unies en Libye, 2009	M-232 P-3 C-148
UNSOM	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, 2013	M-539 P-14 C-143
UNVMC	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, 2017	M-121 P-45 C-104
Union européenne (UE)		
EUAM Irak	Mission consultative de l'UE à l'appui de la réforme du secteur de la sécurité en Irak, 2017	M-0 P-9 C-14
EUAM Ukraine	Mission consultative de l'UE pour la réforme du secteur de la sécurité civile en Ukraine, 2014	M-0 P-42 C-92
EUBAM Libye*	Mission de l'UE d'assistance à la frontière en Libye, 2013	M-0 P-8 C-15
EUBAM Rafah	Mission de l'UE d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah, 2005	M-0 P-1 C-7
EUCAP Sahel Mali	Mission PSDC de l'UE au Mali, 2015	M-0 P-38 C-63
EUCAP Sahel Niger	Mission PSDC de l'UE au Niger, 2012	M-0 P-30 C-67
EUCAP Somalie*	Mission de renforcement des capacités de l'UE en matière de sûreté maritime en Somalie, 2012	M-0 P-6 C-76
EUFOR ALTHEA	Opération militaire de l'UE en Bosnie-Herzégovine, 2004	M-536 P-0 C-21

EULEX Kosovo	Mission État de droit menée par l'UE au Kosovo en 2008	M-0 P-194 C-225
EUMM Géorgie	Mission de surveillance de l'UE en Géorgie, 2008	M-0 P-0 C-206
EUNAVFOR MED*	Force navale de l'UE Méditerranée/Opération Sophia, 2015	M-944 P-0 C-2
EUNAVFOR Somalie*	Force navale de l'UE Somalie/Opération Atalanta, 2008	M-377 P-0 C-7
EUPOL COPPS	Mission de police de l'UE pour les territoires palestiniens, 2005	M-0 P-12 C-36
EUTM Mali	Mission de formation de l'UE au Mali, 2013	M-510 P-0 C-31
EUTM RCA	Mission de formation de l'UE en République centrafricaine, 2016	M-163 P-0 C-1
EUTM Somalie	Mission de formation de l'UE en Somalie, 2010	M-152 P-0 C-10
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)		
OMIK	Mission de l'OSCE au Kosovo, 1999	M-0 P-0 C-76
Centre de l'OSCE à Achkhabad*	Centre de l'OSCE à Achkhabad, 1999	M-0 P-0 C-7
Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine	1995	M-0 P-0 C-29
Mission de l'OSCE en Moldavie	1993	M-0 P-0 C-9
Mission de l'OSCE au Monténégro*	2006	M-0 P-0 C-8
Mission de l'OSCE en Serbie	2001	M-0 P-0 C-20
Mission de l'OSCE à Skopje	1992	M-0 P-0 C-37
Mission d'observation de l'OSCE aux postes de contrôle russes de Gukovo et Donetsk	2014	M-0 P-0 C-22
OSCE PRiO	Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont la Conférence de Minsk a été saisie en 1995	M-0 P-0 C-6
Présence de l'OSCE en Albanie	1997	M-0 P-0 C-16
Bureau du programme de l'OSCE à Astana*	1998	M-0 P-0 C-7
Bureau du programme de l'OSCE à Bichkek*	Bureau du programme de l'OSCE à Bichkek	M-0 P-0 C-12
Bureau du programme de l'OSCE à Douchanbé*	Bureau du programme de l'OSCE à Douchanbé	M-0 P-0 C-19

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine*	1999	M-0 P-0 C-4
Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan*	2000	M-0 P-0 C-4
OSCE SMM	Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, 2014	M-0 P-0 C-785
Union africaine (UA)		
AMISOM	Mission de l'UA en Somalie, 2007	M-20522 P-466 C-51
Mission d'observation de l'UA au Burundi	2015	M-8 P-0 C-37
AU-led RTF*	L'Équipe spéciale régionale dirigée par l'UA pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur, 2011	M-1018 P-0 C-0
MISAC	Mission de l'UA pour la République centrafricaine et l'Afrique centrale, 2014	M-0 P-0 C-9
MISAHÉL	Mission de l'UA pour le Mali et le Sahel, 2013	M-0 P-0 C-11
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)		
KFOR	Force de l'OTAN au Kosovo, 1999	M-4031 P-0 C-0
RSM	Mission d'appui résolu, 2015	M-15046 P-0 C-0
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)		
ECOMIB	Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, 2012	M-332 P-145 C-0
ECOMIG	Mission de la CEDEAO en Gambie, 2017	M-375 P-125 C-0
Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)		
SAPMIL	Mission préventive de la SADC au Royaume du Lesotho, 2017	M-222 P-24 C-12
Commission du bassin du lac Tchad (CBLT)		
MNJTF*	Force opérationnelle multinationale interarmées, 2015	M-10752 P-0 C-20
G5 Sahel		
JF-GSS	Force interarmées du G5 Sahel, 2017	5000 (tel qu'autorisées)**
Organisation des États américains (OEA)		
MAPP/OEA	Mission de l'OEA à l'appui du processus de paix en Colombie, 2004	M-0 P-0 C-26
Coalitions spéciales d'États		

CTSAMM	Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et des arrangements transitoires en matière de sécurité (2015)	M-0 P-0 C-97
IMT	Équipe internationale de surveillance, 2004	M-25 P-3 C-8
JCC/JPPKF	Commission mixte de contrôle/Forces mixtes de maintien de la paix, 1992	M-1136 P-0 C-0
MFO	Force multinationale et observateurs, 1982	M-1187 P-0 C-113
NNSC	Commission de surveillance des nations neutres, 1952	M-10 P-0 C-0
OHR	Bureau du Haut Représentant, 1995	M-0 P-0 C-13
TIPH	Présence internationale temporaire à Hébron, 1997	M-0 P-0 C-63
<i>Source:</i> SIPRI (2017)		
Tous les chiffres sont des estimations des effectifs réels sur le théâtre au 31 décembre 2016, à moins d'indication contraire.		
*N'est pas une opération de paix multilatérale selon la définition appliquée par le SIPRI.		

Références

- Abdo, R. (2014). *The causes of radicalization: A review of social science literature to assess its operational utility for open source social media research*. Extrait de www.preventviolentextremism.info
- Abu Nimer, M. (2000). A framework for nonviolence and peacebuilding in Islam. *Journal of Law and Religion*, 15(1/2), 217-265.
- Abu Nimer, M. (2003). *Nonviolence and peacebuilding in Islam*. Florida: University Press of Florida.
- Abuza, Z. (2009). The rehabilitation of Jemaah Islamiyah detainees in South East Asia: A preliminary assessment. In T. Bjorgo and J. Horgan (Eds.), *Leaving Terrorism Behind: Individual and Collective Disengagement* (pp. 193-211). New York: Routledge.
- ACSS. (2018). *AMISOM's hard-earned lessons in Somalia*. Washington DC: Africa Center for Strategic Studies.
- African Union (AU). (2013). *Managing peace processes: Process related questions*. Addis Ababa: AU and Centre for Humanitarian Dialogue. Extrait de <https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2016/07/AU-Handbook-Volume-I-Process-related-questions-July-2013.pdf>
- Ainley, K., Friedman, R. & Mahony, C. (Eds.). (2016). *Evaluating transitional justice: Accountability and peacebuilding in post-conflict Sierra Leone*. Berlin: Springer.
- Akresh, R. & De Walque, D. (2008). *Armed conflict and schooling: Evidence from the 1994 Rwandan genocide*. Washington DC: World Bank.
- Alterman, J.B. (1999). *How terrorism ends*. Washington DC: USIP.
- Altwaijri, A.O. (2014). *The Islamic World and Millennium Challenges*. Riyadh: Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization (ISESCO).
- Ansary, A. F. (2008). Combating extremism: a brief overview of Saudi Arabia's approach. *Middle East Policy*, 15(2), 111.
- Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED). Extrait de <https://www.acleddata.com>
- Arria, D. E. (2008). The last chapter of the international community cover-up of the Bosnian Genocide: Srebrenica the perfect crime. In S. Elekdag and E. Türbedar (Eds.), *International Crimes: The Case of Bosnia and Herzegovina* (pp. 149-156). Ankara: İKSAREN.
- Aslam, G. (2017). *Civic associations and conflict prevention: Potential, challenges and opportunities*. Background paper for the United Nations and World Bank Flagship Study, Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Washington DC: World Bank.
- Aulin, J. (2015). *Multi-stakeholder processes for conflict prevention and peacebuilding: A manual*. Netherlands: Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict. Extrait de http://www.mspguide.org/sites/default/files/resource/appac_mspmanual_interactive_version_final_jan2016_1.pdf
- Avis, W. (2016). *The role of online/social media in countering violent extremism in East Africa*. GSDRC Helpdesk Research Report 1,380. UK: GSDRC, University of Birmingham.

- Badsey, S. & Latawski, P. (2004). *Britain, NATO and the Lessons of the Balkan Conflicts, 1991-1999*. London: Routledge.
- Bangkok Post. (2005). Bid to keep south off the OIC agenda.
- Barnes, C. (2009). Civil Society and peacebuilding: Mapping functions in working for peace. *International Spectator*, 44(1), 131–47.
- Bartlett, J. & Reynolds, L. (2015). *The State of the art 2015: A literature review of social media intelligence capabilities for counter-terrorism*. London: Demos.
- Bean, H. (2007). The DNI's open source center: An organizational communication perspective. *International Journal of Intelligence and Counterintelligence*, 20(2), 240–257.
- Bercovitch, J. & Jackson, R. (2001). Negotiation or mediation? An exploration of factors affecting the choice of conflict management in international conflict. *Negotiation Journal*, 17(1), 59-77.
- Bercovitch, J. & Kadayifci Orellana, S. A. (2009). Religion and mediation: The role of faith based actors in international conflict resolution. *International Negotiation*, 14(1), 175-204.
- Bercovitch, J. (1991a). International mediation. *Journal of Peace Research*, 28(1), 3-6.
- Bercovitch, J. (1991b). International mediation and dispute settlement. *Negotiation Journal*, 7(1), 17-30.
- Bjorgo, T. & Horgan, J. (Eds.). (2008). *Leaving Terrorism Behind: Individual and Collective Disengagement*. New York: Routledge.
- Boix, C. & Posner, D. (1996). *Making social capital work: A review of Robert Putnam's 'Making democracy work: Civic traditions in modern Italy'*. Weatherhead Center for International Affairs. MA: Harvard University. Extrait de <https://wcfia.harvard.edu/publications/making-social-capital-work%20-review-robert-putnams-making-democracy-work-civic>
- Boucek, C. (2007a). Extremist re-education and rehabilitation in Saudi Arabia. *Terrorism Monitor*, 5(16), 1-4.
- Boucek, C. (2007b). The Saudi process of repatriating and reintegrating Guantanamo returnees. *CTC Sentinel*, 1(1), 10-12.
- Boucek, C. (2008). Counter-terrorism from within: Assessing Saudi Arabia's religious rehabilitation and disengagement programme. *The RUSI Journal*, 153(6), 60-65.
- Boucek, C. (2008a). Jailing Jihadis: Saudi Arabia's special terrorist prisons. *Terrorism Monitor*, 6(2).
- Boucek, C. (2008b). *Saudi Arabia's soft counterterrorism strategy: Prevention, rehabilitation, and aftercare*. Washington DC: Carnegie Endowment for International Peace.
- Briggs, R. & Feve, S. (2013). *Report on Review of programs to counter narratives of violent extremism: What works and what are the implications for government*. Institute for Strategic Dialogue. Extrait de http://www.strategicdialogue.org/ISD_Kanishka_Report.pdf
- Brown University. (2018). Cost of war project. Watson Institute for International and Public Affairs. Extrait de <http://watson.brown.edu/costsofwar>.
- Buendia, R. G. (2004). The GRP-MILF peace talks: Quo vadis? *Southeast Asian Affairs*, 205-221.
- Bush, K.D. (1996). Beyond bungee cord humanitarianism: Towards a developmental agenda for peacebuilding. *Canadian Journal of Development Studies*, 17(4), 75-92.
- Catholic Relief Services (CRS). (2013). *Strategic community peacebuilding in process*. Maryland: CRS.

- Centre for Humanitarian Dialogue. (2011). *Conflict management in Indonesia – An analysis of the conflicts in Maluku, Papua and Poso*. Geneva: Centre for Humanitarian Dialogue.
- Chouli, L. (2015). The popular uprising in Burkina Faso and the transition. *Review of African Political Economy*, 42(144), 325-333.
- Cordesman, A. H. (2006). Winning the “War on Terrorism”: A fundamentally different strategy. *Middle East Policy*, 13(3), 101-108.
- Costalli, S., Moretti, L., & Pischedda, C. (2014). *The economic costs of civil war: Synthetic counterfactual evidence and the effects of ethnic fractionalization*. HiCN Working Paper 184. UK: The Institute of Development Studies at the University of Sussex.
- Cronin, B. (2002). Multilateral intervention and the international community. In M. Keren and D. Sylvan (Eds.), *International Intervention: Sovereignty versus Responsibility* (pp. 147-165). London: Frank Cass.
- Davies, G., Neudecker, C., Ouellet, M., Bouchard, M., & Ducol, B. (2016). Toward a framework understanding of online programs for countering violent extremism. *Journal for De-radicalization*, 6, 51-86.
- Davies, L. (2004). *Education and conflict: Complexity and chaos*. New York: Routledge.
- Desmidt, S. & Hauck, V. (2017). Conflict management under the African Peace and Security Architecture (APSA): Analysis of conflict prevention and conflict resolution interventions by the African Union and regional economic communities in violent conflicts in Africa for the years 2013-2015. *European Centre for Development Policy Management Discussion Paper No. 211*, April.
- Dimitrijevic, N. & Kovacs, P. (2004), *Managing hatred and distrust*. Budapest: Central European University Press.
- Ducol, B., Bouchard, M., Davies, G., Ouellet, M., & Neudecker, C. (2016). *Assessment of the state of knowledge: Connections between research on the social psychology of the Internet and violent extremism*. Waterloo, ON: TSAS The Canadian Network for Research on Terrorism, Security, and Society.
- Easterly, W. & Levine, R. (1997). Africa's growth tragedy: policies and ethnic divisions. *The Quarterly Journal of Economics*, 112(4), 1203-1250.
- Ebrahim, M., Deles, T. Q., & Bin Mohamed, A. G. (2013). Peace at last in Southern Philippines? The Framework Agreement on the Bangsamoro. *Asian Politics & Policy*, 5(4), 627-653.
- Engel, A. & Korf, B. (2005). *Negotiation and mediation techniques for natural resource management*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations. Extrait de https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/NegotiationandMediationTechniquesforNaturalResourceManagement_FAO2005.pdf
- Fink, N. C. & Hearne, E. B. (2008). *Beyond terrorism: De-radicalization and disengagement from violent extremism*. International Peace Institute.
- Fox, J. (2004). *Religion, civilization, and civil war: 1945 through the millennium*. Maryland: Lexington Books.
- Ganson, B. & Wennmann, A. (2012). *Confronting risk, mobilising action*. Geneva: Friedrich Ebert Stiftung. Extrait de <http://library.fes.de/pdf-files/iez/global/09577.pdf>
- Geinanth, T. V. & Hansen, W. (2005). *Post-conflict peacebuilding and national ownership*. Berlin: Center for International Peace Operations.
- Global Terrorism Database. Extrait de <https://www.start.umd.edu/gtd>

- Global Terrorism Index (GTI). (2017). Institute for Economic Peace. doi:10.1163/2210-7975_hrd-1265-2015004
- Government of Lebanon & United Nations. (2017). *Lebanon crisis response plan 2017-2020*. Extrait de https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/LCRP2018_EN_Full_180122.pdf
- GPPI. (2017). *Peace & Security*. Extrait de <http://www.gppi.net/issue-areas/peace-security/>
- Grunenberg, S. & Van Donselaar, J. (2006). De-radicalisation: lessons from Germany, options for the Netherlands. In J. Von Donselaar and P. R. Rodrigues, *Racism and Extremism Monitor: 7th Report*. Amsterdam: Anne Frank Foundation.
- Gutierrez, E. & Borras, S. M. (2004). The Moro conflict: Landlessness and misdirected state policies.
- Hafez, M. M. (2008). Radicalization in the Persian Gulf: assessing the potential of Islamist militancy in Saudi Arabia and Yemen. *Dynamics of Asymmetric Conflict*, 1(1), 6-24.
- Hafez, M. M. (2009). Jihad after Iraq: Lessons from the Arab Afghans. *Studies in Conflict and Terrorism*, 32(2), 73-94.
- Hanlon, Q. (2012). *Security sector reform in Tunisia*. Washington DC: United States Institute for Peace.
- Hannah, G., Clutterbuck, L., & Rubin, J. (2008). *Radicalization or rehabilitation: Understanding the challenge of extremist and radicalized prisoners*. California: RAND Corporation.
- Hannah, S. T., Avolio, B. J., Luthans, F., & Harms, P. D. (2008). Leadership efficacy: Review and future directions. *The Leadership Quarterly*, 19(6), 669-692.
- Hassan, M. H. B. (2006). Key considerations in counter-ideological work against terrorist ideology. *Studies in Conflict and Terrorism*, 29(6), 531-558.
- Hayden, M.E. (2017). Muslims 'absolutely' the group most victimized by global terrorism, researchers say. *ABC News*, 20 June.
- Heeks, R., Foster, C., & Nugroho, Y. (2014). New models of inclusive innovation for development. *Innovation and Development*, 4 (2), 175–185.
- Hegghammer, T. (2006). Terrorist recruitment and radicalization in Saudi Arabia. *Middle East Policy*, 13(4), 39.
- IIK (2018). *Conflict Barometer 2017*. Heidelberg: Heidelberg Institute for International Conflict Research.
- Hinds, R. & Carter, B. (2015). *Indicators for conflict, stability, security, justice and peacebuilding*. GSDRC Research Report. Extrait de <http://www.gsdrc.org/docs/open/hdq1230.pdf>
- Homeland Security Institute (HSI). (2009). *The internet as a terrorist tool for recruitment and radicalization of youth*. Extrait de http://www.homelandsecurity.org/hsireports/Internet_Radicalization.pdf
- ICST. (2013). Report on Roles and Functions in Terrorist Groups as They Relate to the Likelihood of Exit. International Center for the Study of Terrorism. Penn State, USA. Extrait de: https://www.dhs.gov/sites/default/files/publications/OPSR_TerrorismPrevention_Disengagement-Roles-Functions-Report_April2013-508.pdf
- IEP. (2018). *Global Peace Index 2018: Measuring peace in a complex world*. Sydney: Institute for Economics & Peace.
- IFRC. (2012). *World disasters report 2012: Focus on forced migration and displacement*. Geneva: The International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies.

- Ihsanoglu, E. (2010). *The Islamic World in the New Century: The Organization of the Islamic Conference, 1969-2009*. New York: Columbia University Press.
- IISS. (2017). *The Military Balance 2017: The annual assessment of the military capabilities and defence economics*. London: The International Institute for Strategic Studies.
- Institute for Economics and Peace. (2017). *Positive peace report 2017: Tracking peace transitions through a systems thinking approach*. Report number 54. Sydney: IEP.
- Institute for Economics and Peace. (2018). *Global peace index 2018: Measuring peace in a complex world*. Sydney: IEP.
- International Crisis Group (ICG). (2005). *Southern Thailand: Insurgency, not Jihad*. Asia Report no. 98. Brussels: ICG.
- International Crisis Group. (2007). *De-radicalization' and Indonesian Prisons*. Asia Report, 142(11).
- Irani, G. E. (1999). Islamic mediation techniques for Middle East conflicts. *Middle East Review of International Affairs*, 3(2), 1-17.
- Iriye, A. (2008). Global governance in the age of transnationalism. In: C. Chari (Ed.), *War, Peace and Hegemony in a Globalized World: The Changing Balance of Power in the Twenty-First Century* (pp. 25-35). London: Routledge.
- Izumi, C. (2010). Implicit bias and the illusion of mediator neutrality. *Washington University Journal of Law and Policy*, 34, 71-155. Extrait de <https://pdfs.semanticscholar.org/1542/fee62e7742332c18f6ee2bdf7adc81ba45d7.pdf>
- Jabbour, E. J. (1996). *Sulha: Palestinian traditional peacemaking process*. Israel: House of Hope Publications.
- Jeffrey, S. (2017). *Sustaining peace: Making development work for the prevention of violent conflicts*. Case study for the United Nations and World Bank Flagship Study, Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Washington DC: World Bank.
- Johnstone, N. & Svensson, I. (2013). Belligerents and believers: Exploring faith-based mediation in internal armed conflicts. *Politics, Religion and Ideology*, 14, (4).
- Jones, S. (2013). *The terrorist threat from Al-Shabaab - Testimony*. California: RAND Corporation. Extrait de http://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/testimonies/CT400/CT400/RAND_CT400.pdf
- Justino, P. (2014). *Barriers to education in conflict-affected countries and policy opportunities*. Background paper for Fixing the Broken Promise of Education for All: Findings from the Global Initiative on Out-of-School Children. Montreal: UNESCO Institute for Statistics.
- Justino, P., Leone, M., & Salardi, P. (2013). Short-and long-term impact of violence on education: The case of Timor Leste. *The World Bank Economic Review*, 28(2), 320-353.
- Kadayifci Orellana, S. A. (2007). *Standing on an isthmus: Islamic approaches to war and peace in Palestine*. Maryland: Lexington Books.
- Khadduri, M. (1997). Sulh. In C.E. Bosworth, E. van Donzel, W.P. Heinrichs, & G. Lecomte (Eds.), *The Encyclopaedia of Islam* (pp. 845-846). Leiden: Brill Publishing.
- Khadiagala, G. M. (2001). *The role of the Acholi religious leaders' peace initiative in peacebuilding in northern Uganda*. Washington DC: US Agency for International Development.
- Khaled al-Saud, A.B. (2017). The Tranquillity Campaign: A Beacon of Light in the Dark World Wide Web. *Perspectives on Terrorism*, 11(2).
- Kleiboer, M. (1996). Understanding success and failure of international mediation. *The Journal of Conflict Resolution*, 40(2), 360-389.

- Kumar, C. & De la Haye, J. (2011). Hybrid peace making: Building national infrastructures for peace. *Global Governance*, 18(1), 13-20.
- Langis, T. D. (2011). Across conflict lines: Women mediating for peace. Paper presented at the 12th Annual Colloquium, 9-21 January 2011, Washington DC. Extrait de https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2013/05/2011-Colloquium-Report_FINAL.pdf
- Lanz, D., Pring, J., Burg, C. V., & Zeller, M. (2017). *Understanding mediation support structures*. Bern: Swiss Peace Foundation. Extrait de http://www.swisspeace.ch/fileadmin/user_upload/pdf/Mediation/swisspeace_MSS_study_1_8_Oct_Final.pdf
- Lederach, J. P. & Appleby, R. S. (2010). Strategic peacebuilding: An overview. In D. Philpott and G. Powers (Eds.), *Strategies of Peace*. New York: Oxford University Press.
- Lederach, J.P. (1998). Beyond violence: Building sustainable peace. In E. Weiner (Ed.), *The Handbook of Interethnic Coexistence* (pp. 236-245). New York: Continuum Publishing.
- MacQueen G. & Santa-Barbara, J. (2000). Peace building through health initiatives. *BMJ*, 321(7256), 293-6.
- Marc, A., Verjee, N., & Mogaka, S. (2015). *The challenge of stability and security in West Africa*. Washington DC: World Bank.
- Mason, S. A. (2007). *Mediation and facilitation in peace processes*. Zurich: ETH. Extrait de <http://www.css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/Mediation-and-Facilitation.pdf>
- Mauro, P. (1995). Corruption and growth. *The Quarterly Journal of Economics*, 110(3), 681-712.
- McIntosh, K. & Buckley, J. (2015). *Economic development in fragile and conflict-affected states: Topic guide*. UK: GSDRC, University of Birmingham.
- Melvin, N. (2007). Conflict in Southern Thailand: Islamism, violence and the State in the Patani insurgency. SIPRI Policy Paper No. 20. Extrait de https://www.files.ethz.ch/isn/39867/SIPRIPP2_0.pdf
- Miklian, J. & Hoelscher, K. (2018). A new research approach for Peace Innovation. *Innovation and Development*, 8(2), 189-207. Extrait de https://www.researchgate.net/publication/318339544_A_new_research_approach_for_Peace_Innovation
- Mueller, H. & Tobias, J. (2016). *The cost of violence: Estimating the economic impact of conflict*. IGC Growth Brief Series 007. London: International Growth Centre.
- Mueller, H. (2017). *How much is prevention worth?* Background paper for the United Nations and World Bank Flagship Study, Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Washington DC: World Bank.
- Mussinov, A. (2017). OIC and Mediation Efforts. Speech delivered at the Mediation for Peace Program of Diplomacy Academy, 3-7 November 2018, Ankara, Turkey.
- Ncube, M. & Jones, B. (2013). Drivers and dynamics of fragility in Africa. *Africa Economic Brief*, 4(5).
- Norwegian Nobel Committee. (2015). *The Nobel Peace Prize for 2015*. Press Release. Extrait de https://old.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2015/press.html
- Nygard, H. M. (2018). *Inequality and conflict – Some good news*. Development for Peace, World Bank. Extrait de <http://blogs.worldbank.org/dev4peace/inequality-and-conflict-some-good-news>

- Nyheim, D. (2015). *Early warning and response to violent conflict: Time for a rethink?* London: Saferworld. Extrait de <https://www.saferworld.org.uk/downloads/publicdocs/early-warning-and-response-to-violent-conflict---eng.pdf>
- OCHA. (2016). *Global humanitarian assistance 2015*. Geneva: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs.
- OIC. (2016). The OIC - 2025 Programme of Action. *OIC/SUM-13/2016/POA-Final*.
- Opatow, S. (2000). Aggression and violence. In M. Deutsch and P.T. Coleman (Eds.), *The Handbook of Conflict Resolution: Theory and Practice* (pp. 403-427). San Francisco: Jossey-Bass Publishers.
- Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE). (2014). *Mediation and dialogue facilitation in the OSCE*. Vienna: OSCE Secretariat. Extrait de <https://www.osce.org/secretariat/126646?download=true>
- OSCE (2011). *Perspectives of the UN & Regional Organizations on preventive and quiet diplomacy, dialogue facilitation and mediation: Common challenges & good practices*, February.
- Ozelik, S. (2006). Islamic/Middle Eastern conflict resolution for interpersonal and intergroup conflicts: Wisata, Sulha, and third-party. *Uluslararası İlişkiler*, 3(12), 3-17.
- Paris, R. (1997). Peacebuilding and the limits of liberal internationalism. *International Security*, 22(2), 54-89.
- Parks, T., Colletta, N., & Oppenheim, B. (2013). *The contested corners of Asia: Subnational conflict and international development assistance*. California: The Asia Foundation. Extrait de <https://asiafoundation.org/resources/pdfs/ContestedCornersOfAsia.pdf>
- Pathan, D. (2006, Nov. 3). Surayud apologises for government's abuses in South'. *The Nation*.
- Perouse de Montclos, M. A. (2017). *The Republic of Niger: A test-case, with reference to the Republic of Mali*. Case study for the United Nations and World Bank Flagship Study, Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Washington DC: World Bank.
- Pluchinsky, D. A. (2008). Global jihadist recidivism: A red flag. *Studies in Conflict and Terrorism*, 31(3), 182-200.
- Powers, G. F. (2010). Religion and peacebuilding. In D. Philpott and G. Powers (Eds.), *Strategies of Peace*. New York: Oxford University Press.
- Qureshi, A. (2015). *Taking away our children: The Counter-Terrorism and Security Bill 2014*. UK: Cage. Extrait de <https://cage.ngo/uncategorized/taking-away-our-children-counter-terrorism-and-security-bill-2014/>
- Rabasa, A., Pettyjohn, S. L., Ghez, J. J., & Boucek, C. (2010). *De-radicalizing Islamist Extremists*. California: RAND Corporation.
- Ranstorp, M. (2009). *Preventing violent radicalization and terrorism: The case of Indonesia*. Stockholm: Center for Asymmetric Threat Studies.
- Rapoport, D. C. (2006). The Four Waves of the Modern Terrorist. In D. C. Rapoport (Eds.), *Terrorism, Critical Concepts in Political Science*. Oxford: Routledge.
- Rehman, U. (2011). Conflict resolution and peace-making in Islam: Toward reconciliation and complementarity between Western and Muslim approaches. *Islamic Studies*, 50(1), 55-69.
- Reppell, L., Rozen, J., & Carvalho, G. (2016). Planning for peace: Lessons from Mozambique's peacebuilding process. *Institute for Security Studies Paper 291*.

- Retrevo Blog. (2010). Is social media a new addiction? 326-338
- Romaniuk, P. (2015). *Does CVE work? Lessons learned from the global effort to counter violent extremism*. Global Center on Cooperative Security.
- Rother, B., Pierre, G., Lombardo, D., Herrala, R., Toffano, P., Roos, E., Auclair, G. & Manasseh, K. (2016). *The economic impact of conflicts and the refugee crisis in the Middle East and North Africa*. Staff Discussion Note SDN/16/08. Washington DC: FMI
- Rubenstein, R. E. (1993). Analyzing and resolving class conflict. In D. J. D. Sandole and H. Van der Merwe (Eds.), *Conflict Resolution Theory and Practice* (pp. 146-157). Manchester: Manchester University Press.
- Sab, R. (2014). *Economic impact of selected conflicts in the Middle East: What can we learn from the past?* IMF Working Paper WP/14/100. Washington DC: International Monetary Fund.
- Sandal, N. (2012). The Clash of public theologies? Rethinking the concept of religion in global politics. *Alternatives*, 37(1), 66–83.
- Sandal, N. A. (2017). *Religious leaders and conflict transformation*. UK: Cambridge University Press.
- Sayen, G. (2003). Arbitration, conciliation, and the Islamic legal tradition in Saudi Arabia. *University of Pennsylvania Journal of International Law*, 24(4), 905-956. Extrait de <https://www.law.upenn.edu/journals/jil/articles/volume24/issue4/Sayen24U.Pa.J.Int%27Ic on.L.905%282003%29.pdf>
- Schulze, K. (2008). *Indonesia's approach to jihadist de-radicalization*. *CTC Sentinel*, 1(8).
- Schwab, K. (Eds.). (2010). *The Global Competitiveness Report 2009-2010*. Geneva: World Economic Forum.
- Sharqieh, I. (2012). Can the Organization of Islamic Cooperation (OIC) resolve conflicts? *Peace and Conflict Studies*, 19(2), 219-236.
- Sheridan, G. (2008). Jakarta's Terrorist Rehab. *The Australian*.
- SIPRI. (2018). *SIPRI Yearbook 2018: Armaments, disarmament and international security*. Stockholm: Stockholm International Peace Research Institute.
- Smock, D. & Huda, Q. (2009), *Islamic peace-making since 9/11*. USIP Special Report. No. 218. Washington DC: USIP.
- Smock, D. R. (2006). *Religious contributions to peace making*. Washington DC: US Institute of Peace.
- Sousa, R. R. P. (2018). The Context of conflict resolution: International relations and the study of peace and conflict. *CEsA and CSG Working Paper No. 164*.
- Srinivasa-Raghavan, T. C. A. (2008). Global prosperity and the prospect of war in the twenty-first century. In C. Chari (Ed.), *War, Peace and Hegemony in a Globalized World: The Changing Balance of Power in the Twenty-First Century* (pp. 71-82). London: Routledge.
- Srivalo, P. & Shinworakomol, N. (2006, Nov. 24). South zoned for development. *The Nation*.
- Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRI). (2015). *Perspectives économiques de l'OCI 2015*. Ankara: SESRI.
- Steven, D. & Sucuoglu, G. (2017). *What works in conflict prevention? Development security diplomacy collaboration towards better results*. Background paper for the United Nations and World Bank Flagship Study, Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Washington DC: World Bank.

- Stevens, T. & Neumann, P. R. (2009). *Countering online radicalisation: A strategy for action*. International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence.
- Stewart, F. (2011). *Horizontal inequalities as a cause of conflict: A review of CRISE findings*. Washington DC: World Bank.
- Strauss-Kahn, D. (2009). *Economic stability, economic cooperation, and peace – The role of the IMF*. International Monetary Fund. Extrait de <https://www.imf.org/en/News/Articles/2015/09/28/04/53/sp102309>
- Sturge, G., Mallett, R., Hagen-Zanker, J., & Slater, R. (2017). *Tracking livelihoods, services and governance: Panel survey findings from the secure livelihoods research consortium*. London: Secure Livelihoods Research Consortium.
- Svensson, I. (2007). Fighting with faith: Religion and conflict resolution in civil wars. *Journal of Conflict Resolution*, 51, 930-949.
- The Dialogue. (2013). Peacebuilding and state building indicators: Progress, Interim List and Next Steps, document presented at third International Dialogue Global Meeting “The New Deal: Achieving Better Results and Shaping the Global Agenda”. Washington: *The International Dialogue on Peacebuilding and State building*, 19 April.
- Thomas, S. (2005). *The global resurgence of religion and the transformation of international relations*. London: Palgrave Macmillan.
- Thompson, R. L. (2011). Radicalization and the use of social media. *Journal of strategic security*, 4(4), 9.
- Toscano, R. (1998). An answer to war: Conflicts and intervention in contemporary international relations. In E. Weiner (Ed.), *the Handbook of Interethnic Coexistence* (pp. 263-279). New York: Continuum Publishing.
- Toska, S. (2017). *Sustaining peace: Making development work for the prevention of violent conflicts cases Egypt, Tunisia, Morocco, and Jordan*. Case study for the United Nations and World Bank Flagship Study, Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Washington DC: World Bank.
- Touval, S. (1996). Case study: Lessons of preventative diplomacy in Yugoslavia. In C. Crocker, F. Hampson and P. Aall (Eds.), *Managing Global Chaos* (pp. 403-418). Washington: United States Institute of Peace Press.
- TÜRBEDAR, E. (2005). ULUSLARARASI HUKUK VE ADALETE GÖLGE DÜŞÜREN TRAJEDI: SREBRENITSA SOYKIRIMI. *STRATEJİK ANALİZ*, 63.
- UN General Assembly. (2016). Activities of the United Nations System in Implementing the United Nations Global Counter-Terrorism Strategy: Report of the Secretary-General (A/70/826). 12 April 2016.
- UN General Assembly. (2016). Resolution on Improving United Nations Peacebuilding Architecture (GA/11780). 27 April 2016.
- UN Global Compact. (2017). An SDG Pioneer for the Rule of Law. Extrait de <https://www.unglobalcompact.org/sdgs/sdgpioneers/2017/teresa-jennings>
- UN Millennium Summit of World Religious and Spiritual Leaders. (2000). About the Summit. Extrait de http://www.millenniumpeacesummit.org/mwps_about.html
- UN Security Council. (2005). Effective Protection of Civilians in Armed Conflict Requires Stronger Partnerships (SC/8575). 9 décembre 2005.
- UN Security Council. (2016). Resolution 2282 on Review of United Nations Peacebuilding Architecture (SC/12340). 27 April 2016.
- ONU (1999). Cooperation between the United Nations and Regional

- Organizations/Arrangements in a Peacekeeping Environment: Suggested Principles and Mechanisms, *United Nations, Department of Peacekeeping Operations, Lessons Learned Unit*, March.
- UNDP. (2011). *Disaster-conflict interface: Comparative experiences*. New York: United Nations Development Programme.
- UNESCO (2011). The hidden crisis: Armed conflict and education. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.
- UNESCO (2013). Teaching and learning: Achieving quality for all. Paris: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.
- UNICEF. (2011). *The role of education in peacebuilding: Literature review*. New York: ONU
- United Nations (UN) & World Bank. (2018). *Pathways for peace: Inclusive approaches to preventing violent conflict*. Washington DC: World Bank.
- United Nations (UN). (1999). War foe of development, development best form of conflict-prevention Secretary-General tells World Bank staff (SG/SM/7187). Press Release. 19 octobre 1999. Extrait de <https://www.un.org/press/en/1999/19991019.sgsm7187.doc.html>
- United Nations (UN). (2012). Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends, la prévention et le règlement des conflits (A/66/811). 25 juin 2012. Extrait de https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/SGReport_StrengtheningtheRoleofMediation_A66811.pdf
- United Nations (UN). (2013). *A life of dignity for all: Accelerating progress towards the Millennium Development Goals and advancing the United Nations development agenda beyond 2015*. Extrait de <http://www.un.org/millenniumgoals/pdf/A%20Life%20of%20Dignity%20for%20All.pdf>
- United Nations (UN). (2017). *Guidance on gender and inclusive mediation strategies*. Geneva: ONU Extrait de <https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/1.%20English%20-GIMS.pdf>
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). (2007). *Framework for conflict-sensitive programming in Iraq*. Amman: HCR
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). (2017). Figures at a glance. Extrait de <http://www.unhcr.org/figures-at-a-glance.html>
- United Nations Peacekeeping. Extrait de <https://peacekeeping.un.org/en/data>.
- UNODC. (2012). The use of the internet for terrorist purposes. United Nations Office on Drugs and Crime. Vienna. Extrait de: https://www.unodc.org/documents/frontpage/Use_of_Internet_for_Terrorist_Purposes.pdf
- USIP Series on Sectarianism in the Middle East. (2013). Extrait de <https://www.usip.org/publications/2013/11/usip-series-sectarianism-middle-east>
- USIP. (2009). *Guiding principles for stabilization and reconstruction*. Washington: United States Institute of Peace.
- Vukovic, S. (2014). Three degrees of success in international mediation. *Millennium: Journal of International Studies*, 42(3), 966-976.
- Wainscott, A. M. (2017). *Bureaucratizing Islam: Morocco and the War on Terror*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Waldman, S. & Verga, S. (2016). *Countering violent extremism on social media*. ON, Canada: DRDC – Centre for Security Science.

- Waterman, S. (2008). Indonesia Tries De-radicalization. *The Middle East Times*.
- Weimann, G. (2012). Lone wolves in cyberspace. *Journal of Terrorism Research*.
- WHO. (2015). *World Health Organization humanitarian response plans in 2015*. Department for Emergency Risk Management and Humanitarian Response. Geneva: World Health Organization.
- Williams, P.D. (2013). *Peace operations in Africa: Lessons learned since 2000*. Africa Security Brief No. 25. Washington DC: Africa Center for Strategic Studies.
- Woocher, L. (2008). *The Effects of Cognitive Biases on Early Warning*. Paper presented at the International Studies Association Annual Convention, 29 March 2008. Washington DC: United States Institute of Peace.
- World Bank. (2016). GDP per capita growth (annual %). Extrait de <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.KD.ZG>
- World Bank. (2016). The Economic Effects of War and Peace. Mena Quarterly Economic Brief, Issue 6, Washington, DC.
- Worth, R. F. (2009). Saudis issue list of 85 terrorism suspects. *The New York Times*.
- Yamagishi, T. & Yamagishi, M. (1994). Trust and commitment in the United States and Japan. *Motivation and Emotion*, 18(2), 129–166.